




APEI
DE VITRY-LE-FRANCOIS


RAPPORT ACTIVITÉS

PRESENTATION
2025



6 avenue de la République
51300 Vitry-le-François

 www.apei-vlf.fr

 03 26 74 83 80





SOMMAIRE

Rapport moral de la Présidente.....	3
Gouvernance politique.....	7
Rencontres des familles	8
Rencontre Comité Qualité 2025	9
Opération brioches 2025	10
Autodétermination & Triple Expertise	13
Dossier unique informatisé.....	15
Organigramme des services	16
Rapports d'activités des établissements & services :	
◇ Pôle « ENFANCE »	
IME « Les Perrières »	18
SESSAD « Le Mikado »	47
EMASCO	56
◇ Pôle « ADULTE »	
⇒ Secteur Travail	
ESAT	66
⇒ Secteur Hébergements et Accompagnements	
Foyer Jean MULLER (Foyer de Vie et Foyer d'Accueil Médicalisé).....	81
Foyer d'Hébergement Jean-Louis GABEUR	92
SAJ Jean-Louis GABEUR.....	97
SAVS Jean-Louis GABEUR	106
Rapport Ressources Humaines.....	112
Rapport financier	124

Rapport moral de la Présidente

Mesdames et Messieurs,

Quelles que soient le titre auquel vous êtes présent.es à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'APEI de ce jour, je suis heureuse de vous souhaiter la bienvenue et de vous remercier d'avoir répondu à notre invitation.

Cette assemblée générale est placée sous le signe de la fête pour l'entrée dans notre 60^e année d'existence.

Nous fêtons les fondateurs et bienfaiteurs, les bénévoles, les salariés pour la qualité de leur accompagnement auprès de nos publics en situation de handicap.

Je serai brève pour laisser une large place aux festivités et je remercie les organisateurs de cette journée.

Je souhaite évoquer quelques dates marquantes de notre histoire associative.

- **1965** créations de L' APEI de Vitry-le-François par 14 familles et deux assistantes sociales. Le début de l'activité consiste en un accueil d'une demi-journée par semaine, dans les locaux du foyer de l'Arquebuse.
- **En 1968**, l'Association ouvre le centre médico-pédagogique de Blacy.
- **En 1970**, l'Association créé un Institut Médico-Professionnel (IMPro). Il accueille alors 20 adolescents et offre 3 ateliers comme supports à l'apprentissage.
- **En 1973**, un internat de semaine est créé ; il est installé dans les locaux de l'ancienne maternité de Vitry.
- **En 1977** un Centre d'Aide par le Travail voit le jour
- **En 1979**, l'Association achète une ancienne malterie pour y installer ce C.A.T. et un foyer d'hébergement de 14 places est créé dans la maison de maitre des anciens propriétaires de l'entreprise.
- **En 1980**, le C.A.T. ouvre en proposant quatre ateliers : peinture, lingerie, espaces-verts et cuisine, puis, suivra le restaurant, pour les travailleurs, mais aussi accessible au public.
- **En 2006**, l'APEI ouvre un Service d'Activités de Jour (S.A.J.)

Et maintenant à nous de construire la suite de l'histoire.

Commençons par un bilan sur le patrimoine de l'ESAT

Les bâtiments achetés en 1979 pour y loger le CAT et le SAJ sont aujourd'hui une charge très lourde pour l'APEI.

Composés de silos initialement destinés à stocker du malt, ils sont situés sur une parcelle d'une superficie totale de 3 744 m², en face de la gare SNCF de Vitry.

La surface totale des bâtiments, répartis du trois niveaux, est de 5 839 m² ; la maison de maitre en représente 314 m².

Sur ces 5 839 m², seuls 3 377 m² ont pu être conquis. 1 831 m² ne pourront jamais l'être compte tenu de la configuration des lieux, ce qui interdit tout développement de l'activité des ateliers dans l'enveloppe actuelle. L'accessibilité n'est plus aux normes. Des travaux urgents et coûteux de sécurité ont déjà dû être entrepris pour empêcher la chute de corniches qui se détachaient des bâtiments. Les toitures terrasses fuient, générant des infiltrations d'eau dans les étages inférieurs.

Ceux qui amenée le CA à travailler sur le devenir foncier de l'APEI



La nécessité d'un nouveau projet

La parcelle est située dans le périmètre du quartier Sarreguemines/gare de Vitry. Elle est dans le périmètre du dispositif « Cœur de Ville ». A ces deux titres, les bâtiments de l'APEI ont fait l'objet d'études techniques approfondies diligentées par l'Etablissement Public Foncier du Grand Est qui ont conclu au constat de la difficulté de leur donner une autre vocation de celle de la démolition, chiffrée à environ 600 K€.

Le projet de la « Fabrique »

La proposition la plus actuelle consiste à délocaliser l'ESAT et le SAJ dans des locaux à immédiate proximité des actuels silos dans un bâtiment constitué d'un sous-sol et de 2 niveaux de 825 m² chacun. Par le passé ex-jardinier, aujourd'hui propriété de la Communauté de communes Vitry-Champagne et Der, dénommée « la Fabrique », les lieux ne sont que partiellement occupés par les services du développement économique de la com.com. Une solution de délocalisation de ces derniers a été trouvée pour faire place au projet en cours de co construction entre l'APEI et la com.com.

Un architecte a travaillé sur l'occupation future des locaux.

Les objectifs globaux de ce projet :

- La prise en compte des attentes des politiques publiques pour une société plus inclusive.
- **L'amélioration des conditions d'accessibilité des locaux et de travail** pour les travailleurs handicapés.
- **L'optimisation du fonctionnement des ateliers et la démonstration de leurs savoir-faire.**
- La volonté de l'APEI de continuer de se positionner en tant qu'acteur économique du territoire vitryat dans le champ de l'ESS.
- Le souhait de l'Association d'inscrire cette délocalisation dans une démarche environnementale qu'interdirait le maintien dans les locaux actuels.
- **Un projet à plusieurs étapes : Innover pour conjuguer inclusion sociale, développement économique et ancrage territorial**
- Le projet de relocalisation de l'ESAT et du SAJ de l'APEI de Vitry-le-François au sein de la Fabrique ne se limite pas à une simple opération immobilière. Il s'agit d'un **véritable projet de développement intégré**, à la fois social, économique et territorial.

Poursuivons par les bâtiments de l'IME

A Vitry, la pose de la première pierre du nouvel internat a eu lieu le 24 février 2025 et depuis les jeunes ont pu visiter le chantier.

A Blacy, la mise aux normes du bâtiment de l'IME est en cours :

Il s'agit de travaux de maintenance et de réhabilitation thermique et d'amélioration du confort de vie des enfants (couverture, isolation extérieure, fenêtres, système de chauffage, éclairages,...).

Quelques mots de nos partenariats

Toujours en prise avec le territoire, l'APEI continue son travail avec les partenaires proches.

Le nouveau Directeur de l'hôpital a relancé le projet de Projet de reconstruction de l'EHPAD en gestation depuis 15 ans. Avec le soutien de l'ARS, du Sous-préfet de Vitry et du Département de la Marne, un nouveau

programme a été rédigé. Il confirme la réservation de 15 places pour personnes handicapées vieillissantes au sein de cet EHPAD. La reconstruction n'aboutirait pas avant au moins 5 ans.

La convention entre l'APEI, son ESAT et le Service Public de l'Emploi a été signée, elle doit permettre l'inclusion de nos travailleurs en milieu ordinaire et le renforcement de leurs accompagnements en lien avec nos partenaires.

Un focus sur le projet de budget 2026

Une rencontre a eu lieu au foyer Jean Muller avec le Conseil départemental (direction de l'autonomie, contrôleur/tarificateur).

Les échanges ont été constructifs notamment au sujet de situations liées à la tarification (cas des absences qui ne sont pas des vacances). Les services du CD 51 ont été une nouvelle fois alertés sur les besoins de renforcer particulièrement l'équipe de Muller compte tenu du vieillissement des résidents et des présences accrues les week-ends (en moyenne 28 personnes sur 50 contre 12 en 2011).

Notre siège enfin reconnu administrativement depuis le 24/10/2025 par l'obtention d'un SIRET.

L'ARS et le Conseil départemental en ont été informés le 31 octobre 2025 et nous sommes en attente de leurs retours concernant les clés de répartitions.

Du coté de nos travailleurs

Mise en place d'une nouvelle mutuelle pour les travailleurs handicapés

Le dossier a été présenté aux travailleurs puis Harmonie Mutuelle a tenu de permanences individuelles dans les locaux de l'ESAT.

Retour sur la journée sur l'autodétermination (01/12)

L'APEI de Vitry le François s'engage avec le soutien de l'UNAPEI pour déployer l'Ecole de la triple expertise.

Il s'agit d'offrir des espaces de rencontre et de réflexion réunissant les acteurs de la triple expertise (proches aidants, personnes en situation de handicap et professionnels), afin de croiser les regards et valoriser les expériences de chacun, autour d'une thématique définie.

Le choix de l'association s'est porté sur le sujet de l'autodétermination, qui consiste à développer les capacités pour une personne de s'impliquer dans la réflexion et la prise de décision relatives à son parcours de vie.

La journée introductive a eu lieu 01/12/2025

Au programme : conférence interactive et ateliers participatifs

Mise en place d'un comité qualité

C'est l'instance de pilotage de la démarche d'amélioration continue. Il a un rôle de mise œuvre opérationnelle, de proposition, de programmation et de suivi des actions d'amélioration.

Le comité se veut pluridisciplinaire, représentatif des métiers et activités principales de l'association.



Le comité est composé de 11 membres, représentatifs des différents établissements et services de l'association, à raison d'un titulaire et un suppléant par service et d'un représentant du Conseil d'Administration de l'APEI.

Les rencontres des familles

Nous poursuivons nos actions d'informations auprès des familles.

Nous avons accueillis, La directrice de la MDPH et le chef de service, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs de l'UDAF.

Après une présentation de leurs structures et services, les participants ont pu échanger et continuer à recueillir des informations personnalisées.

Voici Mesdames et Messieurs, une partie de l'accomplissement de notre année 2025.

En effet, cette année le rapport d'activités des services, vous a été communiqué en amont de notre assemblée générale et vous pourrez en échanger avec les Directrices présentes.

Car l'activité sera dans la salle avec une animation dansante.

Aux noms des familles et du Conseil d'Administration, je tiens à remercier nos équipes, pour l'accueil et l'accompagnement qu'elles accordent à nos proches en situation de handicap et à la gestion de l'APEI pour son maintien dans le territoire local.

Je vous renouvelle mes remerciements pour votre présence et vous sais gré de m'avoir écouté.

Karine Collot-Pettini
Présidente de l'APEI de Vitry-le-François
Le 04 juin 2026

Gouvernance Politique



TROMBINOSCOPE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION APEI DE VITRY-LE-FRANÇOIS 2025 / 2026

Membres du
Bureau



Karine COLLOT-PETTINI
Présidente



Gérard RUELLE
Vice-Président



Sabrina GEORGET
Secrétaire



Françoise BECK
Secrétaire-adjointe



Philippe CARITTE
Administrateur



Solange ESPOCK
Trésorière



Christian VALDEVIT
Trésorier Adjoint



Maxime BONTOUX
Administrateur



Rachel COT
Administratrice



J-J NICOLEAUD
Administrateur



Florence OMARI
Administratrice

Date de mise à jour : Juillet 2025



Rencontres des familles 2025



2ème Rencontre des familles

Devant le succès rencontré lors de la première édition de la rencontre des familles qui a eu lieu en juin 2024, le Conseil d'administration a souhaité organiser à l'IME « Les Perrières » de Blacy le 14 mars 2025 un deuxième rendez-vous des familles avec la MDPH. Cette dernière a présenté ses missions et son fonctionnement. L'occasion pour chaque famille présente de poser ses questions et d'échanger avec les représentants de l'instance.



3ème Rencontre des familles



Toujours dans l'optique de communiquer et de porter à la connaissance des familles des informations sur les organismes du champs du handicap, une rencontre avec l'UDAF eu lieu le 30 septembre 2025 à l'ESAT de Vitry le François.

Ce moment fut l'opportunité d'échanger avec le mandataire judiciaire présent sur les différentes dispositions existantes pour les personnes en situation de handicap, l'organisation et le rôle de la mission d'accompagnement de l'UDAF



Rencontre Comité Qualité 2025



Dans le but de faire vivre l'amélioration continue de la qualité au sein de l'association, il a été décidé de créer un lieu d'échange et de réflexion afin de maintenir une dynamique d'amélioration continue .

La première réunion du **Comité Qualité de l'APEI de Vitry-Le-François** a eu lieu le 09 décembre 2025.

Les missions de ce comité sont multiples et en s'appuyant sur les expertises, compétences et rôle de chacun des membres, elles ont été définies comme suit :

- ⇒ Recueillir la parole des professionnels ;
 - ⇒ Développer les connaissances ;
 - ⇒ Nourrir la réflexion ;
 - ⇒ Valoriser ce qui fonctionne et est positif ;
 - ⇒ Contribuer collectivement à l'évolution de la stratégie associative ;
 - ⇒ Déterminer les orientations données à la démarche qualité ;
 - ⇒ Valider le programme d'amélioration de la qualité et prioriser les axes de travail ;
 - ⇒ Concevoir un plan d'actions en étant force de propositions ;
 - ⇒ Suivre la mise en œuvre et l'évaluation du programme qualité ; ajuster si nécessaire ;
- ⇒ Promouvoir la démarche ;
 - ⇒ Définir et valider le plan de communication de la Démarche Qualité ;
 - ⇒ S'assurer de la bonne communication et de l'appropriation de la démarche ;
 - ⇒ Valider les documents qualité ;
 - ⇒ Bilanter les évènements indésirables périodiques ;
 - ⇒ Evaluer et décider de manière pluri professionnelle d'actions complémentaires préventives et correctives ;
 - ⇒ Planifier les actions d'évaluation et d'amélioration contenues dans le plan d'amélioration ;
 - ⇒ Suivre la mise en œuvre de ces mêmes actions.



Près d'une vingtaine de salariés et un administrateur ont participé à cette première réunion qui a permis de dégager des axes prioritaires :

- ⇒ Evènements indésirables ;
 - ⇒ Charte des droits en FALC ;
 - ⇒ Plan de prévention de la maltraitance ;
 - ⇒ Ethique ;
 - ⇒ Recueil des plaintes/réclamations ;
 - ⇒ Procédure médicaments ;
- ⇒ Personne de confiance ;
 - ⇒ Accompagnement au deuil ;
 - ⇒ Gestion de crise ;
 - ⇒ Prévention santé/citoyenneté ;
 - ⇒ Respect vie privée/droit et liberté ;
 - ⇒ Outils loi 2002-2 (travaillé sur les établissements).



Pour aller plus loin... lors de la réunion suivante deux sous-groupes de travail ont été créés et sont animés par Mme Saire, Directrice générale et Mme Celli, Directrice des ressources Humaines. Un groupe travaille sur le plan de prévention de la maltraitance, puis un autre sur la procédure des évènements indésirables. Un projet de « Charte de fonctionnement du comité qualité » y sera ainsi validé.



Opération Brioches

Du 17 au 22 novembre 2025



Chaque année, des associations membres de l'Unapei se mobilisent autour de l'Opération Brioches.

Cette campagne nationale d'une semaine est organisée dans la plupart des régions de France. Dans des lieux publics ou des centres commerciaux, des personnes porteuses de handicaps et des bénévoles vont à la rencontre des passants pour expliquer les projets locaux portés par leur association et inviter leurs interlocuteurs à les soutenir financièrement en achetant une brioche.

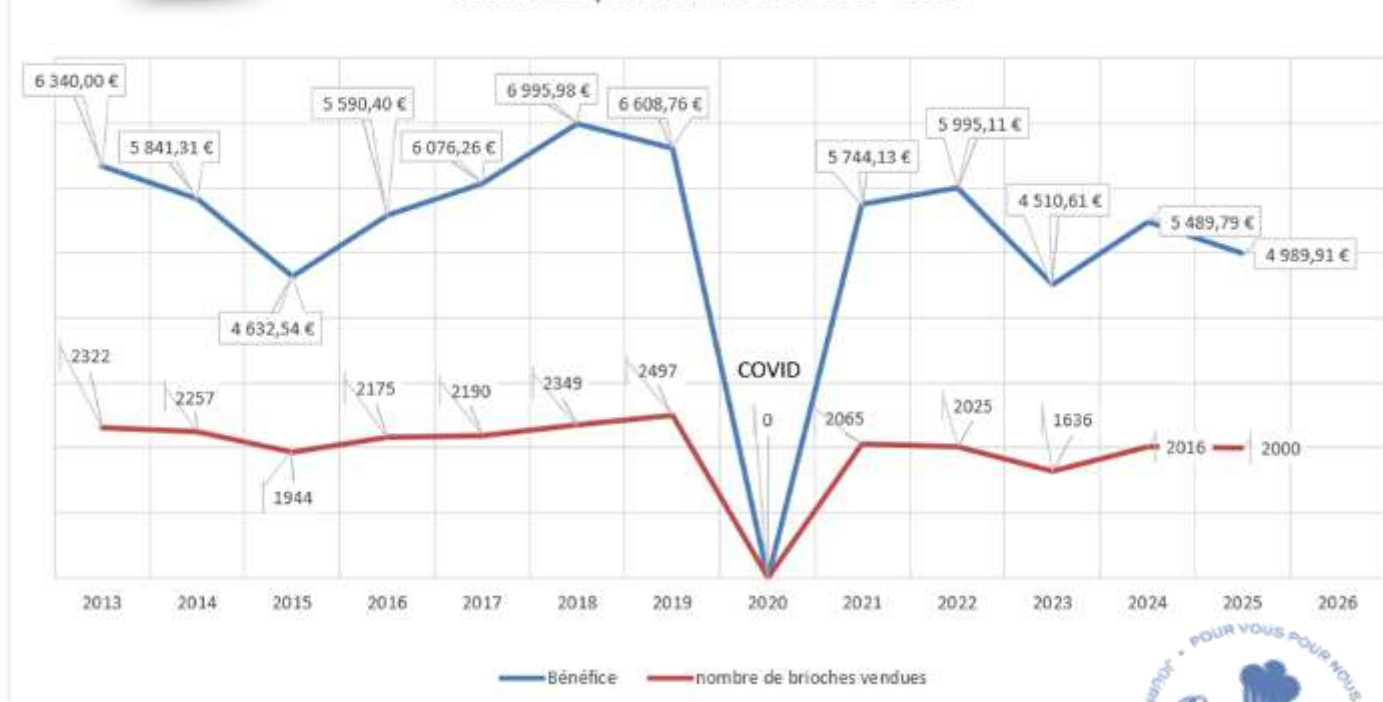
Au-delà de la collecte, ce rendez-vous permet de sensibiliser de nombreux publics. Enfants, étudiants, entreprises et commerces locaux sont souvent parties prenantes de l'opération.

Depuis 2013, l'APEI, avec les services de la ville de Vitry-le-François mais également les enseignes Super U et Leclerc, participe à l'Opération brioches. Cette semaine a pour but de vendre des brioches et récolter des fonds, afin de mettre en œuvre des projets visant l'amélioration du quotidien et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

L'opération brioches en quelques chiffres :



Résultats Opération brioches 2013 - 2025



OPÉRATION BRIOCHES ET BÉNÉVOLES

L'Opération brioches ne serait rien sans l'aide inconditionnelle et précieuse de nos bénévoles qui répondent toujours présents et qui ont tenu les stands lors du marché du jeudi matin, ainsi qu'auprès des enseignes Leclerc et Super U.

Un Grand Merci à tous pour leur soutien.



Les projets réalisés au plus grand bonheur des personnes accompagnées :

- ⇒ Fête à l'ESAT pour nos travailleurs,
- ⇒ Pergolas et tricycles pour les enfants de l'IME
- ⇒ Un canapé pour le salon commun du foyer Gabeur



Des brioches vendues pour soutenir les personnes en situation de handicap

Vitry-le-François. La traditionnelle opération brioches est de retour dans la Cité rose, avec l'Association de parents d'enfants inadaptés (APEI). Toute la semaine, l'achat d'une viennoiserie permettra d'améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.

Céder à la gourmandise solidaire, c'est soutenir les actions de l'Association de parents d'enfants inadaptés (APEI) de Vitry-le-François. En ce mois de novembre, la structure relance sa traditionnelle opération brioches afin de collecter des fonds pour améliorer le quotidien de toutes les personnes en situation de handicap qu'elle accompagne, à tout âge, dans ses différents établissements. Des brioches peuvent ainsi être achetées toute la semaine (lire l'encadré).

Une brioche pour la sous-préfète

À cette occasion, comme le veut la tradition, les membres de l'APEI sont venus offrir une brioche à la sous-préfète Virginie Simonnet jeudi dernier. « Comme vous le savez, je suis la sous-préfète au handicap et à l'inclusion. J'ai eu la joie d'accueillir les personnes suivantes : Christine et Marie-Christine, résidentes du foyer de vie Muller, accompagnées d'une éducatrice Priscillia Wagner, Karine Collot-Pettini, la présidente de l'APEI, Eric Descamps, un bénévole en charge de l'opération brioches, Wanda Saire, la directrice de l'APEI, et Stéphanie Bourgoïn, secrétaire générale adjointe de la sous-préfecture de Vitry-le-François. » Cette rencontre a permis à la sous-préfète d'échanger longuement avec deux charmantes résidentes du foyer d'hébergement, pleine d'enthousiasme. Elles sont très actives et



Une brioche a été remise à la sous-préfète Virginie Simonnet par Christine et Marie-Christine, résidentes du foyer de vie Muller.

participent aux très nombreuses activités que propose l'APEI.

D'autres possibilités de soutien

En plus de l'opération brioches, pour soutenir l'association, il est possible de passer une commande via le catalogue solidaire en prévision des fêtes de fin d'année : gâteaux, chocolats, produits d'hygiène, jeux pour petits et grands. Au total, ce sont 110 produits éco-responsables qui sont proposés. Les événements à venir au sein du restaurant : menu Beaujolais nouveau le 20 novembre, menu novembre bleu le 27 novembre, et menu des fêtes le 18 décembre. ● Réservations au 03 26 74 89 72 ou www.apei-vlf.fr

REPÈRES

Où acheter les brioches ?

● Sur le marché de Vitry-le-François, ce jeudi 20 novembre.

● Dans les magasins Leclerc et Super U, le vendredi 21 novembre de 14 à 18 heures, et le samedi 22 novembre, de 9 à 17 heures.

● Livraison journalière jusqu'au 21 novembre. Hors Vitry-le-François, livraison à domicile pour une commande minimale de 5 brioches et dans un rayon maximum de 10 kilomètres.

● Renseignements et commandes au 03 26 74 83 80.

Autodétermination & Triple Expertise



En mai 2025, l'APEI de Vitry le François a répondu à un appel à projet lancé par l'UNAPEI et s'est engagée avec son soutien pour déployer l'École de la triple expertise.

Le choix de l'association s'est porté sur le sujet de l'autoDétermination, qui consiste à développer les capacités pour une personne de s'impliquer dans la réflexion et la prise de décision relatives à son parcours de vie.

L'idée étant d'offrir des espaces de rencontre et de réflexion réunissant les acteurs de la triple expertise (proches aidants, personnes en situation de handicap et professionnels), afin de croiser les regards et valoriser les expériences de chacun, autour d'une thématique définie.

Un séminaire sur le thème de l'Auto Détermination avec plusieurs temps forts a donc été organisé au sein de l'association le 01/12/2025. La journée a commencé par une conférence interactive le matin menée par Isabelle DE GROOT, créatrice de nombreux outils pédagogiques et adaptés. Puis, l'après-midi s'est poursuivi en différents ateliers participatifs auxquels, proches aidants, personnes accueillies et salariés ont pu participer.



Au total, près de 200 personnes ont assisté à la conférence et 70 ont participé aux ateliers.

Suite à cela, mêlant les 3 P : Proches aidants, Personnes accueillies, Professionnels, des rencontres sont organisées depuis décembre 2025 avec pour objectif de présenter leurs travaux pour les 60 ans de l'APEI.

UN GRAND MERCI À TOUS POUR CE TRAVAIL COLLECTIF





Autodétermination & Triple Expertise

On en parle dans le journal



L'association des parents d'enfants inadaptés entend favoriser l'autodétermination à Vitry-le-François

Mercredi 11 juin, l'association des parents d'enfants inadaptés de Vitry-le-François organisait son assemblée générale. L'occasion d'évoquer l'intégration de l'APEI à l'École de la triple expertise.

Partage :



L'union

Par Soline Carbillat

Publié: 23 juin 2025 à 17h13 | Temps de lecture: 2 min

Lauréate d'un appel à candidature de l'Unapei, réseau associatif français, l'association des parents d'enfants inadaptés (APEI) de [Vitry-le-François](#) intègre avec neuf autres structures l'École de la triple expertise. « Il s'agit d'un groupe de travail et d'échange composé de personnes en situation de handicap, d'aidants et de professionnels », détaille Wanda Saire, directrice générale de l'APEI. En marge de la dernière assemblée générale de la structure vitryate, ce nouveau visage de l'association commente : « Nous voulons travailler à l'autodétermination des personnes en situation de handicap. Parfois, sans s'en rendre compte, on peut trop les couvrir. Ce n'est pas leur rendre service ».

Une conférence sur l'autodétermination des personnes en situation de handicap

Dans ce cadre, une première réunion se déroulera le 30 septembre prochain à Paris. Puis des ateliers émergeront de ce dispositif dans la foulée. « On va bénéficier d'un accompagnement de l'Unapei, pour partager des expériences et témoignages. Derrière, l'idée est d'identifier les besoins et préoccupations des personnes que l'on accompagne afin de mener une réflexion sur nos pratiques et nos postures », présente Wanda Saire. Objectif fixé pour l'association locale : organiser lors de la prochaine grande messe de l'APEI une conférence sur le concept d'autodétermination d'un public spécifique.



Dossier unique informatisé



En 2023, l'ARS (Agence Régionale de Santé) a lancé un appel à projet du programme ESMS numérique afin de généraliser l'**utilisation effective d'un Dossier de l'Usager Informatisé (DUI)** conforme aux exigences du numérique en santé dans l'ensemble des ESSMS, dans le respect des principes éthiques. L'APEI avec l'IMF de Reims, le CRMC de Fagnières et l'ASOMP AEI de Sezannes ont formé ce qu'on appelle une grappe et près de 499 000 € de subvention ont donc été alloués par l'ARS (obtention du logiciel, accompagnement au développement, formation des salariés) ; Le solde ne sera versé totalement qu'avec la garantie que le logiciel est bien en place et utilisé.

Le cabinet LSI, situé à CHAMPAGNE AU MONT D'OR proche de Lyon, assure un accompagnement de qualité et apporte une aide à la décision à la grappe dans le suivi de ce nouveau projet d'envergure.

Dès septembre 2023, les salariés ont été mis à contribution afin de sélectionner un éditeur de logiciel parmi une sélection de quatre sociétés. Et c'est EVOLUCARE avec IMAGO DU qui fût sélectionné.

Le projet a donc réellement pu commencer en 2024 : remontée des données, le paramétrage et les premières formations.

En 2025, les réunions entre les associations de la grappe et l'ARS se sont poursuivies de façon régulière afin d'accompagner la grappe vers les objectifs d'atteinte de cibles demandées par l'ARS. À savoir :

- ⇒ *Un taux d'utilisation du logiciel IMAGO à hauteur de 90 % pour :*
- ◇ *nombre de dossiers actifs, nombre de dossiers avec projet personnalisé, nombre de dossiers actifs avec évènement.*
- ⇒ *Un taux d'utilisation de la Messagerie Sécurisé de Santé et du DMP devant atteindre au minimum 70 %*

Les formations plus précises et plus complètes sont venues parachever l'apprentissage de l'utilisation d'IMAGO. C'est avec l'éditeur du logiciel, EVOLUCARE, qu'ont eu lieu les formations paramétrage, Analytics (outil de statistique) ainsi que le volet médical. L'Institut Michel Fandre nous a dispensé la formation à l'utilisation du logiciel.



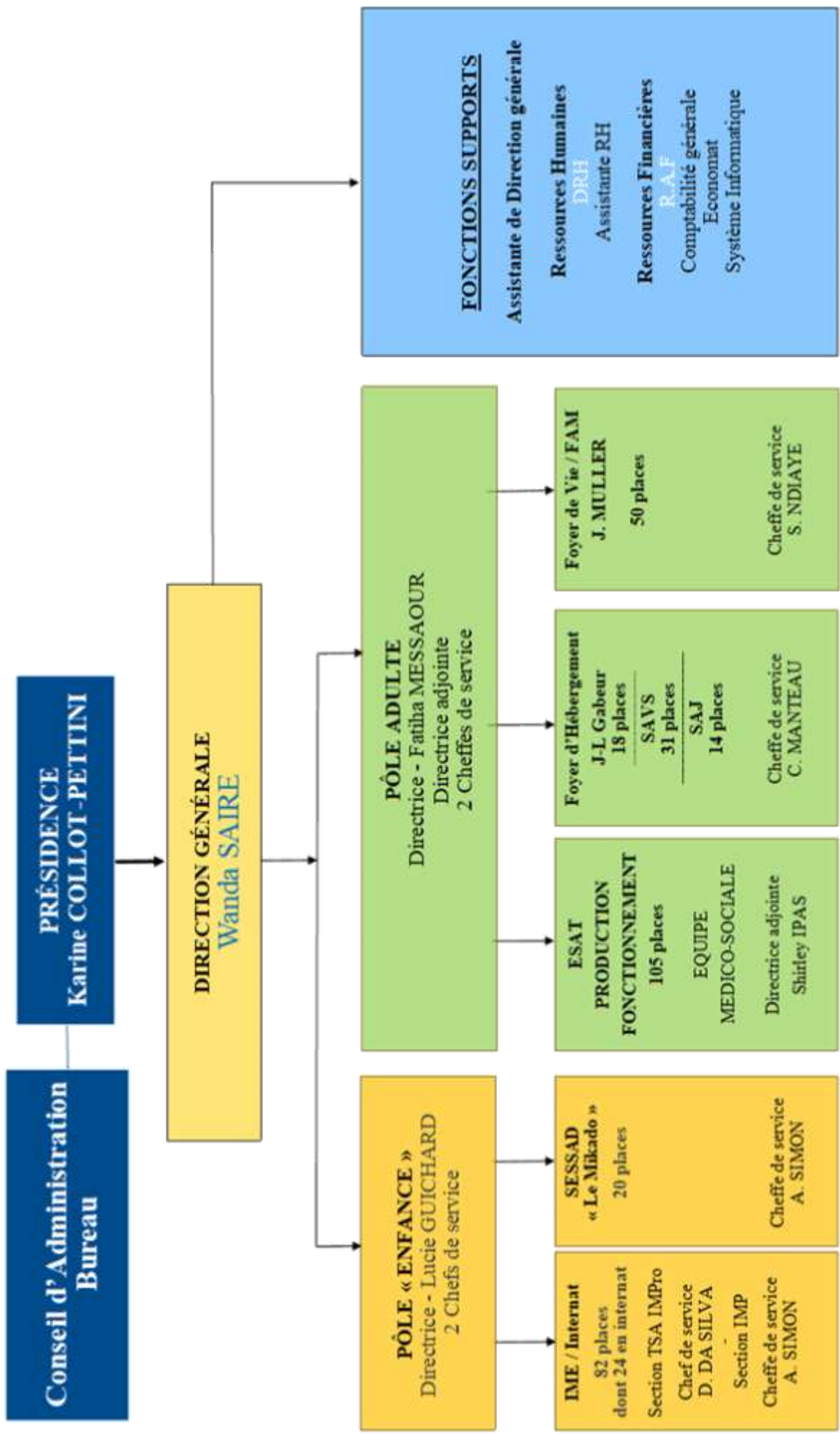
*Concernant la **Messagerie Sécurisé de Santé**, c'est PULSY, groupement régional d'appui au développement de la e-santé dans le Grand Est, et l'opérateur préférentiel de l'Agence Régionale de Santé Grand-Est pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie régionale en e-santé qui a formé les salariés référents.*



Au total, se sont 111 salariés qui ont été formés sur 14 journées réparties sur l'année 2025.



ORGANIGRAMME Mai 2026



Le Pôle « ENFANCE »



L'IME « LES PERRIERES »



L'INTERNAT « LES TOURNESOLS »

SESSAD « LE MIKADO »





Institut Médico-Éducatif

« Les Perrières »

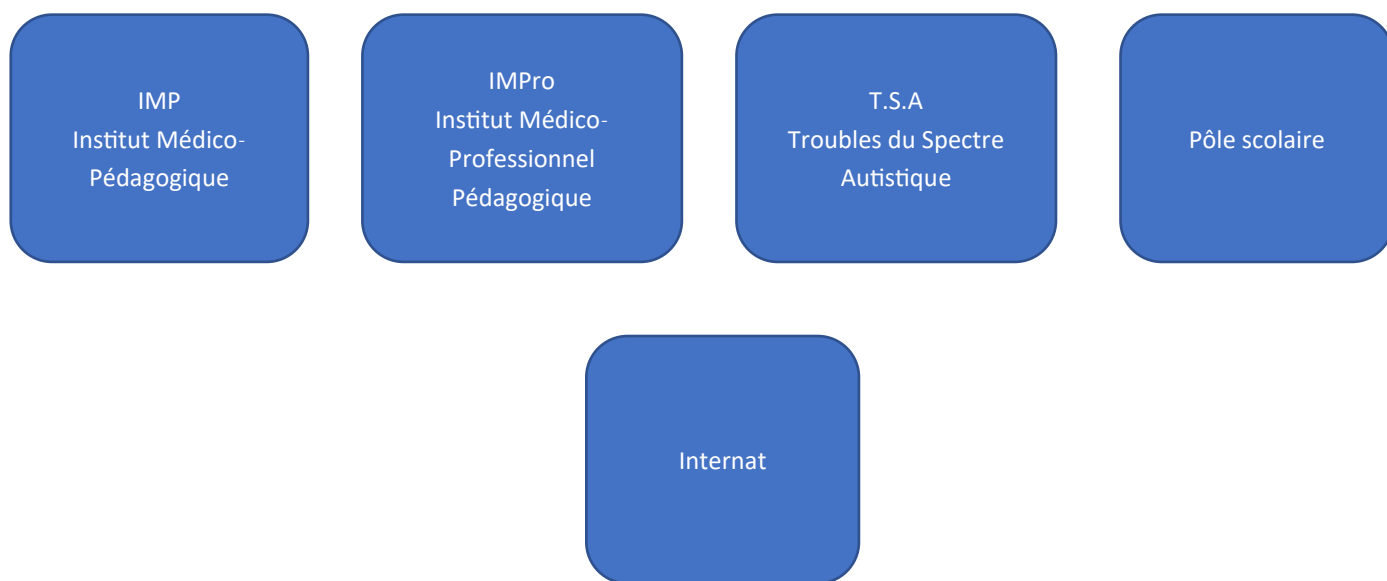
1. L'INSTITUT MEDICO-EDUCATIF « LES PERRIERES » :

L'IME « Les Perrières » situé à Blacy (Institut Médico Éducatif) crée en 1968 accueille 82 enfants et adolescents âgés de 6 à 20 ans, dont 58 places en journée avec 52 DI (Déficience Intellectuelle) et 6 TSA (Troubles du Spectre Autistique), 24 places en internat avec 20 DI et 4 TSA. Une évolution de notre public est observée en effet à ce jour nous accompagnons plus de 20 situations dites Handicap Rare.

L'Ime est une structure dont la mission est le développement de l'autonomie maximale de l'enfant ou de l'adolescent, qu'elle soit sociale, intellectuelle, affective et professionnelle. Ceci au travers d'une prise en charge adaptée et pluri professionnelle (éducative, pédagogique et thérapeutique) et d'une unité d'enseignement.

Tout au long du parcours nous travaillons l'orientation vers le secteur adulte (20 ans) soit vers le pôle travail (ESAT), soit vers le Pôle hébergement (Foyer de vie, Foyer d'accueil médicalisé, Service d'activités de Jour) lorsque les compétences et/ou l'état de santé ne le permettent pas.

L'Ime est organisé autour de différentes section, composé d'une équipe pluridisciplinaire :



Quelques données chiffrées sur admissions et sorties de l'établissement en 2025.

Sur 2025, 9 admissions sur l'Ime dont 2 venant du SESSAD.

- ⇒ 4 sur l'imp.
- ⇒ 4 sur l'impro
- ⇒ 1 sur la section TSA

10 sortants sur 2025 dont 3 ont intégré l'Esat, 1 sortie au SAJ, 1 admission en FAS et 5 retours au domicile.

Répartition par âge et par sexe 2021 à 2025 :

Profils des jeunes entrés pendant l'année		
Classes d'âge	Nombre	%
Moins de 3 ans		0%
3 à < 6 ans		0%
6 à 10 ans (inclus)	3	33%
11 à 13 ans (inclus)	4	44%
14 à 15 ans (inclus)	0	0%
16 à 17 ans (inclus)	2	22%
18 à 19 ans (inclus)	0	0%
20 à 24 ans (inclus)	0	0%
25 à 29 ans (inclus)	0	0%
Total	9	100%

Lieu de domicile des jeunes sur 2025 :

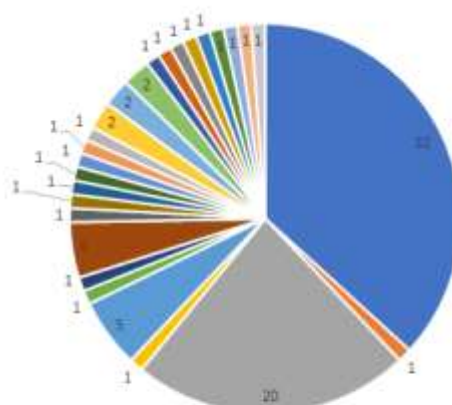
Domicile des jeunes en fil active 2025
IME Blacy



■ Famille ■ Famille d'accueil - Foyer - MECS

Commune de résidences :

Commune résidence jeune



■ Vitry-le-François ■ Reims ■ Châlons en Champagne ■ Chepy ■ Pargny sur Saulx ■ Heiltz le Maurupt
 ■ Maurupt le Montois ■ Busy le Repos ■ Filchancourt ■ Vavray le Grand ■ Vitry-en-Perthois ■ Haussignemont
 ■ Favresse ■ Larzicourt ■ St Rémy en Bouzemont ■ Luxembourg-Village ■ Frignicourt ■ Margerie-Hancourt
 ■ Vouillers ■ Marolles ■ Courcy ■ Maily le Camps ■ Sivry-Arte ■ Lenharré
 ■ Thas ■ Sompuis ■ Sainte-Menehould



Âge à la sortie

Classes d'âge	Nombre	%
Moins de 3 ans		0%
3 à < 6 ans		0%
6 à 10 ans (inclus)		0%
11 à 13 ans (inclus)		0%
14 à 15 ans (inclus)		0%
16 à 17 ans (inclus)	1	10%
18 à 19 ans (inclus)	3	30%
20 à 24 ans (inclus)	6	60%
25 à 29 ans (inclus)		0%
Total	10	100%

I.a. L'Institut Médico-Pédagogique

L'Institut Médico-Pédagogique, à vocation éducative, accueille les enfants de 6 à 14 ans. Le travail au quotidien sur chaque groupe permet à l'enfant de tendre vers une autonomie maximale. La dynamique des groupes est un moteur pour valoriser l'enfant et lui permettre de mettre à jour ses potentialités et réduire ses difficultés.

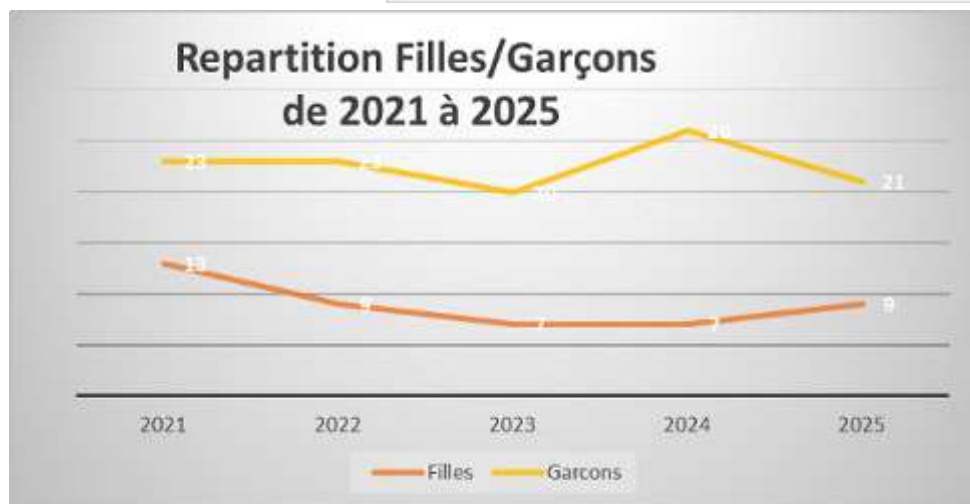
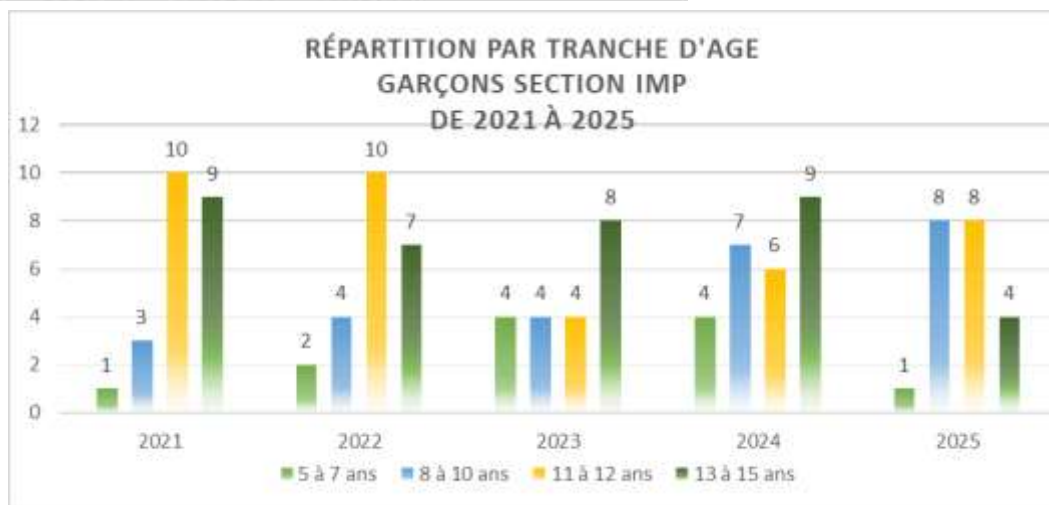
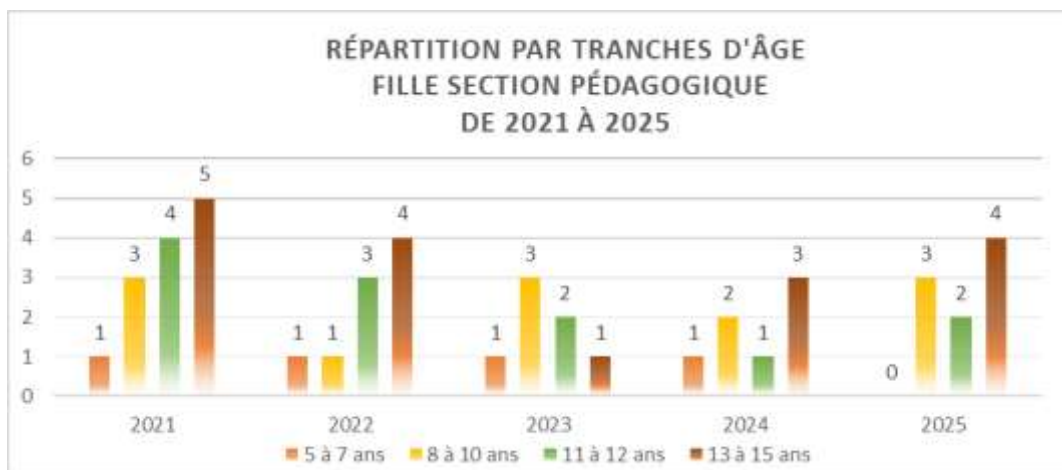
L'accompagnement vise l'intégration, l'adaptation aux changements, la valorisation de l'enfant en vue d'un meilleur épanouissement. Les apprentissages cognitifs, de gestion de la vie quotidienne, d'autonomie sont également au cœur du travail effectué sur chaque groupe.

L'IMP est actuellement constitué de 4 groupes :

- ⇒ **Schtroumpfs** : pour les 6 ans - 8 ans
- ⇒ **Picsou** : pour les 9 ans - 10 ans
- ⇒ **Astérix** : les 11 ans - 12 ans
- ⇒ **Lucky Lucke** : les 13 ans - 14 ans

Cette « règle » d'âge s'adapte évidemment aux besoins et capacités des jeunes que nous accompagnons.

1. LES DONNÉES CHIFFRÉES





2. L'ANALYSE DES GRAPHIQUES

a. Une masculinisation Croissante

Le graphique "Répartition Filles/Garçons de 2021 à 2025" montre une tendance de fond très marquée :

- *Baisse constante de l'effectif féminin* : On observe une chute significative, passant de 13 filles en 2021 à seulement 7 ou 9 filles entre 2023 et 2025. C'est une diminution de près de 40% en cinq ans.
- *Prévalence masculine* : À l'inverse, l'effectif masculin reste stable et dominant, avec un pic à 26 garçons en 2024.
- *Interprétation* : Le ratio s'est déséquilibré de manière spectaculaire. En 2024 et 2025, on compte environ 3 garçons pour 1 fille. Comme vous l'avez noté dans le texte, cette baisse des effectifs féminins est difficile à expliquer objectivement, mais elle pose la question de la dynamique de mixité au sein des groupes de vie (certains groupes deviennent exclusivement masculins).

b. Un rajeunissement Global

Le graphique "Moyenne d'âge" et les détails par tranches d'âge révèlent un changement de profil des usagers :

- *Baisse de la moyenne d'âge* : Elle culmine à 13,2 ans en 2021 pour descendre progressivement à 10,6 ans en 2025.
- *Analyse par tranches (Garçons)* : On remarque une forte poussée des tranches plus jeunes. En 2025, les garçons de 8 à 10 ans et de 11 à 12 ans (8 individus par tranche) sont majoritaires par rapport aux plus grands (13-15 ans) qui ne sont plus que 4.

Analyse par tranches (Filles) : L'effectif est tellement réduit qu'une seule tranche d'âge (les 13-15 ans en 2025) représente la moitié de l'effectif féminin (4 filles sur 8).

L'IMP accueille des enfants de plus en plus jeunes. Cela implique une adaptation des activités pédagogiques et éducatives vers des besoins liés à la petite enfance et aux apprentissages fondamentaux, plutôt qu'à la préadolescence.

3. LES ACTIVITÉS, SORTIES, SÉJOURS EXTÉRIEURS EN 2025

a. Actions d'intégration et de partenariat avec les entreprises, services publics et les établissements scolaires :

- ⇒ Classe nature au Der avec la LPO
- ⇒ Accueil de l'école de HUIRON autour d'atelier moteur, de réalisation de pâtisseries...
- ⇒ Atelier Musique avec un prestataire extérieur
- ⇒ Médiathèque Vitry et Pargny
- ⇒ Le château de Bussémond à St Lumier
- ⇒ La salamandre, piscine de Vitry
- ⇒ Bords 2 scènes
- ⇒ OMS et l'école des champions
- ⇒ Les pompiers
- ⇒ Le cinéma Pierre Brasseur
- ⇒ Et tous les autres...

b. Actions en lien avec le Sport Adapté :

- | | |
|-------------------------------|--|
| ⇒ Compétitions judo | ⇒ Basket à, chalons |
| ⇒ Cross à Ville en Selve | ⇒ Judo et hand |
| ⇒ Foot à Reims | ⇒ Jeux de boules |
| ⇒ Découverte judo à Couvrot | ⇒ Piscine hebdomadaire à la Salamandre |
| ⇒ Journée motrice à St Dizier | ⇒ Sortie Bowling |
| ⇒ Découverte basket | |

c. Actions en lien avec les activités de groupes :

- | | |
|--|--|
| ⇒ Photo de classe | ⇒ Visite d'une savonnerie |
| ⇒ Activités nature aux bords du Lac du der : promenade, jeux, restaurants... | ⇒ Sortie régulière pour observer les rafales et visite de la base aérienne 112 de Saint Dizier |
| ⇒ Sorties dans différentes piscines à et autour de Vitry : Vitry, Saint-Dizier ... | ⇒ Sortie ferme pédagogique de Frampas |
| ⇒ Chasse aux œufs à Bussemont | ⇒ Color Run organisé par l'IME |
| ⇒ École des champions | ⇒ Kermesse organisée par l'IME |
| ⇒ Sortis scolaire à Parrot Word | ⇒ Activité mon Journal avec Marine l'ergo |
| ⇒ Sortie à Nigloland | ⇒ Sortie à Paris 5 sens pour Picsou |
| ⇒ Supermarchés vitryats | ⇒ Participation à la pose de la première pierre de l'internat |
| ⇒ Sortie Reims | ⇒ Marche de Noel à Reims Schtroumpfs |
| ⇒ Plusieurs enfants ont participé à des temps forts de la médiation cheval : Halloween, Noël, chasse aux œufs... | ⇒ Sortie Memphis café Picsou |
| ⇒ Sortie a des spectacles | ⇒ Sortie dans la boulangerie Maison de Bourgoin fabriquer des galettes. |
| ⇒ Sorties au cinéma. | |
| ⇒ Participation à la fête de l'été du pôle enfance, au carnaval, chasse aux œufs, Kermesse, Halloween, Noël et autres activités organisées en intra. | |
| ⇒ Participation pour le lancement de l'Opération Brioche. | |
| ⇒ Barbecue à l'IMP ou à Givry en Argonne | |

- ◆ Activité autour de l'hygiène et de la santé grâce aux stagiaires infirmières
- ◆ Repas à thèmes organisés par les cuisines et participation aux décors de la salle de restaurant.
- ◆ Sorties dans le vitryat pour découvrir l'environnement.
- ◆ Un séjour au parc Astérix pour les petits.



L'IMP en quelques photos



I.b. L'Institut Médico-Professionnel

L'institut médico-professionnel accueille les adolescents et jeunes adultes de 14 à 20 ans (et au-delà dans le cadre de l'amendement CRETON).

Le travail au quotidien sur chaque atelier permet aux jeunes d'acquérir des savoirs préprofessionnels et professionnels.

Les principes

- ⇒ Élaborer un projet de prise en charge éducative, préprofessionnelle, professionnelle ;
- ⇒ Mettre en place un programme d'apprentissages des gestes, postures, et techniques de l'activité support de l'atelier ;
- ⇒ Favoriser le développement de capacités, de savoir-faire, et savoir être professionnels ;
- ⇒ Travailler dans la continuité du projet personnalisé mis en place par l'établissement d'origine (si c'est le cas), en tenant compte, des capacités que le jeune présente, de son projet, du projet de la famille, des évaluations ;
- ⇒ En coordination avec les autres professionnels de l'établissement, mettre en place une prise en charge globale assurant le développement et le bien-être du jeune ;
- ⇒ Travailler sur l'orientation en sortie d'IME.

1. Les stages

Les stages permettent une confrontation au monde du travail. Ils représentent une mise en situation professionnelle de la personne en situation de handicap, au plus près des réalités, des obligations et des contraintes inhérentes aux milieux protégés ou ordinaires de travail. Ils sont source de valorisation pour la personne et l'engagent dans le respect de certaines exigences (durée, qualité, coût...). Ils sont aussi des moments forts d'échange et de reconnaissance.

Pour l'équipe, ces stages sont des moments d'observation et d'évaluation des capacités de la personne en situation de travail. Ils permettent aussi d'évaluer l'autonomie relative :

- ⇒ Aux déplacements ;
- ⇒ Aux relations ;
- ⇒ À l'exécution du travail.

Ces stages peuvent se dérouler à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement. Ils représentent une palette de lieux possibles de mise en situation professionnelle, au regard des capacités acquises de la personne et celles à développer. Ces différents lieux s'inscrivent dans une progression possible. Ils ne sont pas soumis à rémunération. Ils font l'objet d'une convention de stage et d'une évaluation.

Des partenariats sont mis en place et développés avec les ESAT de la région (Vitry, Chalons, Meix, Sézannes...).

Les différents stages extérieurs à l'IME ont pour but de préparer l'orientation des jeunes, soit vers le milieu ordinaire, soit vers le milieu protégé (travail, hébergement, établissements).

Les stages en ESAT ont également une fonction pédagogique d'apprentissage des gestes professionnels, des métiers que nous ne pouvons mettre en place d'égale façon au sein de notre établissement.

Nous accompagnons également les stages réalisés dans le cadre des formations pour les jeunes scolarisés en collège ou lycée.



STAGES ESAT		
Dates	Lieu	Atelier
13 /01 au 24/01	ESAT Vitry	Atelier restauration/service en salle
13 au 31/01	ESAT Vitry	Atelier Espaces Verts
27/01 au 07/02	ESAT Sézanne	Atelier de conditionnement
24/02 au 14/03	ESAT Vitry	Atelier Espaces Verts
<u>17/03 au 04/04</u>	ESAT Vitry	Atelier restauration/Cuisine
31/03 au 11/04	ESAT Vitry	Espaces Verts
31/03 au 10/04	ESAT Vitry	Atelier restauration/service en salle
24/03 au 11/04	ESAT Vitry	Atelier Espaces Verts
14/04 au 18/04	ESAT Châlons	Atelier blanchisserie industrielle
12/05 au 23/05	ESAT Vitry	Atelier restauration/Cuisine
16 au 27/06	ESAT Vitry	Atelier restauration/Cuisine
16/06 au 27/06	ESAT Vitry	Atelier Espaces Verts
<u>16/06 au 10/07</u>	ESAT Sézanne	Atelier de conditionnement
15 au 26/09	ESAT Vitry	Atelier restauration/Cuisine
30/06 au 11/07	ESAT Vitry	Atelier restauration/service en salle
15 au 26/09	ESAT Vitry	Espaces Verts
29/09 au 17/10	ESAT Vitry	Atelier Espaces Verts
03 au 24/10	ESAT Châlons	Atelier blanchisserie industrielle
03 au 21/11	ESAT Vitry	Atelier restauration/Cuisine
03 au 21/11	ESAT Vitry	Espaces Verts
03 au 14-11	ESAT Vitry	Atelier Restauration/service en salle
24/11 au 5/12	ESAT Vitry	Atelier restauration/service en salle
01/12 au 12/12	ESAT Sézanne	Atelier de conditionnement

23 stages en ESAT soit 7 de plus qu'en 2024

Admission en ESAT :

→ *Le 06/02/25*

→ *Le 05/05/25*

→ *Le 02/11/25*

Les 3 jeunes ont été admis à l'ESAT de Vitry-le-François

STAGES FOYER D'HEBERGEMENT	
Dates	Lieu
24/02 au 14/03	Foyer JL Gabeur
31/03 au 11/04	Foyer JL Gabeur
06 au 17/10 - Week-ends inclus	Foyer JL Gabeur
03 au 21/11 - Week-ends inclus	Foyer JL Gabeur

1 admission au Foyer Jean Louis Gabeur en 2025

8 stages sur cette année 2025, soit 7 de moins que l'année précédente : les orientations travaillées s'orientant plus vers les ESAT que vers les SAJ et Foyer.

STAGES au S.A.J.	
24/02 au 16/03	SAJ JL Gabeur
24 au 28/11	SAJ JL Gabeur

STAGES en Foyer d'Accueil Spécialisé	
31/03 au 01/04	FAS Les Islettes (Meuse)
23/06 au 26/06	FAS Les Islettes (Meuse)

2. Les groupes et ateliers

L'Impro est actuellement constitué de 4 groupes :

Picasso : pour les 13 ans ½ -14 ans (sortants de l'IMP)

Pablo : pour les 14-16 ans

Tinguely : pour les 16- 18 ans

Dali : pour les 18 ans et plus.

Cette « règle » d'âge s'adapte évidemment aux besoins et capacités des jeunes que nous accompagnons.

Le travail s'articule autour de 5 ateliers :

- ⇒ Horticulture espaces verts
- ⇒ Cuisine
- ⇒ Service en salle
- ⇒ Lingerie
- ⇒ Entretien des locaux

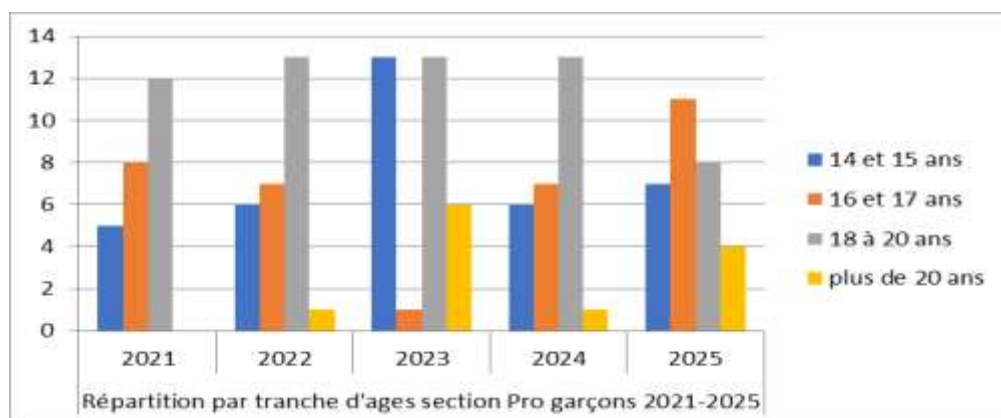
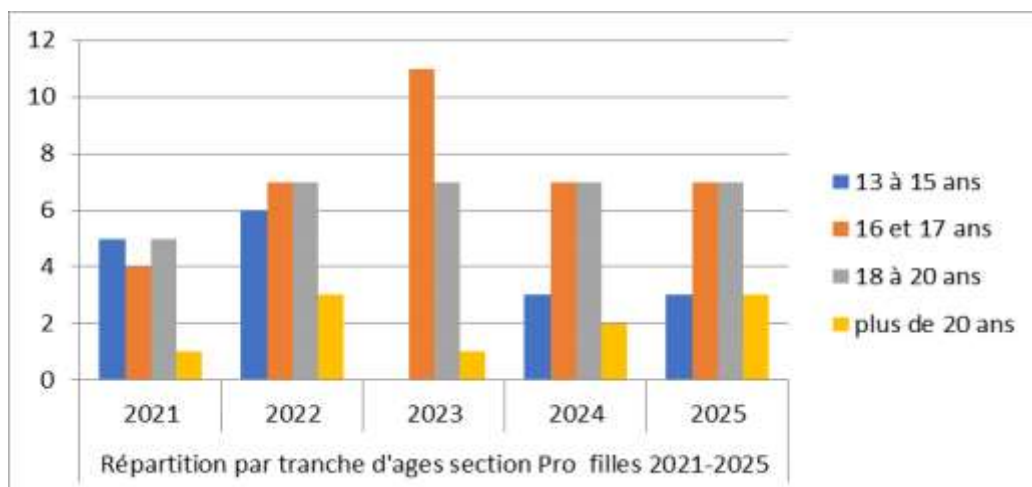
Et d'activités professionnelles :

- ⇒ Couture
- ⇒ Bricolage
- ⇒ Fabrication de briques en papier
- ⇒ Démontage et recyclage
- ⇒ Création et fabrication d'accessoires, ou de meubles.



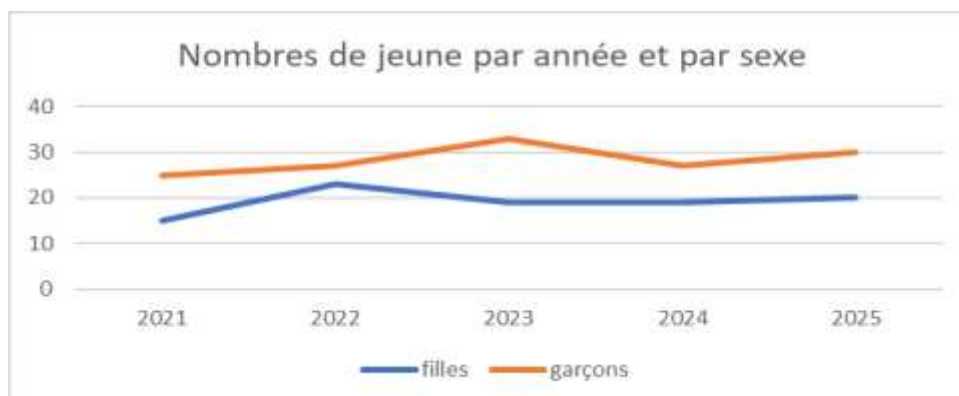
3. Données graphiques

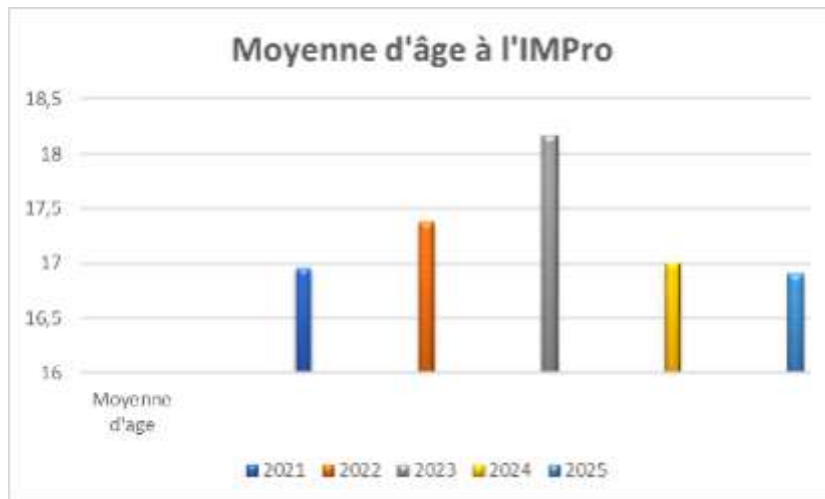
Tranches d'âges/sexe



L'IMPro est majoritairement masculin depuis ces 9 dernières années. En 2025, le jeu des changements de groupe a amené à fusionner les groupes Pablo et Picasso pour en faire un groupe de 15 jeunes accompagnés par 3 éducateurs.

Effectifs par sexe et moyenne d'âge





La moyenne d'âge pour la section professionnelle reste stable, autour de 17 ans et confirme le rajeunissement de la population de l'IMPro.

4. Réalisations de l'année

A. Actions d'intégration et de partenariat avec les entreprises et les écoles :

- ⇒ 04 février rencontre avec les responsables de Macdo Commercy ;
- ⇒ 18 nov. journée de stage au Macdo Commercy ;
- ⇒ 03 juin classe nature au Der ;
- ⇒ 10 juin visite du Lycée François 1er ;
- ⇒ 09 déc. accueil de l'école de HUIRON autour d'atelier moteur, de réalisation de pâtisseries.

B. Actions en lien avec le Sport Adapté :

- ⇒ 06 fév. Compét judo
- ⇒ 20 mars badminton à Bouzy
- ⇒ 10 avril cross à Ville en Selve
 - ⇒ 14 mai foot à Reims
 - ⇒ 27 mai découverte judo à Couvrot
 - ⇒ 05 juin journée motrice à St Dizier
 - ⇒ 12 juin découverte basket
 - ⇒ 12 juin coupe parafoot
 - ⇒ 03 juillet basket à, chalons
 - ⇒ 10 juillet trikayathlon
 - ⇒ 09 oct. basket à Suipe
 - ⇒ 27 nov. futsal St Martin
 - ⇒ 04 déc. basket à St Martin
 - ⇒ 11 déc. judo et hand à Couvrot





C. Actions en lien avec les activités de groupes :

- ⇒ 01 avril photo de classe
- ⇒ 08 avril sortie der
- ⇒ 09 avril sortie St Dizier tinguely
- ⇒ 21 mai école des champions
- ⇒ 10 avril picsou et schtroumpf au der
- ⇒ 11 juin sortie au der Picasso
- ⇒ 17 juin sortie Parrot Word
- ⇒ 24 juin Pumptrack St Dizier arc en ciel
- ⇒ 03 juillet iris en foret
- ⇒ 03 juillet Picasso grimpe aux branches
- ⇒ 08 juillet Pablo sensass Reims
- ⇒ 09 juillet Iris ferme péda
- ⇒ 10 juillet Arc en Ciel aqua parc



- ⇒ 15 juillet avec Nigloland
- ⇒ 16 juillet tinguely au Der
- ⇒ 17 juillet Dali et Pablo au Der
- ⇒ 14 oct. Picasso à Fein Veel
- ⇒ 23 oct. sortie médiathèque Schtroumpf
- ⇒ 21 nov. Bords de Scène Picasso
- ⇒ 11 déc. Picasso Bords de Scène
- ⇒ 15 déc. internat resto asiatique
- ⇒ 19 déc. IME au cinéma



I.c. La scolarisation à l'IME

Les enfants orientés en IME ont un parcours scolaire souvent caractérisé par des échecs générant une certaine souffrance, et parfois le rejet de cette forme d'apprentissage.

Cette réalité, en plus de la déficience, nécessite une approche singulière et différenciée de l'enseignement traditionnel.

Nous proposons donc trois approches des enseignements scolaires :

a. L'Unité d'enseignement :

L'Education Nationale détache un enseignant spécialisé présent toute l'année à l'I.M.E. au sein de l'Unité d'Enseignement Pédagogique.

Nous mettons à disposition une salle de classe et le matériel nécessaire à l'enseignement.

L'accès à cette Unité est conditionné par le projet personnalisé de scolarisation (PPS) devant être établi par la MDPH.

A ce jour, nous sommes dans l'attente des PPS et de la convention avec l'Education Nationale.

Pour l'année scolaire 2025 – 2026, 21 jeunes sont scolarisés en UE. Ils sont répartis en 3 groupes de travail, selon leurs niveaux, ce qui représente des petits groupes de 6 à 8 élèves et chaque jeune vient en classe environ 6 heures par semaine. Les principaux axes de travail concernent l'apprentissage des fondamentaux en français et en mathématiques mais d'autres activités sont aussi menées sur des sujets et thèmes différents : de l'histoire des arts et des arts visuels avec l'étude d'œuvres autour du monde, des sciences, des débats, de l'histoire et de la géographie... Aussi, deux projets principaux rythment les temps de travail en UE :

⇒ Un **projet classe nature**, en partenariat avec des jeunes de l'imp et de l'impro, qui a pour thème « *La nature au fil des saisons* ». Ce projet est de temps en temps partagé avec l'école de Huiron.

Un **concours d'écriture** « *Les petits Molières* », avec le thème « *Faire entendre sa voix* », qui propose aux élèves de laisser libre cours à leur imagination sur quatre sujets : le droit à l'erreur, le droit de s'accomplir, le droit à la différence et grandir dans un monde durable (qui sont 4 principes de la convention internationale des droits de l'enfant). La remise des prix aura lieu en juin 2026. Les lauréats se verront remettre leurs prix lors d'une cérémonie, en présence de membres du jury.

Le projet de l'année scolaire 2024-2025 : **la nature au fil des saisons.**

L'unité d'enseignement est complétée par le travail de deux éducatrices spécialisées.

b. Atelier de la référente parcours scolaire :

Travail administratif et de partenariat : dossiers, emplois du temps, rencontres des responsables d'établissement, échanges avec les familles, création de projet et une activité chant 1 vendredi sur 1 de 13h15 à 14h.

22 élèves en classe chaque semaine

1. Objectifs pédagogiques :

- ⇒ Etude littéraire : lecture, compréhension, construction lexicque ;
- ⇒ Mathématiques : calculs, numération, géométrie, situations à problèmes ;
- ⇒ Ouverture à la culture musicale traditionnelle

La programmation des textes de lectures correspond aux différentes thématiques.

L'atelier scolaire est consacré comme chaque année, au lire écrire, compter.



2. Les projets :

Cette année différents projets ont vu le jour :

- ⇒ **Un partenariat classe nature avec l'école de Huiron** a vu le jour avec les enseignante GS et CP :
- ⇒ **Une chasse au trésor** à Huiron, à proximité de l'école, sur la thématique des couleurs, en organisant un tutorat grands-petits.
- ⇒ **Des activités autour de la lecture** : la petite abeille. Avec des activités sur la chronologie de l'histoire, des images séquentielles, des mots à reconstituer
- ⇒ **Une présentation** du métier d'apiculteur et de la ruche
- ⇒ **Un atelier cuisine** à l'IME, réalisation de sablés de Noël
- ⇒ **Une chanson** partagée, et des activités motrices sous forme d'ateliers.
- ⇒ **Projet musique avec un intervenant extérieur**
 - ◆ Découverte des instruments et rythmes corporels
 - ◆ Les saisons à travers la musique : perception des rythmes et émotions différentes
- ⇒ **Chants sur les différentes saisons**
- ⇒ **Lecture de saison**
- ⇒ **Arts visuels**

La fin d'année scolaire nous amènera à différents temps de présentation devant un public...

- ⇒ **PROJET PARTENARIAT AVEC LA CHORALE DU COLLEGE DES INDES**, qui se poursuit cette année avec le répertoire de JJ GOLDMAN travaillé dans nos établissements respectifs et partagé à une date non définie à ce jour.
- ⇒ **PROJET IMMERSION au LYCEE FRANCOIS 1ER** : Dans la continuité du partenariat engagé lors d'une visite d'un groupe au lycée. Une immersion a été effectuée pour un groupe d'élèves sur deux séances d'atelier, pendant que leurs élèves sont partis en stage.
 - ◆ 27.01.2026 : de 13h30 à 15h30 production alimentaire en atelier cuisine confection de desserts
 - ◆ 29.01.2026 : de 11h à 15h service restauration mise en présentation et vente en cafétéria, entretien des locaux (de la production du mardi)
- ⇒ **PROJET PARTENARIAT AVEC MC DONALD'S DE COMMERCY** pour 6 jeunes Une journée d'immersion, avec, dans un premier temps la présentation de l'entreprise et le travail de son équipe, et dans un deuxième temps une mise en situation en cuisine, en salle, au drive : 18.11.25



Le déroulement :

- ◆ Visite de l'établissement : le comptoir, le stock, la cuisine, la salle.
- ◆ Découverte du cheminement d'une commande depuis la demande du client jusqu'au service.
- ◆ Mise en situation par groupe de 3, avec encadrement par une personne du restaurant pour chaque groupe : 3 en cuisine, 3 au comptoir
- ◆ Echange des 2 groupes d'activité.



- ⇒ **PROJET TRAVAUX PRATIQUES, ATELIER SCOLAIRE** : Concernant les élèves du groupe DALI, l'activité scolaire se décline avec les travaux pratiques. En effet, après observation des réinvestissements de la théorie en atelier, et échanges avec les collègues techniques, un travail plus concret est important. En plus du travail sur le CV et la lettre de motivation.

c. Atelier MADAME CLOWEZ :

Sur l'année scolaire 2024-2025 nous avons travaillé sur « **La Nature à travers les saisons** ». Nous avons abordé le cycle des saisons, le calendrier, l'observation des oiseaux et des êtres vivants au fil des saisons avec un partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) du Lac du Der.

Chaque vendredi de 10h à 11h30, un groupe de 15 élèves rassemblant les trois classes et ateliers scolaires, travaille en **CLASSE NATURE**.

L'objectif principal étant d'éveiller à l'environnement naturel proche, par des activités sur les végétaux et les animaux, à travers les saisons afin de se connecter à la nature et de la voir évoluer dans le temps.

- ⇒ L'observation et l'étude de différentes plantes, feuilles, écorces, fruits...
- ⇒ La récolte afin de constituer un herbier,
- ⇒ La représentation par croquis, photos, tableaux
- ⇒ L'observation des êtres vivants, des oiseaux en particulier

Objectifs visés sur le thème :

- Comprendre le fonctionnement du vivant
- Comprendre le cycle des saisons
- Observer et connaître les végétaux
- Observer et connaître les oiseaux
- Développer une conscience écologique

1. Sorties pédagogiques

Dans le cadre du projet Scolaire, nous avons organisé deux sorties.

La première au Lac du Der, avec les élèves de la classe Nature, pour observer les oiseaux avec l'animateur de la LPO et visiter de la Grange aux abeilles.

Puis nous avons clôturé l'année avec la sortie à Parrot World un parc d'oiseaux, cette fois pour tous les jeunes de l'IME.



2. Perspectives

Nous avons développé de nouvelles approches pour favoriser l'apprentissage des compétences scolaires. Les élèves progressent et ils s'investissent dans les projets qui leur sont proposés. Cela nous permet également de les observer dans des contextes différents et d'adapter notre accompagnement.



Le travail en équipe permet d'assurer également une continuité dans les apprentissages scolaires pour approfondir ou acquérir de nouvelles compétences et de nouveaux savoirs.

La classe « Nature » a été un succès et a apporté beaucoup dans les interactions entre les jeunes d'âges différents : plaçant ainsi les plus grands dans une posture de tutorat avec les plus petits.

Par conséquent, nous poursuivons la classe « Nature » pour l'année 2025-2026.

3. Profil des élèves

Voici la constitution des groupes de septembre 2024 à juillet 2025 :

- ⇒ **IMP** : 5 groupes soit 18 jeunes
- ⇒ **TSA** : 1 groupe de 2 jeunes et 3 jeunes dans des groupes IMP
- ⇒ **IMPRO** : 3 jeunes

Soit un total de **26 jeunes** bénéficiant de l'atelier scolaire.

a) Le groupe IMP :

Depuis la rentrée de septembre 2023, un nouveau groupe a été constitué pour accueillir les plus jeunes dès 6 ans. Cela permet de travailler en douceur le statut d'apprenant dans une classe et de travailler des apprentissages scolaires de niveau Petite Section.

La lecture d'album est utilisée comme support pour les éveiller et susciter leur curiosité ainsi que développer le langage oral. Nous travaillons également la mémoire en apprenant des comptines et le graphisme dans toutes ses dimensions.

Sur les groupes de l'IMP, il y a deux types de profil : les élèves présentant des troubles du langage oral et ceux présentant des troubles du comportements.

Nous travaillons énormément la phonologie avec la méthode des Alphas accompagnée de la méthode Borel Maisonnay. Nous marquons chaque son par un geste. De plus, nous communiquons avec le langage « Bébé Signe ». Une formation a eu lieu en septembre 2024 pour apprendre le langage des signes et permettre une meilleure compréhension et améliorer les échanges avec les jeunes souffrant de troubles du langage oral.

Avec cette méthode, les élèves mémorisent et certains commencent à entrer dans l'apprentissage de la lecture : il décode des syllabes simples et des mots simples.

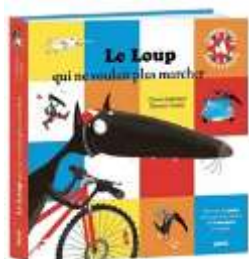


b) Le groupe TSA :

Désormais il n'y a qu'un seul groupe avec 2 jeunes âgés de 10 ans présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme avec troubles associés.

Ces 2 jeunes ont un niveau début CP, nous avons ainsi travaillé l'apprentissage de la lecture et le calcul. Ils progressent dans les apprentissages scolaires.

4. Atelier Lecture



Cette année nous avons travaillé sur le thème des Transports à partir de l'album « Le loup qui ne voulait plus marcher ».

Nous sommes allés au salon du Livre à Troyes, pour susciter et éveiller la curiosité autour du livre.

Ainsi à partir de cet album, nous avons fait découvrir :

- L'évolution de la voiture
- L'évolution des machines volantes : de la montgolfière à l'avion
- Découverte de la calèche avec une sortie pour découvrir ce moyen de transport
- L'évolution du train : nous avons pu ainsi prendre le TGV pour ceux qui participaient à la sortie de Paris pour les Jeux Olympiques et nous sommes allés au Lac Du Der faire le petit train touristique.

Cet atelier permet d'enrichir le vocabulaire des jeunes, de mieux comprendre leur environnement et de développer l'apprentissage de la lecture (phonologie, décodage, etc.)

I.d. La pratique sportive au sein de l'IME

L'Ime les Perrières est doté de 2 éducateurs sportifs :

1. L'IMP et L'IMPro

Durant cette année, les activités sportives proposées aux différents groupes au sein de l'établissement sont les suivantes :

- ✓ Athlétisme, judo, basket-ball, cirque, jeux de raquettes, course d'orientation, course à pied.

Des cycles de 6-8 séances ont été proposés pour chaque activité.

- ✓ Nous participons tous **les vendredis matin** sur les créneaux scolaires à **l'activité piscine** au centre aquatique « La Salamandre » de Vitry le François ; sous forme de trimestres, tous les groupes de l'IMP et de l'Impro sont invités à participer
- ✓ **L'activité judo** se déroule tous **les mercredis** sous 2 temps : un groupe de l'IMP et un groupe de l'IMPRO. (18 jeunes sont concernés par l'activité)
- ✓ **L'activité athlétisme** est également proposé **le lundi** après-midi. 6 jeunes de l'IMPRO composent le groupe.



Une color Run a été proposée en octobre à tous les jeunes de l'IME ; un collège ainsi que la Mission Locale de Vitry le François.

Aussi, une sortie récréative au Lac du Der a été proposée aux jeunes de l'IMP durant l'été.

Nous avons une nouvelle fois participé à l'Ecole des Champions organisés par la Ville de Vitry le François courant Mai.

Enfin, **le sport adapté** se poursuit par l'intermédiaire de l'association sportive chalonnaise « les Matelots ». Tous les jeunes de l'IME sont concernés par les activités « sport adapté »

14 sorties ont été proposées durant l'année 2025, en loisirs ou en compétitions.

2. La section TSA :

Les jeunes de la section ont participé à plusieurs activités physiques adaptées au sein de l'IME de Blacy.

Nous disposons d'un petit gymnase au sein de l'IME spécialement consacré aux jeunes de la section TSA.

Les activités physiques proposées au gymnase : Parcours moteurs, jeux de ballons, jeux de précision : tir à l'arc, jeux de fléchettes, travail du schéma corporel...

a. Les sorties des jeunes TSA en 2025 :

- ✓ L'activité piscine est organisée durant toute l'année scolaire.
- ✓ Jeux de boules à Châlons en champagne en février
- ✓ Journée nationale des activités motrices à St-Dizier en juin
- ✓ Basket orienté à Vitry en juin
- ✓ Color run en octobre à Blacy

I.e. La section TSA

La section TSA s'articule toujours autour de 2 groupes :

- ✓ Arc en Ciel pour les plus jeunes
- ✓ Iris pour les adolescents

C'est une section pouvant accueillir 10 jeunes, pour un binôme éducatif de 2 professionnels par groupe.

L'année 2025 était tournée vers les sorties, et le travail de repères, des notions de partages.

Des découvertes :

« *L'école de la Forêt* » mis en place avec convention au Château de Bussémont.



Mais également en sortie au Val d'Ante...

Ou Nigloland



Pumptrack à St Dizier...

A l'interne, l'accent a été mis sur les apprentissages scolaires, de communication (verbale ou non verbale), le relationnel.



PECS

Cette année, nous avons accentué le travail pour chaque enfant au niveau des évaluations :

- ✓ **Pep3** : (cognition verbale/préverbale, langage expressif, langage réceptif, motricité fine, motricité globale, imitation visuo-motrice) complétés par les aspects plus souvent évoqués dans le cadre des comportements inadaptés : expression affective, réciprocité sociale, comportements moteurs et comportements verbaux caractéristique
- ✓ **Vineland** : outil d'évaluation qui permet de mesurer le degré d'autonomie d'une personne dans sa vie quotidienne.
- ✓ **Profil sensoriel** : évaluer la capacité d'intégration des stimuli sensoriels de l'enfant ainsi que les répercussions sur son comportement.



- ✓ **Comvoor** : outil d'évaluation des précurseurs de la communication.
- ✓ **Bilan des somatognosies** : Représentation psychique plus ou moins consciente que nous avons du fonctionnement de notre corps
- ✓ **Evaluation motrice** : travail sur le schéma corporel, la mobilisation du corps (par ergothérapeute, éducateur sportif)

Des absences de professionnels, et des difficultés de recrutement ont mis à mal la bonne marche des projets éducatifs en 2025. Malgré tout, les actions engagées ont été poursuivies : le temps que la nouvelle équipe puisse prendre ses marques et faire évoluer les projets.

I.f. Internat

Notre internat actuel a une capacité d'accueil de 24 lits, sur 2 étages :

- ✓ L'étage des plus jeunes
- ✓ L'étage des adolescents et jeunes majeurs

Nombre de jeunes par sexe et par âge :

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
filles			1				2			1	2	1	2
garçons	1				2	2	1	2	2		1	1	1

Nous accueillons et accompagnons des jeunes à temps plein (soit 4 nuits), mais nous pouvons également proposer des accueils d'une nuit soit pour offrir un « répit » aux familles, soit pour préparer un travail sur l'internat plus important en termes de durée.

L'internat reste un outil éducatif et thérapeutique, son accès est établi soit à l'arrivée du jeune à l'IME soit au cours de son accompagnement, dans le cadre de son Projet Personnalisé. A de rares exceptions, l'éloignement géographique n'est pas un critère prépondérant (9 jeunes sont d'ailleurs Vitryats).

Sur les années précédentes nous pouvions accompagner jusqu'à 28 enfants avec le jeu des accueils temporaires.

La stabilisation de l'équipe d'internat de soirée a permis de relancer une dynamique différente au sein de l'internat, et a permis une plus grande ouverture sur l'extérieur : ce qui est un des objectifs de notre hébergement : l'inscription dans la vie sociale, sportive et culturelle.

La vie quotidienne s'est également enrichie d'un travail participatif des jeunes autour de l'élaboration des menus, et la confection des repas ... avec notamment des repas à thèmes, de la pâtisserie





La vie quotidienne s'est également enrichie d'un travail participatif des jeunes autour de l'élaboration des menus, et la confection des repas ... avec notamment des repas à thèmes, de la pâtisserie



L'internat, c'est également le travail sur :

- ✓ L'image de soi, avec des soins esthétiques proposés par une collègue qui est également socio-esthéticienne ;
- ✓ Les apprentissages de la vie en société (collectivité) et des relations inter personnelles
- ✓ Les apprentissages de la vie quotidienne
- ✓ Le travail de réassurance et l'aide à la gestion des angoisses, du stress...
- ✓ Les découvertes de « l'autonomie » (se rendre seul à la piscine – bénéficier de quartier libre en soirée ...)

En 2025, nous avons effectué la première visite de notre futur internat, après une présentation des plans, des photos aux jeunes et aux professionnels.

Nous espérons prendre possession des lieux en septembre 2026.

I.g. Activités paramédicales et psychologiques de l'IME

1. Secteur Santé : Médecin et infirmière

a. Mise à jour des dossiers médicaux et création des dossiers des nouvelles admissions :

- ✓ Trie et classement des documents
- ✓ Mise à jour des documents
- ✓ Numérisation des documents et finalisation d'un dossier numérique par enfant (maintenu en doublant du DUI pour pouvoir ajouter les documents)
- ✓ Mise en place du DUI et enrichissement du dossier médical 42 dossiers sont complets sur le DUI
- ✓ Relance et demande de compte rendu auprès des familles.



b. Mise à jour d'une feuille de liaison

Afin de faciliter la prise en charge des enfants de l'IME lors de passage au service d'accueil des urgences ou lors de consultation, une feuille de soin présentant l'enfant ses personnes ressources, sa pathologie, et ses compétences a été créée pour chaque enfant.

Mise à jour des informations médicales et administratives au fur et à mesure.

Création d'une feuille pour les 12 nouveaux arrivants.

Création d'un dossier d'urgence pour chaque séjour avec les feuilles de liaisons et les documents administratifs nécessaire à la prise en charge des enfants et à la traçabilité.

c. Soins infirmiers

520 passages annuels à l'infirmier pour environ 80 jeunes présents par jour sur 200 jours d'ouverture

26 accompagnements parcours de santé extérieur pour des jeunes de l'IME (aide à la prise en charge pour les parcours complexes et aide à l'autonomisation dans la prise en charge de leurs santés pour les majeurs)

Information sur les soins donnés et demande de prise en charge extérieure si nécessaire auprès des familles.

Mise à jour d'une traçabilité interne des soins et des passages à l'infirmier dans le dossier informatique.

d. Mise en œuvre des différents traitements prescrits par le médecin

e. Visites médicales

Actualisation de suivi des visites médicales et des surveillances particulières

Ecriture des protocoles de soins avec le médecin avec diffusion et information des procédures.

Suivi et rappel des obligations vaccinales. 1 enfant a été vacciné au sein de l'IME pour maintenir l'obligation vaccinale. Beaucoup d'enfants (10) ont fêté leurs 11 ans cette année et ne sont pas à jours de leurs vaccinations. Rappel fait aux familles en attente des copies de vaccins.

1 campagne de vaccination pour l'HPV a été réalisée sur l'IME

Travail sur une mise en place de suivi particulier en lien avec les familles et le médecin pour les enfants ayant un parcours complexe afin d'améliorer la coordination. (Entretien réalisé avec Mme GUICHARD et le médecin)

Demande de mise en place de réunion pour échanger sur les problématiques de santé (suite au constat de la difficulté de circulation de l'information)

f. Gestion de la pharmacie

g. Mise en place de simulation de soin

Les enfants de la section TSA sont vus régulièrement et selon les besoins pendant une séance de 15 à 20 min.

h. Mise en place de la surveillance de la croissance

- ✓ 14 enfants sont en obésité morbides 16 enfants sont en surpoids ce qui correspond à plus de 37% de notre effectif en situation d'IMC trop élevé.

i. Participations aux réunions

j. Demande de prise en charge médicale et de suivi pour les maladies rares.

- ✓ 25 enfants sont porteurs d'une maladie rare au sein de l'IME.
- ✓ Au regard des situations et de l'accord des parents, 5 demandes de prise en charge au centre de référence ont été adressées.
- ✓ 7 enfants sont en cours de suivis sur le CHU pour une maladie rare identifiée grâce aux demandes faites précédemment
- ✓ 1 enfant doit avoir un suivi en consultation prise par la famille suite à un rappel des préconisations du conseil génétique auprès de la famille

k. Mise en place de partenariat soins et études.

Accueil de 4 étudiants infirmiers, ce qui permet de former et d'informer sur le handicap et mettre en place des séances de prévention auprès des enfants et des professionnels selon les niveaux de formation de l'étudiant accueilli. (Prévention sur le sommeil les écrans les conduites alimentaires.)

Malgré la proposition de notre lieu de stage et la relance nous n'avons pas accueilli cette année de maïeuticien. Nous n'avons malheureusement pas pu familiariser nos jeunes avec cette prise en charge. Mais des stages sont prévus pour début 2026.

l. Mise en place de projet de prévention

- ✓ Relance pour mettre en place un dépistage buccodentaire avec le centre mutualiste du Hamois dont les professionnels sont formés à la prise en charge du handicap. Le devis a été finalisé. Il n'y a pas eu de suite à ce projet
- ✓ Mise en place d'une formation en interne pour une bonne hygiène buccodentaire avec les supports signal.
- ✓ Ecriture d'un projet de prévention sur les infections sexuellement transmissibles et les conduites à risque avec un infirmier formé au milieu du handicap.
- ✓ Proposition d'un point de prévention avec le CSAPA sur les conduites addictives
- ✓ Une formation de l'équipe éducative sur l'hygiène

2. Le travail des psychologues :

A. IMP, Pablo-Picasso et TSA

Le travail de la psychologue sur l'IMP, la section TSA et le groupe Pablo/Picasso est d'affiner et dynamiser le projet éducatif collectif en s'appuyant sur une double démarche.

- ✓ Une évaluation individuelle systématique : elle a été réalisée le plus souvent grâce à la WISC 5 ou la WNV
- ✓ Des temps de recul cliniques partagés : non réalisés car pas de cadre proposé institutionnellement

Ce projet visait à renforcer la cohérence de l'accompagnement, à valoriser les compétences émergentes et à construire, avec les familles et l'équipe, un environnement propice à l'épanouissement de tous.

Pour cela, la psychologue utilise des outils d'observation standardisés.

B. IMPro : Tinguely et Dali

Ces deux groupes sont accompagnés par une autre psychologue.



Son travail, sur un mi-temps, s'articule en étroite collaboration avec l'équipe de direction, l'équipe soignante, paramédicale et éducative ainsi que l'ensemble des partenaires de soins qui accompagnent l'enfant.

1) Institutionnelle :

La psychologue a participé : Réunions de services, Réunions RAES avec la MDPH, Commissions d'admission.

Formation CRIAVS et maison de la nutrition, Participation au colloque autodétermination associatif

2) Projet Personnalisé des enfants et adolescents :

La psychologue a participé à la réalisation des projets personnalisés des 37 jeunes suivis (entretien famille et jeune, rédaction rapport, participation à la réunion de PP) La psychologue est également amenée à rédiger des rapports plus ciblés pour la MDPH ou partenaires.

3) Accompagnement des enfants et adolescents :

✓ AUTODETERMINATION

✓ ENTRETIENS CLINIQUES et GROUPES THERAPEUTIQUES

✓ ENTRETIENS INDIVIDUELS

✓ GROUPES THERAPEUTIQUES

- **Un partenariat** est en cours de construction avec une sage-femme au Centre de Santé Départemental (CSD) de Vitry-le-François, dans une perspective de prévention et de promotion de la santé sexuelle et reproductive auprès des adolescentes accompagnées.

Dans un premier temps, pour les jeunes femmes âgées de 16 à 18 ans engagées dans une relation affective, des consultations pourront être organisées au sein du planning familial, en présence de la psychologue.

- **Le devenir adulte**
- **La transition vers le secteur adulte**
- **Repas thérapeutiques avec le groupe Dali**

✓ ACCOMPAGNEMENTS CONSULTATIONS CMPE et CMP

Travail interdisciplinaire avec l'équipe de pédopsychiatrie ou psychiatrie de secteur pour 10 jeunes (45 consultations au CMP ou CMPEA)

✓ ACCOMPAGNEMENT SORTIE ETABLISSEMENT

Travail d'accompagnement autour de la sortie de l'IME pour 5 jeunes (ESAT, SAJ, lieux de soins) entretiens individuels, avec les familles, équipes des secteurs adultes.

✓ Le TRAVAIL DE COLLABORATION AVEC LES EQUIPES

a. Le travail de l'ergothérapeute :

Son travail est en lien avec tous les groupes de l'Ime et s'articule de la façon suivante :

- ✓ **Repas de A à Z** avec DALI

- ✓ **Médiation cheval** : tous les lundis de 10h15 à 12h15 avec un premier groupe d'adolescents puis de 13h30 à 16h avec un second groupe de jeunes aux écuries des trois vallées à saint Lumier en Champagne avec Fanny SYMONOVICK
- ✓ **Atelier « 5 sens »** avec les Schtroumpfs : tous les mercredis après-midi en demi-groupe pour découvrir, expérimenter et reconnaître les 5 sens et exprimer ce qu'ils aiment ou non à travers des jeux, des expériences.
- ✓ **« Mon journal »** avec les groupes Astérix et Lucky Luke depuis octobre les jeudis matin pour illustrer par des dessins ou photos les différentes sorties ou événements marquants de la semaine, moyen de les accompagner dans l'utilisation et la manipulation des outils scolaire (règle, ciseaux, colle, craies sèches...).

✓ **Accompagnement des groupes lors de diverses sorties :**

- Sortie Lac du Der le 27 mars avec les Schtroumpfs
- Ecole des champions le 21 mai avec l'IMP
- Accompagnement à la mission locale des Dali le 7 mai
- Journée sport adapté : activités motrices à Saint Dizier le 5 juin
- Sortie les juments d'Argonne dans le cadre des 5 sens avec les Schtroumpfs le 26 juin
- Journée au Der avec les Schtroumpfs le 1^{er} juillet
- Sortie Nigloland Dali le 10 juillet
- Journée au Der avec les Dali le 17 juillet
- Journée au Der avec Astérix et Lucky Luke le 26 août
- Foire à Châlons avec les Dali le 3 septembre
- Journée Ikea avec Astérix et Lucky Luke le 18 novembre
- Matinée cuisine avec l'école de Huiron le 9 décembre
- Achats de Noël (nappes, déco) à Châlons le 9 décembre
- Journée sport adapté : Judo à Couvrot le 11 décembre
- Accompagnement de l'IMP au cinéma le 19 décembre
- Accompagnement des jeunes à la piscine tous les vendredis matin

✓ **Adaptations IME :**

- Mise en place d'aides techniques diverses (bavoirs, chaises adaptés, aides au repas, plannings, etc.)
- Essais d'une poussette adaptée pour un jeune du groupe des tous petits

✓ **Passations de bilans / Accompagnements individuels : 16 jeunes**

I.h. Instances avec des usagers

A. Le Conseil de Vie Sociale, C.V.S.

L'IME dispose d'un CVS qui s'est réuni 4 fois en 2025.

1) CR du 21 Janvier 2025



- ✓ Choix de la date de la kermesse 2025 via un questionnaire familles.
- ✓ Avancement des travaux du nouvel internat et visite du chantier.
- ✓ Cérémonie de la pose de la première pierre de l'internat.
- ✓ Formations des éducateurs sur le logiciel IMAGO (DUI).
- ✓ Don de tableaux au Sous-préfet par le groupe DALI.
- ✓ Bilan de l'opération brioches de novembre 2024.
- ✓ Apparition de la grippe et application des gestes barrières.
- ✓ Campagne de vaccination et sensibilisation contre le papillomavirus.
- ✓ Participation de l'IME aux décorations de Noël de la commune de Blacy.
- ✓ Projet de journée « portes ouvertes ».
- ✓ Audit des travaux à l'IME et transformation de la balnéo en salle multi-activités.
- ✓ Sorties réalisées : École de la Forêt, galettes des rois à Sermaize, partenariat Mc Donald's.
- ✓ Utilisation du téléphone portable en classe et ateliers (interdiction et sensibilisation gendarmerie).
- ✓ Demande de friteuse à l'internat.
- ✓ Demande de fruits exotiques.
- ✓ Question sur la reprise du yoga à l'internat.
- ✓ Départ de la présidente Océane vers l'ESAT et nomination de Mathéo comme nouveau président.

2) CR du 30 Avril 2025

- ✓ Présentation de Mme SAIRE, nouvelle Directrice Générale de l'APEI.
- ✓ Présence de poux et rappel de la fourniture des produits par les familles.
- ✓ Rappel sur le trousseau et les produits d'hygiène à l'internat.
- ✓ Carnaval de l'IME.
- ✓ Photos de classes.
- ✓ Visite du directeur du Mc Donald's de Commercy.
- ✓ Campagne de vaccination HPV (1ère et 2ème injections).
- ✓ Ouverture de l'IME les vendredis 02.05 et 09.05.
- ✓ Visite du propriétaire du Château de Saint-Lumier-la-Populeuse et chasse aux œufs.
- ✓ Rencontre à la Mission Locale de Vitry-le-François.
- ✓ Compétition de football à Reims (projet TOUS A DELAUNE).
- ✓ Participation à l'École des Champions.
- ✓ Reprise du sport adapté (cross, basket, boules).
- ✓ Atelier 5 sens avec l'ergothérapeute.
- ✓ Journée Portes Ouvertes de l'ESAT.
- ✓ Date de la Kermesse fixée au 11 juillet.
- ✓ Sortie au DER et sortie au parc Parrot World.
- ✓ Programmation de l'ASSR niveau 1 et 2.
- ✓ Rappel sur la fourniture casquettes, lunettes et crème solaire.
- ✓ Suivi des travaux de l'internat (charpente et murs).

- ✓ Mise en place du DUI avec le logiciel IMAGO et déploiement du Dossier Médical Partagé.
- ✓ Mise en place de SERAFIN et explications sur les prestations.
- ✓ Demande de sorties de sports officiels (type paralympiques).
- ✓ Demande de tricycles, trottinettes et aire de jeux (devis et financement opération Brioche).
- ✓ Demande de séparation du terrain entre IMP et IMPro.
- ✓ Demande d'une toile d'ombrage.
- ✓ Demande de pièce dédiée pour l'activité manuelle du groupe DALI.
- ✓ Sensibilisation au don du sang pour les professionnels.

3) CR du 1er Juillet 2025

- ✓ Annonce de l'Opération Brioche d'octobre 2025 et utilisation des bénéfiques.
- ✓ Projet ANCV vacances et questionnaire familles.
- ✓ Projet de stages avec le lycée François 1er.
- ✓ Consignes de stationnement pour la kermesse.
- ✓ Transmission et complétude des dossiers de rentrée.
- ✓ Commission d'admission du 10 juillet.
- ✓ Organisation et horaires de la rentrée par sections.
- ✓ Achat d'une Pergola via l'opération brioche.
- ✓ Refonte des documents administratifs.
- ✓ Rappel sur le marquage des vêtements à l'internat.
- ✓ Présentation du plan canicule.
- ✓ Formation avec la maison de la nutrition.
- ✓ Liste des activités et sorties estivales (Nigloland, Parrot World, etc.).
- ✓ Reconduction du partenariat chorale avec le collège des Indes.
- ✓ Départ de l'enseignant M. ROUX.
- ✓ Achat de 200 gobelets plastiques logo APEI.
- ✓ Question sur la climatisation des bus.
- ✓ Demande d'activité pêche au canard.
- ✓ Possibilité de jeux d'eau.
- ✓ Refus du distributeur de coca.
- ✓ Demande de buts de sport, vélos et trottinettes.
- ✓ Question sur le panier de basket à l'internat.
- ✓ Récupération des ballons sur le toit et achat de ballons mousse.
- ✓ Changement du bus de Châlons.
- ✓ Demande de plus de sorties pour l'IMPro.

4) CR du 14 Octobre 2025

- ✓ Opération brioche : dates de distribution et présence sur le marché.
- ✓ Objectifs des fonds récoltés (nouveaux tricycles et aire de jeux).
- ✓ Bilan de la rencontre des familles avec l'UDAF du 30 septembre.
- ✓ Diffusion prochaine du journal "Trait d'Union".



- ✓ Disponibilité du catalogue solidaire UNAPEI.
- ✓ Conférence et ateliers sur l'autodétermination prévus le 1er décembre.
- ✓ Rappel sur la complétude des dossiers de rentrée et DUI.
- ✓ Proposition d'une journée d'inscriptions.
- ✓ Arrivée de Mme Alexandra Creux (enseignante référente).
- ✓ Absence de Mme Alexandra Simon et contacts de remplacement.
- ✓ Recrutements (Tiphany Briolat et Gabrielle Vincenot).
- ✓ Rappels COVID et gestes barrières.
- ✓ Avancement de l'internat et visite de la chambre témoin.
- ✓ Organisation d'une "Color Run" pour la santé mentale le 15 octobre.
- ✓ Bilan du rallye santé.
- ✓ Liste des projets en cours (classe nature, journal, Mc Donald's, etc.).
- ✓ Repas de Noël IME et sortie pour l'internat.
- ✓ Décorations de Noël pour le village de Blacy.
- ✓ Demande de nouveaux vélos, ballons et cabane à Legos.
- ✓ Demande de repas plus épicés et menus à thème.
- ✓ Demande de plus de sorties à l'internat (bowling, cinéma).
- ✓ Mise en place d'une boîte à idées.
- ✓ Demande de voyages à la mer ou montagne.
- ✓ Mise en place d'un tableau des sorties dans la salle à manger.

Le renouvellement des membres du CVS est prévu pour février 2026.

B. La commission menu

La commission menu s'est réunie 3 fois en 2025, voici une synthèse des sujets traités.

1) Gestion des régimes et de l'équilibre alimentaire

- **Protocoles et sécurité** : L'importance du respect des régimes spécifiques (allergies, mixés, sans viande) est soulignée, avec un rappel sur l'affichage des protocoles en salle et dans les classeurs de groupe. Il est préconisé de servir ces repas en premier, surtout en l'absence du responsable cuisine.
- **Cas spécifiques** : Le respect impératif d'un régime strict (Prader-Willi) (sans sauce, sans huile).
- **Composition des repas** : Les lundis sont jugés trop légers lorsqu'ils associent poisson et fruits. Il est demandé d'ajouter systématiquement des féculents et des desserts plus consistants ou "maison".
- **Alternatives** : Pour les régimes sans viande, une diversification est demandée pour éviter la lassitude des steaks de soja.

2) Organisation et logistique

- **Service et quantités** : Des perturbations sont notées, dues aux changements d'horaires de service. Les quantités du premier service sont parfois limitées pour garantir le second, et les pique-niques ont été jugés trop légers.
- **Matériel** : L'usage de vaisselle jetable doit rester exceptionnel (lié à des pannes de lave-vaisselle) car certains enfants risquent de manger les couverts en carton.
- **Laïcité** : Mme Guichard rappelle que l'établissement est laïque ; le service de viande Halal doit rester une option individuelle et ne pas être imposé à tous.

3) Événements et projets

- **Brunchs** : Le concept est apprécié, avec une proposition de "brunch de rentrée" validée. Cependant, une vigilance est demandée sur l'encadrement pour éviter que certains enfants ne se gavent.
- **Festivités** : Des repas à thème, un repas pour la fête de l'été et la fête de Noël (prévue le 17/12) sont évoqués.
- **Restaurant interne** : Un projet de réouverture interne le jeudi est à l'étude, nécessitant une présentation en Conseil d'Administration et un travail sur la réglementation.
- **Intervention de la maison de la nutrition** : sensibiliser les professionnels afin d'avoir un autre regard sur l'alimentation.

II. LE SERVICE D'EDUCATION SPECIALE ET DE SOINS A DOMICILE :

A. Analyse de la population :

Le SESSAD a accompagné 23 enfants en 2025 en fil active avec 3 sorties et 4 admissions.

Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31/12 (toutes personnes, y compris accueil temporaire)

Classes d'âge	Nombre	%
Moins de 3 ans		0%
3 à < 6 ans		0%
6 à 10 ans (inclus)	12	52%
11 à 13 ans (inclus)	6	26%
14 à 15 ans (inclus)	4	17%
16 à 17 ans (inclus)	1	4%
18 à 19 ans (inclus)		0%
20 à 24 ans (inclus)		0%
25 à 29 ans (inclus)		0%
Total	23	100%

1. Les sorties en 2025

Pour cette année, nous avons eu 3 sorties définitives. Deux ont intégré l'IME les Perrière de Blacy (IMP), 1 en milieu ordinaire.

Âge à la sortie		
Classes d'âge	Nombre	%
Moins de 3 ans		0%
3 à < 6 ans		0%
6 à 10 ans (inclus)	1	33%
11 à 13 ans (inclus)	1	33%
14 à 15 ans (inclus)		0%
16 à 17 ans (inclus)	1	33%
18 à 19 ans (inclus)		0%
20 à 24 ans (inclus)		0%
25 à 29 ans (inclus)		0%
Total	3	100%



2. Les entrées en 2025 :

4 admissions
en 2025

Profils des jeunes entrés pendant l'année		
Classes d'âge	Nombre	%
Moins de 3 ans		0%
3 à < 6 ans		0%
6 à 10 ans (inclus)	3	75%
11 à 13 ans (inclus)	1	25%
14 à 15 ans (inclus)		0%
16 à 17 ans (inclus)		0%
18 à 19 ans (inclus)		0%
20 à 24 ans (inclus)		0%
25 à 29 ans (inclus)		0%
Total	4	100%

B. Les missions :

Les missions du SESSAD sont orientées vers trois axes :

- ✓ **L'éducation précoce**, car il est nécessaire de soutenir la famille et l'enfant dès la découverte du handicap ou de la déficience.
- ✓ **Le soutien à l'intégration préscolaire ou scolaire**, qui permet un accompagnement constant, à domicile ou à l'école, afin d'aider l'enfant à compenser le déficit spécifique entraîné par sa déficience.
- ✓ **L'acquisition de l'autonomie** par l'enfant et par sa famille grâce à une intégration le plus large possible dans le tissu social de leur environnement.

Le SESSAD a pour but de conseiller et d'accompagner les familles, d'approfondir le diagnostic, d'aider au développement de l'enfant, de préparer son orientation ultérieure, de soutenir les projets de scolarisation, en fonction de l'âge et des potentialités de l'enfant.

C. Evolutions :

Les observations et les remarques des années précédentes restent d'actualité et se confirment.

Le rôle du SESSAD s'écarte de ses missions de maintien dans le milieu ordinaire, pour donner une part plus importante au « diagnostic TND », avec la réalisation de bilans : ergo, ortho, psychomot, centre de référence, génétique...ce qui entraîne une place du soin de plus en plus grande.

Ce qui entraîne aussi une modification du travail auprès des parents sur l'annonce du handicap, la ré-annonce, l'orientation vers des établissements spécialisés comme les IME...

Une autre mission prenant de l'ampleur est l'aide à la mise en place des compensations, adaptations, aménagements afin de permettre une scolarisation efficiente tant pour le jeune que pour l'équipe enseignante. Le travail d'information et de soutien s'intensifie afin de faire valoir et respecter les droits de ces enfants et leurs parents.

Il faut donc réajuster ces nouvelles missions et leur donner la juste place en s'appuyant sur les dispositifs de droit commun.

Par conséquent, l'équipe doit savoir évoluer, s'informer et se former pour continuer d'optimiser les accompagnements et le fonctionnement du service.

D. La déclinaison des missions :

1. Sur le plan éducatif :

Le travail éducatif est axé sur l'accompagnement des enfants au domicile (ou lieux de vie tel que : l'école, le SESSAD...) à raison de cinq actes par semaine (un acte équivalant à $\frac{3}{4}$ d'heure d'intervention). Les actes sont répartis entre les différents professionnels en fonction du projet personnalisé/avenant.

En plus des accompagnements individuels, le service propose également des interventions collectives.

Chaque semaine, en dehors des vacances scolaires, nous avons proposé des accompagnements éducatifs individuels à 23 enfants :

- ✓ 39 ont eu lieu au domicile de l'enfant,
- ✓ 202 ont eu lieu au sein du SESSAD
- ✓ 150 ont eu lieu dans une salle mise à disposition par l'école.

Pour certains jeunes, selon leur PP, les accompagnements ont pu avoir lieu dans d'autres lieux : IME, parcs en extérieur, bibliothèque... : 4 accompagnements pour 2 jeunes.

Les deux éducatrices et la psychologue du SESSAD ont mis en place des ateliers thérapeutiques :

- ✓ Remédiation cognitive « PIFAM » : 12 ateliers pour 4 jeunes
- ✓ Groupe sur les émotions : 6 ateliers pour 2 jeunes
- ✓ Groupe habiletés sociales adolescents : 6 ateliers pour 4 jeunes
- ✓ Groupe émotion : 21 ateliers pour 4 jeunes

Les éducatrices ont effectué 114 trajets pour des rééducations de 5 jeunes : 71 en orthophonie, 43 en psychomotricité.

Les éducatrices ont participé à 16 équipes de suivi de scolarisation.

Avec la psychologue du service, 13 entretiens familiaux ont pu avoir lieu.

Durant les vacances scolaires ou les mercredis des activités, sorties ou séjour ont été organisés :

Février :

- ✓ Sortie au 19 quatre à Bar le Duc pour 6 jeunes
- ✓ Karting à Reims pour 4 jeunes

Avril :

- ✓ Sortie « autonomie » avec transports en commun, déplacements, repas et escape game à Reims avec 5 jeunes.

- ✓ Fun Avenue avec 4 jeunes.
- ✓ Zoo d'Amnéville pour 9 jeunes.
- ✓ Partage par le sport, circuit des Ecuyers pour 5 jeunes

Mai :

- ✓ Participation à l'Ecole des champions pour 10 jeunes

Juillet :

- ✓ Journée à Center Parcs pour 7 jeunes
- ✓ Journée à la ferme des Iriselles pour 4 jeunes
- ✓ Journée canoë et Châlons-plage pour 5 jeunes





- ✓ Après-midi à Toons Land et plage du Der pour 2 jeunes
- ✓ Escape Game au Der et jeux au SESSAD (pluie) pour 7 jeunes
- ✓ Sortie « autonomie » avec transports en commun, déplacements, repas et Arcadia (salle d'arcade) à Saint Dizier pour 5 jeunes
- ✓ Piscine de St Dizier pour 3 jeunes (en remplacement du vélo pour raison de météo).



Octobre :

- ✓ Accueil de groupes au rallye santé
 - ✓ Color Run à l'IME de Blacy dans le cadre de la semaine de la santé mentale pour 6 jeunes
 - ✓ Gill Aventure à Avize (sortie Koh Lanta) pour 12 jeunes
 - ✓ Partage par le sport : karting et moto draft à Reims pour 11 jeunes
 - ✓ Nigloland pour 6 jeunes.



2. Sur le plan de la prise en charge Sportive :

Les jeunes du SESSAD bénéficient d'activités physiques adaptées durant l'année en fonction des projets, des besoins de chacun.

Ils peuvent participer à des accompagnements individuels ou bien des accompagnements collectifs.

Nous disposons du petit gymnase de l'IME afin de proposer des séances en intérieur notamment en période hivernale ou par mauvais temps.

D'une manière générale tout au long de l'année nous travaillons la motricité globale ainsi que la motricité fine, l'objectif est que le jeune apprenne à mieux utiliser son corps.

Voici quelques activités vécues durant l'année : sport de raquette pour la coordination œil-main notamment, tir à l'arc ; préparation physique pour le tonus musculaire : pompe, gainage, squat...

Un cycle piscine a eu lieu à Vitry pour un jeune à besoins spécifiques.

Durant une partie de l'année, nous avons profité d'un prêt de salle avec la commune de Maurupt-Le-Montois afin de pratiquer non loin des domiciles de certains jeunes.

3. Sur le plan pédagogique :

L'accompagnement pédagogique n'est pas réalisé au sein du SESSAD mais par l'Education Nationale au sein des établissements scolaires de Vitry-le-François et sa périphérie. Nous collaborons étroitement avec les équipes enseignantes, la médecine scolaire et les enseignants référents.

Comme tous les ans, la majorité des enfants accompagnés par notre service est scolarisée dans les classes spécialisées de l'Education Nationale : ULIS école et collège.

4. Sur le plan thérapeutique :

Le travail de la psychologue (a raison d'un mi-temps), s'articule en étroite collaboration avec l'équipe de direction, l'équipe éducative et l'ensemble des partenaires de soins qui accompagnent l'enfant. Institutionnelle : La psychologue a participé :

- ✓ Réunions de services tous les lundis matin,
- ✓ Réunions RAES avec la MDPH
- ✓ Commissions d'admission
- ✓ Accueil d'une stagiaire L3 de psychologie sur 50 heures, de novembre à décembre.

a) Admissions, sorties, service de suite :

Dans le cadre de la procédure d'admission, la psychologue a participé aux entretiens d'admissibilité de 5 enfants sur liste d'attente. Pour la sortie de 2 enfants du service, un travail de transmission d'éléments a été réalisé auprès de l'équipe de l'IME des Perrières. Pour la sortie d'un jeune, un entretien de transmission d'un dossier diagnostique a été réalisé afin de faciliter la suite des études du jeune.

b) **Projet Personnalisé des enfants et adolescents :**

- ✓ En file active 23 enfants ont été accompagnés au cours de l'année
- ✓ Pour cette année 2025, les projets personnalisés des jeunes ont été réalisés et la psychologue a participé à leur réalisation (rédaction rapport, participation à la réunion de PP, entretien de restitution de PP aux familles)
- ✓ Rédaction de rapports pour la MDPH ou partenaires
- ✓ Echanges avec les équipes de l'Education Nationale (enseignant, Atsem, AESH, psychologue scolaire) pour permettre l'adaptation des apprentissages aux difficultés et compétences.
- ✓ La psychologue participe aux équipes de suivis de scolarisation lorsque sa présence est nécessaire pour restituer des tests ou aider à la décision d'orientation...

Sur l'année 2025, la psychologue s'est rendue à 12 ESS.

c) **Accompagnement des enfants et adolescents :**

✓ **Thérapeutique Individuel :**

Accompagnements dans un cadre individuel thérapeutique de 5 jeunes. Ces accompagnements peuvent être proposés sur plusieurs mois et pour certains enfants sur quelques semaines. Ils ont des objectifs soit cognitifs soit affectifs. L'enfant ou l'adolescent est toujours associé dans les décisions de mise en place, poursuite et arrêt de ces rencontres.

✓ **Thérapeutique trajet**

La voiture est un espace d'accompagnement à part entière au SESSAD. En effet, les trajets sont nombreux. Ainsi tout trajet est l'occasion de se mettre à l'écoute d'un enfant. Je considère donc que cet espace est également un lieu thérapeutique. Ces temps sont utilisés comme opportunités d'observation clinique et de soutien relationnel, dans le respect du cadre institutionnel.

✓ **Groupe thérapeutique :**

- De janvier 2025 à juillet 2025,
Poursuite du groupe thérapeutique autour des émotions proposé à 4 enfants le mercredi après-midi. Ce groupe est coanimé avec Noémie PERRAT, éducatrice spécialisée.



- Novembre 2025,

Constitution d'un nouveau groupe thérapeutique avec deux enfants toujours autour des émotions. Ce groupe est coanimé avec les éducatrices spécialisées.

Les domaines sollicités lors de ce groupe thérapeutique se situent à plusieurs niveaux :

- o Reconnaissance et identification sur picto, photos, être humain, sur son corps
- o Scénarios sociaux - Boîte à outil de la gestion des émotions, plan anti-débordement trouver une solution pour trouver le calme
- o Les habiletés sociales

- De mars 2025 à juillet 2025,

Nous avons réalisé un groupe de remédiation cognitive (PIFAM) à destination de 4 collégiens avec les éducatrices spécialisées.

- ✓ 2 réunions avec les familles et les jeunes
- ✓ 12 ateliers « Le PiFAM »
- À partir de novembre 2025, un groupe thérapeutique hebdomadaire centré sur le développement des habiletés sociales a été mis en place auprès de quatre adolescents accompagnés par le service.

✓ Bilans psychologiques :

Réalisation et rédaction de bilans psychologiques pour 2 enfants.

✓ Entretiens familiaux :

Durant cette année des entretiens familiaux ont été réalisés au SESSAD ou à domicile, 15 entretiens ont été réalisés en binôme avec l'éducatrice spécialisée référente de l'enfant ou la psychologue seule.

d) Référence de parcours de soin :

Le constat selon lequel les prises en charge des enfants et adolescents sont de plus en plus complexes demeure plus que jamais d'actualité. En effet, nous continuons d'observer une diminution des accompagnements d'enfants présentant une déficience intellectuelle légère, tandis que l'accompagnement d'enfants avec des déficiences plus importantes et des troubles associés se multiplie. Cette tendance est également renforcée par l'augmentation du nombre d'enfants diagnostiqués avec des troubles spécifiques, qu'ils soient simples ou complexes, tels que les troubles du neurodéveloppement ou encore des troubles d'origine génétique.

Ces évolutions sont confirmées par la liste d'attente, qui reste significativement importante. Dans ce contexte, la mission de référente de parcours de soins, qui avait déjà pris une place prépondérante, est aujourd'hui indispensable.

En l'absence de médecin psychiatre au sein du service, il est crucial d'assurer une cohérence dans le parcours de soins des enfants et des adolescents.

La mission de référente de parcours de soins est assurée par la psychologue du SESSAD.

Cette mission est réalisée en plus du travail de la psychologue qui intervient à mi-temps sur le SESSAD. Le temps consacré à cette mission a été relevé et s'élève à environ 51h00.

Il comprend essentiellement le temps passé pour les échanges avec les professionnels (appels, mails, réunions) et l'accompagnement des familles et 8 enfants aux rendez-vous avec les professionnels du médical. Il faut néanmoins tenir compte du fait que la psychologue n'a pas comptabilisé le temps de travail sur la lecture des dossiers et la création des dossiers.

✓ **Gestion dossier médicaux :**

- Réception des éléments médicaux ou paramédicaux pour l'ensemble jeunes accompagnés par le SESSAD 23 jeunes sur l'année 2025.
- Envois d'éléments du dossier médical ou paramédical aux partenaires avec l'accord des parents (IME, médecins traitant, spécialistes, paramédicaux) pour 20 enfants.
- Travail de collaboration avec les médecins traitants.

En 2025, la dynamique instaurée en 2024 s'est poursuivie : le lien avec les médecins traitants s'est renforcé pour certains enfants (3 enfants), notamment pour les accompagner dans le remplissage du formulaire CERFA destiné à la MDPH, ou les résultats de tests génétiques ou de demandes de consultations dans le cadre de l'approfondissement du handicap.

Cette collaboration plus étroite a permis d'assurer une meilleure transmission des informations sur les accompagnements proposés par le SESSAD, facilitant ainsi une prise en charge plus adaptée aux besoins des enfants et une meilleure reconnaissance de leur situation par la MDPH.

✓ **Approfondissements du diagnostic, accompagnement :**

Cette élaboration autour du handicap, ainsi que l'annonce est un travail long qui nécessite l'accompagnement du psychologue. Pour certaines familles, cet accompagnement s'effectue par des entretiens psychologiques, pour d'autres il y a une demande de guidance et d'accompagnement, de contact avec le corps médical (11 familles en 2025).

✓ **Partenariat**

- Dans le cadre de ces bilans réalisés en équipe pluridisciplinaires de deuxième ligne, l'appui d'un médecin est essentiel.

Nous travaillons toujours en collaboration avec un pédiatre de l'hôpital de Saint Dizier, au niveau de diagnostic de TDAH.

Pour les autres troubles du neurodéveloppement, un pédiatre de Bar le Duc accepte de rencontrer les enfants ou adolescent accompagnés par le SESSAD pour réaliser des consultations.

- Lors de l'entrée au SESSAD, pour certains enfants (5 en 2025), afin d'éviter la rupture dans les parcours de soins un lien est fait (échanges téléphoniques, réunions) avec les professionnels du soin qui ont accompagné ou qui accompagne l'enfant pour élaborer ou poursuivre le projet de soins.
- Dans le cadre de l'accompagnement d'enfants qui sortent du CAMSP, la directrice et la psychologue ont rencontrés l'équipe du CAMSP de Chalons en CHAMPAGNE, en décembre 2025, afin de formaliser leur partenariat. Mais également tout au long de leur accompagnement par le SESSAD afin d'offrir les soins dont les jeunes ont besoin, la référente, grâce aux éléments du dossier, à sa connaissance des jeunes, aux échanges avec les familles et les membres de l'équipe, sollicite des professionnels du territoire.
- Poursuite des partenariats (Ergothérapeutes, orthophoniste, psychomotricienne) 13 jeunes.
- Mise en place des accompagnements ou bilans (Orthophonie, psychomotricité, ergothérapie) 11 jeunes.
- Interlocuteurs : 15 professionnels avec lesquels des échanges ont lieu toutes l'années (appels, mails, réunions)

5. La rééducation orthophonique :

En 2025, 11 enfants ont bénéficié de bilans et/ou de rééducation orthophonique.

6. La rééducation psychomotrice :

En 2025, 9 enfants ont bénéficié de séances en psychomotricité



7. La rééducation Ergothérapeutique :

5 enfants ont bénéficié de bilans ergo

G. Les évolutions constatées et envisagées sur les prochaines années.

L'évolution de la population et l'augmentation des troubles entraînent un développement des activités collectives afin de s'appuyer sur la dynamique du groupe pour répondre aux objectifs fixés dans les projets personnalisés. Cela s'observe autant éducatif que le thérapeutique.

Nous rappelons que du fait de l'augmentation du nombre de place, les locaux sont aujourd'hui trop petits, nous recherchons à installer le service dans des locaux plus grands, plus accessibles et plus adaptés à notre public. Un projet de changement de locaux dans l'avenir est toujours d'actualité

L'évolution de la population expliquée plus haut va nécessiter des formations du personnel notamment au regard des besoins spécifiques.

Nous voyons aussi que la population tant dans les accompagnements que dans la liste d'attente se rajeunit, et que les situations sont toujours complexes.

Ces accompagnements demandent de plus en plus de temps de travail de réseau de partenariat et de coordination des soins pour offrir à l'enfant l'accompagnement et les solutions les plus adaptées à sa situation et ses potentialités.

III. BILAN et PERSPECTIVES DU POLE ENFANCE

A. Faits marquants

Intégration d'une nouvelle enseignante sur l'Unité d'Enseignement ; qui bien que non-spécialisée a su s'intégrer et prendre en compte les difficultés des jeunes de l'IME.

De nouveaux projets en lien avec l'Education Nationale :

- ✓ Des stages d'intégrations sur les ateliers du lycée François 1^{er}
- ✓ Des rencontres entre les classes de l'école de Huiron et celles de l'IME.
- ✓ La poursuite des ateliers musicaux avec un intervenant extérieur

Début des travaux pour la construction du nouvel internat avec la pose de la première Pierre le 28/02/2025.



Lancement des travaux de l'Ime suite à des dons

B. Difficultés rencontrées

✓ 2 démissions sur le même groupe TSA en fin d'année qui a nécessité une réorganisation globale sur les 2 groupes avec un impact sur les équipes d'internat : modification des rotations horaires et postes « fixes ». Nous avons à ce jour une équipe peu, voir pas formée aux spécificités T.S.A.

✓ L'intégration du logiciel IMAGO dans notre fonctionnement a mobilisé des temps de réunions pour informer, former et reprendre l'utilisation de ce logiciel par les différentes équipes :

Ce qui a de facto réduit le nombre de réunions spécifiques aux groupes : à ce jour, l'utilisation de cet outil ne pose plus guère de difficulté car il est suffisamment intégré dans nos pratiques.

✓ L'absence de la Cheffe de Service Educatif de l'IMP/SESSAD - de septembre à décembre - a nécessité une réorganisation et un redéploiement des temps de l'équipe de Direction ; ce qui a réduit d'autant nos disponibilités pour le terrain.

C. Perspectives et projets

✓ Intégration des nouveaux bâtiments de l'internat avec une réécriture du projet de ce service pour intégrer les aspects spécifiques : chambres individuelles – secteur dédié aux jeunes adultes – salles d'activités créées ...

✓ Spécialisation de l'équipe éducative de TSA par le biais de formation certifiante (ABA Fonctionnelle – PECS – PEP3 -EFI Ré – Vineland ...)

✓ Augmentation des temps d'inclusions scolaires par le biais de nos différents partenariats pour nos groupes, et de façon plus individuelle également.

✓ Intégration des PAS dans le fonctionnement du Secteur Enfant

✓ Intégration des DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif) qui s'impose à nous avec une fusion des numéros de Finess à prévoir sur 2026.



IV. L'ÉQUIPE MOBILE D'APPUI A LA SCOLARISATION / POLE D'APPUI A LA SCOLARISATION :

Sur la base du cahier des charges de juin 2019, une soixantaine d'équipes mobiles préfiguratrices ont été créées dans certains territoires au cours de l'année scolaire 2019-2020. Leur constitution et installation rapides dans les territoires ont montré la capacité de mobilisation du médico-social sur des fonctions d'appui auprès des professionnels de l'éducation. Ces équipes mobiles préfiguratrices ont fait l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative, qui a mis en lumière des besoins au sein de la communauté éducative auxquels les équipes mobiles pouvaient apporter des réponses.

L'Équipe :

- 1 cheffe de service
- 2 coordinateurs à temps plein
- 0.3 ETP de neuropsychologie
- 0.4 renfort administratif.
- Ouverture de 2 mi-temps d'éducateur

Personnes ressources

En 2025 :

- **40 heures d'intervention** de personnes ressources,
- **9 professionnels mobilisés sur 13 interventions.**

Les compétences sollicitées couvrent notamment :

- enseignement spécialisé (déficience visuelle, troubles du langage),
- orthophonie,
- psychomotricité,
- éducation spécialisée.

Rubrique	Contenu synthétique
Intitulé du dispositif	Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation – EMAS Marne
Cadre réglementaire et fondements	<ul style="list-style-type: none">• Loi du 18 juillet 2019 « École de la confiance »• Circulaire DGCS/SD3B/2019/138 du 14 juin 2019• Articles L.312-1 (CASF) et L.351-1 (Code de l'éducation)
Contexte national	Dispositif créé dans le cadre du plan de renforcement de la scolarisation inclusive. Une soixantaine d'équipes préfigurées en 2019-2020 ont permis d'expérimenter la coopération entre médico-social et établissements scolaires.
Objectif général	Favoriser la scolarisation inclusive des élèves en situation de handicap, en mobilisant l'expertise médico-sociale au service de la communauté éducative.
Missions principales	<ul style="list-style-type: none">• Soutenir et conseiller les équipes éducatives.• Intervenir pour prévenir les ruptures de parcours.• Faciliter la coopération entre structures scolaires et médico-sociales.• Contribuer à une meilleure inclusion des élèves concernés.

Rubrique	Contenu synthétique
Structure porteuse	Institut Michel Fandre (Reims) – porteur administratif et financier du dispositif.
Partenaires opérationnels	Fondation Anaïs – ITEP Anaïs Reims Association Chalonnaise de Réadaptation Médico-Pédagogique (ACRMP) ACPEI de Chalons-en Champagne APEI de Vitry-le-François Association du Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) de Reims Groupement pour la professionnalisation et l'épanouissement des adultes et jeunes handicapés (GPEAJH) (Reims / Villers-Franqueux / Saint-Brice-Courcelles) Union pour la Gestion des Etablissements de Caisses d'Assurance Maladie Nord-Est
Territoire d'intervention	Ensemble du département de la Marne (51) : bassins de Reims, Châlons-en-Champagne, Épernay et Vitry-le-François. Objectif : garantir une couverture homogène et une intervention de proximité.
Public concerné	Équipes éducatives des établissements scolaires (maternelle à lycée). Élèves en situation de handicap ou présentant un risque de rupture de parcours.
Modalités de saisine	Dans le 1 ^{er} degré le directeur qui renvoie vers l'inspecteur de l'éducation nationale de secteur qui envoie vers le comité de saisine. Dans le 2 nd degré le chef d'établissement qui renvoie lui vers l'IEN-ASH (adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés) qui envoie vers le comité de saisine.
Fonctionnement et gouvernance	Comité de pilotage : supervision, répartition budgétaire, choix d'investissement et suivi du dispositif. Les directeurs des différentes associations se réunissent une fois par trimestre mais aussi à la demande de l'équipe pour ajuster l'organisation et le fonctionnement. Le comité de Pilotage se répartit entre les commissions de saisies tous les quinze jours et de suivies qui ont lieu une fois par mois
Financement	Fonds de fonctionnement versés à l'Institut Michel Fandre. Répartition entre partenaires selon les orientations du comité de pilotage. Budget utilisé dans la limite des crédits alloués, sans dépassement.
Gestion budgétaire	Chaque structure partenaire gère son suivi comptable interne et conserve les justificatifs. L'Institut Michel Fandre assure la traçabilité des fonds et informe les partenaires à chaque versement.
Propriété du matériel et investissements	Le matériel acquis reste la propriété de l'Institut Michel Fandre.
Principes de fonctionnement	Gestion collégiale entre partenaires. Respect du cadre budgétaire fixé. Mutualisation des ressources médico-sociales pour la scolarisation inclusive.



Les saisines :

Sur l'année civile 2025 :

- **79 saisines reçues**
- **62 saisines validées**
- **17 saisines non validées**

Les motifs de non-validation relèvent principalement :

- d'une absence caractérisée de situation de handicap,
- de situations relevant déjà d'autres dispositifs de l'Éducation nationale ou du médico-social,
- du risque de confusion des rôles entre acteurs déjà mobilisés.

À l'été 2025, **9 situations sont restées ouvertes** afin de sécuriser les parcours lors de la rentrée scolaire, avec un travail anticipé auprès des enseignants concernés.

Évolution des saisines, niveaux d'intervention et scolaire

Les écoles maternelles restent un point d'entrée majeur du dispositif, en tant que premiers lieux de repérage des difficultés de développement et de socialisation.

Année	Nombre de saisine	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée
2022	33				
2023	66	36	22	2	
2024	88	32	41	4	
2025	79	31	43	4	1

Les profils majoritairement rencontrés concernent :

- des élèves sans diagnostic ou en cours de diagnostic,
- des troubles du comportement,
- des troubles des apprentissages,
- des situations de TDAH.

En 2025, l'équipe a poursuivi une **volonté affirmée de décentrer les demandes individuelles**, en développant des réponses collectives et transférables au sein des établissements.

Nouveauté : Les actions de sensibilisation.

Suite au copil de juillet 2025, l'équipe a été missionnée pour créer un parcours de sensibilisation, renforçant sa proposition « mission 1 EMAS » .

Les actions de sensibilisation ont connu un fort développement en 2025, avec l'expérimentation d'un **nouveau format en trois temps** :

1. apports théoriques,
2. analyse de situations concrètes,
3. accompagnement à la mise en œuvre d'outils en classe ou à l'échelle de l'école.

Ce format a rencontré une **demande de terrain particulièrement forte**, conduisant l'équipe à intensifier cette mission dès la seconde moitié de l'année.

Suite à une Circulaire n° DGCS/SD3B/2025/119 du 4 septembre 2025 relative aux équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation (EMAS), les Pôles d'Appui à la Scolarisation (PAS) se sont intégrés aux EMAS dans toute la France.

Les modalités de fonctionnement retenues jusqu'à présent ne sont dès lors plus adaptées.

Création des Pôles d'Appui à la Scolarisation

Nom du dispositif	Pôle d'Appui à la Scolarisation (PAS)
Contexte national	S'inscrit dans la politique nationale de l'école inclusive. Objectif : améliorer la prise en charge et la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, avec ou sans reconnaissance MDPH.
Objectifs principaux	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir une aide pédagogique rapide, adaptée et de proximité. - Améliorer l'accueil et le suivi des élèves. - Coordonner les réponses pédagogiques, éducatives et sociales. - Faciliter les interventions des professionnels de santé et médico-sociaux au sein des établissements.
Public concerné	Élèves de la maternelle au lycée, rencontrant des difficultés d'apprentissage, des troubles du comportement ou en situation de handicap.
Modalités de saisine	<ul style="list-style-type: none"> - Le responsable légal de l'élève - l'élève majeur - les professionnels de l'éducation
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les besoins des élèves. - Coordonner l'intervention des différents professionnels. - Construire des stratégies pédagogiques et éducatives adaptées. - Accompagner les familles dans les démarches et orientations.
Types de réponses apportées	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagements pédagogiques et éducatifs. - Mise à disposition de matériel adapté. - Soutien ou prise en charge spécifique par des professionnels de l'éducation ou du médico-social.
Ressources mobilisées	Enseignants référents, AESH, services médico-sociaux (EMAS), professionnels du soin (libéraux ou établissements médico-sociaux).
Organisation territoriale	Chaque PAS couvre plusieurs écoles et établissements, de préférence sur une même circonscription. Il dispose d'un ETP (Éducation nationale) travaillant en binôme avec un professionnel d'un ESMS.
Coordination / partenariats	Collaboration entre Éducation nationale, MDPH, EMAS, établissements scolaires, services sociaux et médico-sociaux.



Nom du dispositif	Pôle d'Appui à la Scolarisation (PAS)
Pour la Marne (2025-2027)	<p>- Portage : Institut Michel Fandre, désigné le 15 juillet 2025 comme pilote départemental.</p> <p>- Déploiement : 3 PAS créés en septembre 2025 ; objectif de 26 à 28 PAS à la rentrée 2027.</p> <p>- Moyens : forfait de 120 000 € par PAS (postes Éducation nationale + renfort plateau technique).</p> <p>- Territoires : extension prévue sur le bassin rémois (Vitry à l'ho-</p>
Fonctionnement et gouvernance	<p>Le dispositif PAS repose sur une gouvernance à 4 niveaux articulés :</p> <p><u>Niveau académique</u> : pilotage stratégique (recteur, ARS) pour définir les orientations, évaluer les dispositifs ; Périodicité : 2 fois/an. L'IMF doit assurer sa présence au nom du COPIL.</p> <p><u>Niveau départemental</u> : pilotage départemental (IA-DASEN, DT-ARS, collectivités territoriales) pour définir le cadre d'action et la mobilisation des ressources au niveau du département ; Périodicité : 1 fois/période scolaire. Présence de la Directrice du Pôle enfance</p> <p><u>Niveau local</u> : pour définir les modalités de fonctionnement du PAS (communication, saisine, suivi) ; Périodicité : 1 fois/trimestre</p> <p><u>Niveau PAS</u> : mise en œuvre concrète des réponses par un binôme opérationnel. Ce niveau assure le lien direct avec les familles.</p> <p>Les COPILS de consolidation et la participation en binôme aux instances départementales permettra d'être identifié comme tel et d'avoir un poids stratégique sans la lourdeur identifié d'un GEM.</p>
Perspectives nationales	Déploiement progressif depuis septembre 2024 dans plusieurs départements (Aisne, Côte-d'Or, Eure-et-Loir, Var). Extension à toute la France à partir de 2025.

Bilan :

Points de vigilance

- Fragilité dans le suivi de l'appropriation des préconisations à moyen terme.
- Difficulté persistante d'obtention des retours d'évaluation.
- Charge organisationnelle accrue liée à l'articulation EMASco / PAS.
- Besoin identifié de montée en compétence rapide face à l'évolution du cahier des charges.

Perspectives

- Renforcer le **suivi des préconisations** dans la durée.
- Structurer davantage les **temps de travail EMAS/PAS**.
- Retravailler et stabiliser les **supports de sensibilisation** avant élargissement des thématiques.
- Consolider la montée en compétence des professionnels (veille, formation, temps d'appropriation).
- Affirmer la place de l'EMASco sur une **stratégie d'accessibilité de niveau 2**, complémentaire des PAS.

L'année 2025 marque une **évolution majeure du projet EMASco**, profondément impactée par le déploiement des PAS.

Cette articulation nouvelle impose une transformation rapide des pratiques, des compétences et des postures professionnelles.

Le défi de 2026 sera de **consolider cette évolution**, dans un équilibre entre réponse aux besoins de terrain, exigences qualitatives et soutenabilité de la charge de travail.

TRAVAUX

Près de 3,5 millions d'euros pour l'internat thérapeutique

VITRY-LE-FRANÇOIS Le projet du nouvel internat pour les enfants et jeunes majeurs de l'institut médico-éducatif blacyat est en bonne voie. Pose de la première pierre : février 2025.

SOLINE CARBILLET

En gestation depuis plusieurs années, le coulage des fondations est commencé et la première pierre [du nouvel internat, NDLR] sera posée le 24 février prochain », a annoncé mardi 14 janvier Karine Collot-Pettini, présidente de l'Association des parents d'enfants inadaptés (APEI) de Vitry-le-François.

En septembre dernier, L'union se faisait écho du grand projet du pôle enfance de l'association, à savoir la création de nouveaux locaux, pour accueillir le soir venu des pensionnaires âgés de 6 à 20 ans atteints de troubles autistiques, de handicaps rares ou en déficience intellectuelle, tous pris en charge au sein de l'Institut médico-éducatif « Les Perrières » (IME) de Blacy.

UN INTERNAT IMAGINÉ DE PLAIN-PIED

Depuis la maison en briques grises du N°21 rue de la Jouette a été rasée, fin 2024, permettant aux premières entreprises d'intervenir sur un terrain appartenant de longue date à l'APEI. « Anticipant l'évolution de la demande à long terme, le bâtiment a été imaginé comme pouvant être ouvert 365 jours sur 365. Sa disposition permettra de répartir les résidents par tranche d'âge [trois dortoirs distincts : enfants, adolescents et jeunes majeurs, NDLR] et de préparer à l'autonomie les plus grands. D'une superficie de 860 m², le coût du nouvel internat est d'environ 3,5 millions d'euros », détaillait la présidente devant une assemblée constituée de parents, salariés, enfants et adultes encadrés par l'APEI à l'occasion de ses vœux.



De plain-pied, le projet du nouvel internat pour les enfants et jeunes majeurs de l'Institut médico-éducatif de Blacy permettra d'accueillir 26 pensionnaires âgés de 6 à 20 ans. Orsada Architectes

« Anticipant l'évolution de la demande à long terme, le bâtiment a été imaginé comme pouvant être ouvert 365 jours sur 365 »

Karine Collot-Pettini, présidente de l'APEI de Vitry-le-François

Attendu par le pôle enfance dirigé par Lucie Guichard, sa directrice, ce projet permettra d'augmenter légèrement le nombre de places passant de 24 à 28 par rapport à l'actuel internat « Les Tourmesols » (lire par ailleurs) ouvert du lundi au vendredi faubourg de Saint-Dizier au sein de

la Cité rose. Mais surtout, le futur internat, de plain-pied, permettra aux pensionnaires, éducateurs, surveillants de nuit et maîtresses de maison de profiter

d'un nouvel espace tout confort et de locaux modernes en comparaison à l'ancienne clinique datant des années 1950 les accueillant actuellement. ■

Quel avenir pour l'actuel internat thérapeutique ?

Faubourg de Saint-Dizier à Vitry-le-François, l'ancienne clinique « Les Marmousets », devenue l'internat d'enfants et jeunes majeurs de l'Institut médico-éducatif de Blacy, sera transformée une fois le nouvel établissement d'accueil ouvert au public.

Dans les années à venir, « une fois libéré, l'actuel internat sera reconverti, après travaux, en une unité d'habitats inclusifs accessibles à des personnes handicapées, en capacité de vivre seules avec un accompagnement adapté », dévoilait, à la mi-janvier, Karine Collot-Pettini, directrice de l'Association des parents d'enfants inadaptés, en charge du pôle enfance.

ART

Deux tableaux ont été offerts au sous-préfet

PAYS VITRYAT Après avoir exposé en sous-préfecture de Vitry-le-François, des jeunes de l'institut médico-éducatif (IME) de Blacy ont offert deux tableaux au sous-préfet.



Les douze jeunes autour du sous-préfet Djilali Guerza et de Patricia leur éducatrice spécialisée qui les aide dans les activités artistiques. *Caroline Mami*

Plusieurs œuvres ont été exposées en sous-préfecture de Vitry-le-François. Réalisées par douze jeunes de l'institut médico-éducatif (IME) de Blacy, tous âgés de 17 à 20 ans, elles sont présentées depuis les Journées européennes du patrimoine. Une première en cet endroit de la ville qui ravit l'équipe encadrante de ce petit groupe.

Jeudi dernier, les artistes avaient même réservé une surprise au sous-préfet Djilali Guerza. Deux tableaux, faits par leurs soins, lui ont été offerts pour son épouse. Cette surprise

« Je suis très heureux de poursuivre notre partenariat pour l'entretien du jardin de la sous-préfecture »
Djilali Guerza, sous-préfet

a d'ailleurs beaucoup ému le représentant de l'État. En tant que référent handicap dans le département de la Marne, le sous-préfet a assuré aux jeunes qu'ils étaient chanceux

d'avoir, dans ce centre, des personnes qui les aident à tirer le meilleur d'eux-mêmes. « Je suis fier, c'est mon combat, c'est une priorité gouvernementale, c'est une continuité. Et je suis très heureux de poursuivre notre partenariat au printemps pour l'entretien du jardin de la sous-préfecture. On pourra accueillir quelques-uns d'entre vous, lors d'un stage à la sous-préfecture », a-t-il ajouté. Les jeunes prévoient également d'offrir une de leurs œuvres à la librairie La Cédille et à la mairie de Vitry-le-François. ■

La salamandre bavarde

La chanteuse et phénomène médiatique ambulante **Alma Turner** était invitée pour mettre de l'ambiance, et elle semble avoir rempli sa mission. Après un après-midi déjà survolé, elle s'est dirigée en petit comité vers le restaurant **The France**, où elle s'est rasée un angle et a réussi à le recoller avec l'aide du personnel. On pourrait dire qu'elle s'est fidèle à son personnage, mais ce n'est pas tout. La star aurait, par ailleurs, causé un accident par la suite au sein du restaurant, en montant dans les décibels après une soirée bien arrosée. Ceux qui voulaient du spectacle ont été servis.

Les artisans donnent forme à l'internat de l'IME blacyat

Vitry-le-François. Depuis fin 2024, des entreprises se succèdent sur un terrain de l'Association des parents d'enfants inadaptés, situé rue de la Jouette. En projet : la construction de l'internat de l'institut médico-éducatif de Blacy.

Scène Carbillot

03 25 23 00 00

Il s'agit bien l'évolution du chantier) à la fin novembre, les ouvriers et adolescents de l'institut médico-éducatif (IME) de Blacy se sont rendus à leur première visite de chantier au n°21 de la rue de la Jouette à Vitry-le-François. Après avoir certains pensaient déjà jouer des ruelles pour choisir leurs chambres dans leur futur internat qui viendra remplacer l'existant, dénommé « Les boussuols » et implanté à proximité immédiate, sur le plateau de Saint-Dizier. Malheureusement pour les plus entreprises, il faudra faire preuve d'un peu de patience. Si Lucie Guichard, directrice du pôle enfance de l'Association des parents d'enfants inadaptés (APEI) souhaitait ouvrir l'établissement pour septembre 2026, quelques retards décalent la livraison à fin mai 2026.

En septembre 2024, la démarrage d'une maison d'habitation en briques sur le terrain de l'APEI marquait le coup. L'œuvre du chantier d'urgence : la construction d'un internat flambant neuf de 28 places (contre 24 actuellement) pour y accueillir un public spécifique. « Nous avons le mérite d'avoir un bâtiment, ce n'est pas courant pour des IME. Mais avec ce nouveau projet il va y avoir de gros changements » pour les enfants et l'ensemble du personnel (soignants de messagerie, éducateurs, surveillants de nuit et maîtresses de maison...) se réjouit la directrice.

Des locaux adaptés aux besoins des résidents

Autre les locaux techniques, le réfectoire, le salon cocooning pour les plus jeunes et le patio, les futurs pensionnaires bénéficieront d'un maximum d'ouvertures vers l'extérieur pour profiter de la luminosité naturelle. Le dortoir sera organisé en trois ailes pour accueillir, par tranches d'âge, les jeunes de l'IME blacyat âgés de 6 à 20 ans. Le premier changement, et pas des moindres, porte sur le nombre de salles de bain prévues sur les plans. Une double toilette pour deux résidents. Autre

nouveau du côté des jeunes adultes (18 à 20 ans), ces derniers auront un espace de vie commun pour les préparer à l'insertion. Un peu comme cet appartement tout équipé pour avoir une vie de colporteurs. « C'est sûr qu'il faut penser aux roses, préparer l'internat, ils auront leur réaction à l'internat. » De plus, plus, contrairement aux locaux actuels, avec quelques chambres d'appart pour de l'activité temporaire, ce projet à quatre millions d'euros financé par l'Agence régionale de santé promet un nouveau tournant dans l'histoire de l'internat. Un site de copier le plan d'insertion, contact Lucie Guichard, et pour faire patienter les futurs résidents, ses dévotion sont inscrites aux chocs des meubles et de la décoration intérieure. L'IME, vers à la construction de construction à Blacy.

Lucie Guichard, directrice du pôle enfance de l'Association des parents d'enfants inadaptés de Vitry-le-François devant le futur internat.



L'APEI à la UNE

Blacy : une vague de couleurs pour gommer les différences entre jeunes

Dans le cadre de la Semaine de la santé mentale, l'IME de Blacy et le collège Les Indes ont uni près de 150 jeunes pour une joyeuse course colorée, symbole d'inclusion et de partage.

(/id757392/article/2025-10-19/blacy-une-vague-de-couleurs-pour-gommer-les-differences-entre-jeunes)



Environ 150 jeunes ont participé à la run color organisée par l'institut médico-éducatif (IME) de Blacy. - Sandrine Morin

Dans le cadre de la semaine sur la santé mentale, l'Institut médico-éducatif (IME) de Blacy (<https://www.lunion.fr/archives/recherche?word=blacy&sort=date+desc&datefilter=lastyear>) a organisé une course colorée, en partenariat avec le collège Les Indes (<https://www.lunion.fr/id751995/article/2025-09-30/faire-reussir-ceux-qui-ont-besoin-de-nous-cest-une-mission-noble-pour-la>) de Vitry-le-François, mercredi matin, dans ses locaux. Ce projet était porté par deux éducateurs sportifs, Nicolas Algisi, et David Dominique.

Une quarantaine d'élèves de 5e, une quinzaine de jeunes de la Mission locale, une dizaine de jeunes du SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile), et 79 enfants de l'IME ont pris part à cette run color. Soit environ 150 participants. « L'idée est de montrer qu'il n'y a pas de différences dans le sport. On veut ouvrir les portes de l'IME, accueillir et changer le regard », explique Lucie Guichard, la directrice. Le 8 octobre dernier, l'IME a participé au rallye santé de Vitry-le-François (<https://www.lunion.fr/119/sections/vitry-le-francois>), c'est une continuité.

Deux parcours étaient au programme : 3 et 6,5 kilomètres. Pas de compétition toutefois. Chacun pouvait marcher, et tout le monde a reçu une médaille. Certains jeunes étaient présents pour aider sur le parcours. Sponsorisée par Intersport qui a prêté une grande arche gonflable pour marquer l'arrivée, cette journée était un partage, une union commune.

Une course préparée

Le personnel de l'IME avait préparé les enfants à particularité avec des vidéos. Ils leur ont montré le matériel utilisé pour cette course, et ils ont pu toucher la poudre de couleur végétale avant qu'elle soit jetée en l'air lors du départ et à plusieurs reprises sur le trajet. Quelques-uns sont également partis en décalage du groupe. Des collations étaient également prévues. Et Lucie Guichard de conclure : « C'est notre première run color, et nous espérons la reconduire. »



ESAT de Vitry-le-François

Création : 1977

Coordonnées : 6 avenue de la République 51300 Vitry le François. Tél :03.26.74.68.73

Capacité : 105

ESAT – INTRODUCTION

Évolutions réglementaires des ESAT : Décrets du 25 août 2025

L'année 2025 a été marquée par une transformation majeure du cadre réglementaire des ESAT, avec l'entrée en vigueur des deux décrets du 25 août 2025 et un arrêté publié le 27 août 2025. Ces textes précisent les modalités d'application de la loi du 18 décembre 2023, dite « loi pour le plein emploi », qui vise à renforcer l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. Certains articles renvoient également à la loi du 22 avril 2024, venant compléter et consolider les orientations nationales en matière d'accompagnement vers l'emploi.

Ces évolutions réglementaires réaffirment le rôle central des ESAT dans l'accompagnement des travailleurs, en consolidant leur place dans leur parcours professionnel, social et vers l'autonomie.

1. Nouvelle définition et évolution des missions :

Les ESAT deviennent désormais des Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail. Ce changement d'appellation traduit une évolution profonde des missions d'accompagnement global du travailleur.

2. Le contrat d'accompagnement par le travail :

Le Contrat de soutien et d'aide par le travail est remplacé par le Contrat d'accompagnement par le travail, en cohérence avec la nouvelle orientation des ESAT. Les principales dispositions sont :

- Période d'essai : 3 mois, renouvelable une fois. Prolongation possible en cas d'absence, sous réserve d'information de la MDPH.
- Durée du contrat : 1 an, reconduit sur la base de l'avenant au projet personnalisé.
- Le terme *soutien* est remplacé par *accompagnement*, pour refléter la dimension globale du suivi.
Des actions d'accès à l'autonomie et d'implication dans la vie sociale doivent être proposées hors temps de travail et non rémunérées.

3. Le contrat temporaire :

Les décrets introduisent un nouveau contrat temporaire, destiné à répondre à des situations particulières ou transitoires (remplacement d'un travailleur absent pour cause de maladie, formation, maternité ; occuper une place libérée de façon partielle par un travailleur en temps partagé entre le milieu ordinaire et protégé). Celui-ci doit durer moins de 1 an, et est renouvelable une fois.

Ce contrat offre un cadre souple tout en garantissant la sécurité du travailleur accueilli.

4. Congés et nouveaux droits :

Les évolutions réglementaires prévoient plusieurs avancées en matière de congés :

- Possibilité de congés simultanés pour les conjoints ou partenaires de PACS.
- Création d'un congé exceptionnel en cas d'hospitalisation immédiate du nouveau-né après la naissance : la durée est équivalente à celle de l'hospitalisation et limitée à 30 jours consécutifs.

5. Mutuelle obligatoire au 1er janvier 2026 :

À compter du 1er janvier 2026, l'adhésion à une mutuelle devient obligatoire pour tous les travailleurs d'ESAT. La mutuelle retenue à l'APEI est Harmonie Mutuelle. L'ESAT doit prendre en charge au minimum 50 % de la cotisation.

6. Parcours Renforcé en Emploi (PRE) :

Le Parcours Renforcé en Emploi s'adresse aux travailleurs ayant un projet d'insertion en milieu ordinaire. Ce parcours implique :

- Une préparation conjointe entre l'ESAT et l'entreprise d'accueil,
- Un entretien tripartite sur le lieu de travail,



Une signature d'un accord entre l'ESAT, l'employeur et le travailleur.

En cas d'échec de l'intégration, le travailleur conserve le droit de réintégrer son ESAT (droit au retour).

7. Mise en place de l'instance mixte :

Une instance mixte est créée afin de renforcer la participation des travailleurs aux questions relatives à : la qualité de vie au travail ; l'hygiène et la sécurité et l'évaluation et à la prévention des risques professionnels

Cette instance est articulée avec le Comité Social et Économique (CSE). Le président de l'instance mixte, le délégué des personnes accompagnées et un représentant des travailleurs peuvent assister au CSE lorsque les sujets abordés concernent les conditions de travail, l'hygiène ou la sécurité.

Ces évolutions réglementaires marquent une étape déterminante pour les ESAT, en renforçant leur rôle d'accompagnement global auprès des travailleurs. Elles ouvrent une nouvelle dynamique pour l'année à venir, tournée vers l'autonomie, l'inclusion et la qualité du parcours professionnel.

L'ESAT en quelques chiffres clés :

Enquête nationale ANDICAT

ESAT 2025

National

Marne

ESAT

1071 répondants

10 répondants

Travailleurs accompagnés

112,3

107,9

103

Places autorisées

99,1

98,1

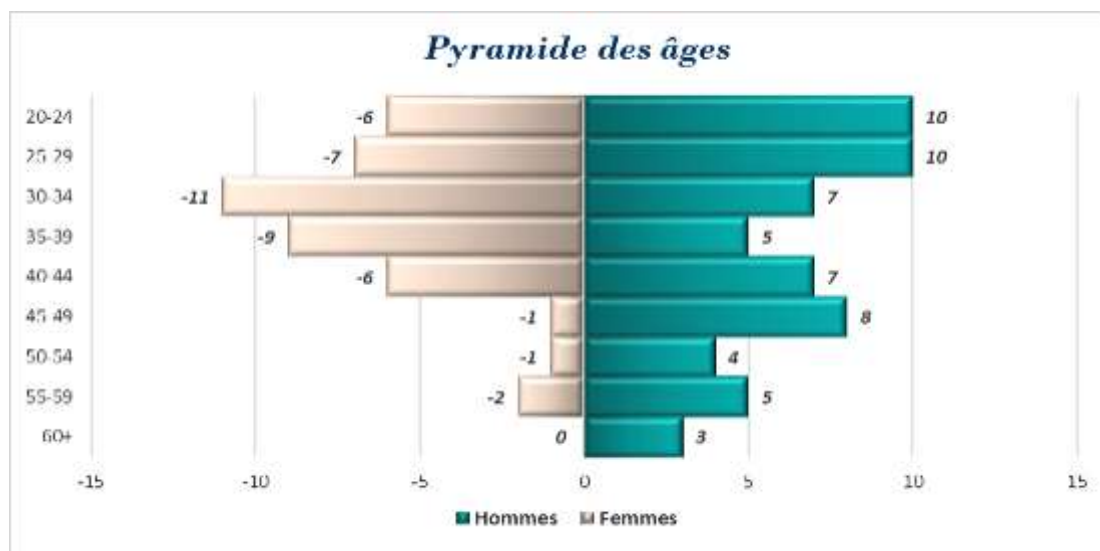
105

Age moyen des travailleurs

39,9

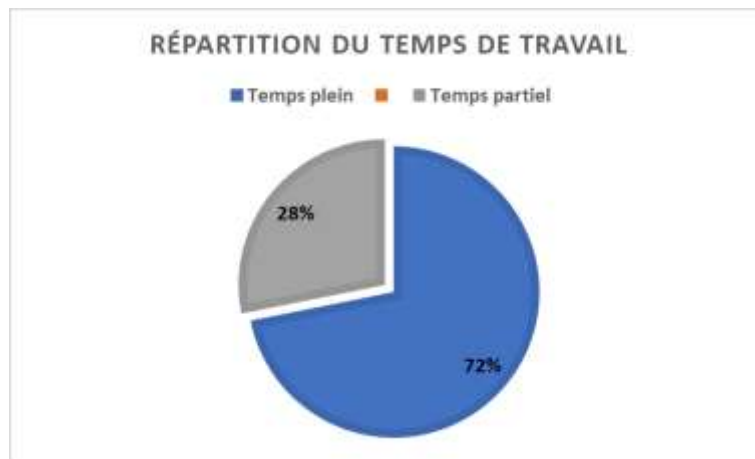
38,8

36,5



En comparant les données 2024 et 2025, on observe une légère évolution de la structure du public. En 2024, 19 personnes ont moins de 25 ans. En 2025, ce nombre passe à 16 personnes. Cette baisse modérée traduit un recul des travailleurs très jeunes. La part des 25-39 ans reste sensiblement la même qu'en 2024, et regroupe près de la moitié du public, confirmant une tendance vers un public majoritairement jeune adulte.

Sur l'année 2025, 10 personnes ont été admises au sein de notre établissement (tout comme en 2024). Sur le plan du temps de travail, la part des travailleurs à temps partiel passe de 26 % en 2024 à 28 % en 2025 ; tandis que le temps complet recule légèrement de 74 % à 72 % en 2025. Cette évolution, bien que modérée, traduit une adaptation croissante aux besoins individuels, notamment en matière de santé, de fatigabilité ou de conciliation des rythmes de vie.

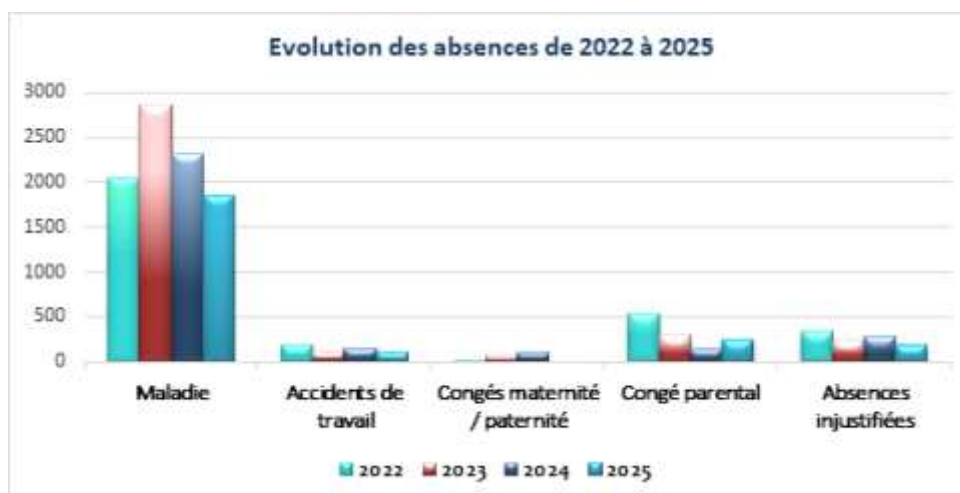


Nous comptabilisons 15 sorties :

- ⇒ 4 personnes ont été réorientées : 1 travailleur réorienté à la MARPHA Les Antes pour cause de fatigabilité et soucis de santé ; 1 travailleur orienté en maison de retraite et 2 travailleurs orientés vers un nouvel ESAT (1 pour rapprochement du domicile familial et 1 vers ESAT Les Antes plus adapté).
- ⇒ 7 personnes ont eu une rupture de contrat : 1 pour nouveau projet de vie hors département ; 1 pour fatigabilité et problèmes de santé ; 1 pour fatigabilité ; 2 à l'initiative de l'établissement pour absentéisme injustifié (dont 1 était en période d'essai) ; 1 pour inaptitude au travail et 1 souhait de ne plus travailler pour raisons personnelles.
- ⇒ 4 autres ont intégré le milieu ordinaire : 1 personne (atelier restauration foyer MULLER) en CDI en tant qu'employé libre-service au Leclerc de Vitry-le-François ; 1 personne (atelier restauration cuisine) en CDI en tant que commis de cuisine au restaurant le GRILLARDIN à Vitry-le-François ; 1 personne (atelier blanchisserie) en CDI en tant que serveuse polyvalente en restauration rapide le 332 à Vitry-le-François ; et 1 personne (atelier espaces verts) en intérimaire (ERGOS intérim) en tant qu'ouvrier de production chez ARCELOR MITTAL à Vitry-le-François .

Entre 2024 et 2025, l'ESAT enregistre une baisse significative des arrêts maladie, passant de 2 314 jours à 1 854 jours, soit 460 jours de moins, ce qui représente une diminution d'environ 19,9 %. Cette amélioration est notable et témoigne d'une meilleure présence au travail et d'une réduction des périodes d'absence prolongée.

Si le nombre de travailleurs de plus de 50 ans diminue légèrement (18 en 2024 contre 15 en 2025), cette évolution ne suffit pas à expliquer une baisse aussi importante des arrêts. D'autant plus que la moyenne d'âge reste stable à 36 ans sur les deux années, ce qui montre que la structure globale du public n'a pas connu de rajeunissement significatif. La baisse des arrêts maladie en 2025 constitue un signal positif, qui dépasse la seule question de l'âge et reflète une dynamique globale plus favorable au sein de l'établissement.





Les stages externes :

Atelier d'origine	Employeur	Objectif
1 pers blanchisserie	Au fil des chemins	Stage découverte sur la partie entretien du linge hors ESAT pas de souhait d'intégration MO
1 pers espaces verts	ESAT Puellemontier	Intégration ESAT Puellemontier rappro-
1 pers restauration	Restaurant grillardin	Intégration Milieu ordinaire
1 pers restauration	Super U	Découverte du métier ELS MO stage renouveler 3 fois en vue d'un poste CDI mi-temps
1 pers restauration	Leclerc	ELS MO
1 pers restauration	Hôtel tambourin	Découverte MO
1 pers blanchisserie	Hôtel tambourin	Intégration MO découverte du métier
1 pers blanchisserie	Hôtel restaurant	Intégration MO
1 pers blanchisserie	Restauration rapide	Intégration MO

Les activités commerciales en 2025 :

Les ateliers de l'ESAT constituent un véritable support d'apprentissage, de développement des compétences et d'épanouissement. Ils permettent à chaque personne accompagnée de construire son parcours professionnel, de renforcer son pouvoir d'agir et de s'inscrire pleinement dans une dynamique d'inclusion.

L'atelier Entretien des locaux - 4 travailleurs

L'équipe réalise les mêmes prestations depuis plusieurs années (Service d'Activités de Jour, Pôle Administratif et Financier, SAVS, serres de Marolles, locaux ESAT). Encadrés par un moniteur d'atelier, les travailleurs interviennent également en autonomie sur l'entretien interne.



L'atelier Peinture - 4 travailleurs



L'atelier peinture a accompagné 14 clients au cours de l'année, confirmant une activité continue et régulière cette année. Cette année l'équipe a réalisé des chantiers conséquents confirmant leur savoir-faire telles que : la réfection de grilles, portails, portillons et ferronnerie sur la commune Blacy ; une réfection d'une façade ; la pose de parquet pour une entreprise (AS ENTREPRISES) ; la réfection de logements... Les interventions réalisées ont permis de maintenir un niveau de production satisfaisant, avec un chiffre d'affaires solide et des résultats encourageants pour cet atelier.

L'atelier Blanchisserie-13 travailleurs

L'atelier blanchisserie a maintenu son activité. Cette année 1534 prestations ont été réalisées. L'équipe assure des prestations de lavage, repassage et livraison pour plusieurs partenaires réguliers, dont l'hôtel Le Tambourin, la résidence Domitys et une quinzaine de gîtes. L'activité repassage reste dynamique, avec environ 80 clients réguliers. L'atelier travaille également avec des associations sportives, plusieurs boulangeries de Vitry-le-François et le magasin de prêt-à-porter Grains de Malice, confirmant la diversité et la fidélité de sa clientèle.



L'atelier Restauration-41 travailleurs



Cette activité est répartie sur deux sites :

- ⇒ le restaurant « La Malterie » à Vitry le François ;
- ⇒ et une équipe intervenant au Foyer de Vie Jean Muller.

Au restaurant *La Malterie*, deux équipes interviennent quotidiennement, l'une en salle et l'autre en cuisine, représentant 22 à 26 travailleurs. L'atelier assure la préparation des repas internes pour les travailleurs, les usagers du SAJ et les moniteurs

L'activité commerciale du restaurant varie, avec une fréquentation pouvant atteindre 70 couverts selon les réservations. L'équipe propose une restauration du midi, articulée autour d'un menu du jour, de formules express et de plats à emporter. Des prestations spécifiques sont également réalisées pour les groupes, entreprises et particuliers (cocktails, buffets froids, séminaires).

Chaque jeudi, un menu "spécialité" est proposé, permettant de renforcer l'attractivité du restaurant et de fidéliser une clientèle privée de plus en plus présente.

Concernant l'activité à « La Malterie », ont été réalisés :

- ◆ 17 762 déjeuners servis pour le personnel et les travailleurs, ainsi que 2 996 déjeuners pour les usagers du SAJ ;
- ◆ 4 489 déjeuners servis pour la clientèle ;
- ◆ 19 Prestations traiteurs réalisées.

Ont également été organisés :

- ◆ Prestation moules frites : 251 couverts réalisés ;
- ◆ 2 soirées pour la Saint-Valentin : 77 couverts réalisés ;
- ◆ 3 cocktails avec service, et 1 extra de 100 personnes en décembre 2025.

L'équipe intervenant au Foyer de vie Jean Muller confectionne l'ensemble des repas en semaine et week-ends toute l'année et réalise les dîners pour le Foyer d'hébergement Gabeur.

⇒ 18 963 déjeuners et 16 279 dîners ont été confectionnés par le foyer Jean Muller, y compris en plats adaptés (mixés et moulins) ;

⇒ 4 025 diners pour le Foyer Jean Louis Gabeur.

L'atelier Espaces verts – 41 travailleurs

L'atelier est composé de 4 activités : la floriculture, la vente de bois, les travaux de la vigne et l'entretien et la création de jardin espaces verts. Sur cette dernière activité, nous sommes intervenus sur 99 chantiers annuels et nous avons réalisé 102 chantiers ponctuels. L'année a été marquée par un engagement en faveur de l'éco-environnement. Un projet majeur a été mené avec la sous-préfecture de Vitry-le-François pour valoriser la biodiversité, mobilisant les travailleurs. D'autres actions notables incluent une journée « Nettoyage de la nature » avec OMYA et une prestation de tonte pour la Communauté de communes, mettant en avant les compétences des équipes.

Les prestations d'entretien, de création de jardins et les activités hivernales (bois, vigne) contribuent à la diversification des compétences et à l'inclusion.





Les activités de soutien médico-sociales et éducatives en 2025 :

Cette année, l'ESAT a renforcé son engagement en faveur des travailleurs à travers plusieurs actions structurantes. Ces actions complémentaires renforcent l'autonomie, la confiance et l'intégration des travailleurs, tout en affirmant le rôle de l'ESAT comme acteur engagé dans l'accompagnement global et l'ouverture sur le territoire.

Sensibilisation aux bonnes pratiques en restauration

L'économat de l'Association, en collaboration avec les moniteurs, a organisé une séance dédiée à l'hygiène en restauration et en blanchisserie. 29 travailleurs y ont participé et ont été informés sur les sujets suivants : la non-conformité des échantillons, les micro-organismes, la procédure de nettoyage, l'hygiène des mains, la contamination secondaire. Ces sujets sont rappelés régulièrement par les moniteurs d'ateliers au quotidien ; ce qui garantit la qualité des pratiques et renforcent les compétences des travailleurs de la cuisine. Ce travail devrait se poursuivre en 2026 sur différents thèmes liés aux PMS (plan de maîtrise sanitaire).

Collaboration avec la Maison pour Tous

Dans une démarche d'ouverture vers le territoire, la Maison pour Tous est venue présenter ses activités sportives, manuelles, familiales et de parentalité... En 2025, une séance a été mise en place à laquelle 10 travailleurs ont assisté. Suite à celle-ci, les travailleurs intéressés peuvent directement solliciter ce partenaire en fonction de leur besoin et demande.

Cette rencontre vise à :

- encourager l'inclusion des travailleurs dans la vie locale,
- faciliter leur participation grâce à des intervenants identifiés et rassurants,
- accompagner les futurs retraités dans leur transition vers des activités sociales régulières.

Ce lien contribue à renforcer l'ancrage des travailleurs dans le tissu vitryat.

Partenariat avec Claire Fleurs

Deux travailleurs ont bénéficié d'une immersion chez une fleuriste de Vitry-le-François, ouvrant la voie à un partenariat enrichissant. La fleuriste a ensuite animé bénévolement un atelier de compositions florales de 2 heures pour 8 travailleurs, favorisant l'apprentissage, l'expression créative et l'échange de savoir-faire. Les réalisations ont été mises en valeur dans le restaurant de l'ESAT, renforçant la reconnaissance du travail accompli.

Les temps de soutien

Des temps de soutien dédiés aux travailleurs ont été mis en place à raison d'une heure par semaine. Ces séances permettent d'apporter des éclairages et un accompagnement ciblé sur des besoins identifiés dans le cadre de leur activité professionnelle.

Les thématiques abordées sont adaptées aux difficultés rencontrées et peuvent concerner notamment la compréhension de documents écrits, l'écoute et la réponse aux demandes de la clientèle lors des prises de commandes ou de réservations, ainsi que l'acquisition ou le renforcement de techniques professionnelles. Ces temps constituent un levier de développement des compétences et favorisent l'autonomie des travailleurs dans l'exercice de leurs missions.

Les actions de formation

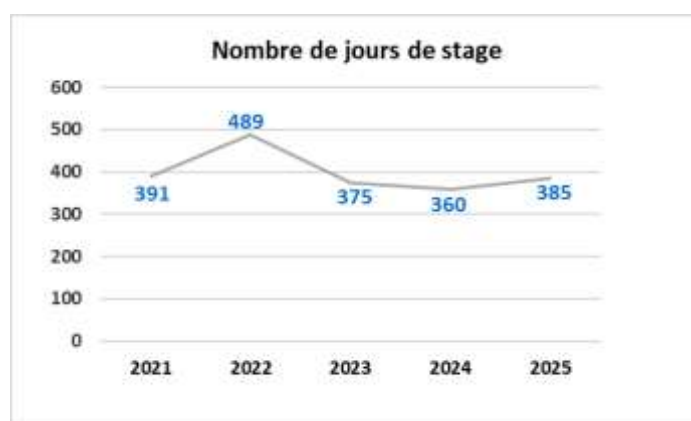
Comme chaque année, plusieurs formations ont été proposées aux travailleurs afin de renforcer leurs compétences et de répondre au mieux aux attentes de nos clients. En 2025, ce sont 9 formations qui ont été mises en place, en cohérence avec les souhaits exprimés par les travailleurs et les besoins identifiés par le pôle. Cette dynamique permet non seulement de soutenir la montée en compétences, mais aussi de favoriser l'autonomie, la polyvalence et la qualité des prestations réalisées au sein de l'ESAT.

Intitulé de la formation	Organisme	Ateliers concernés	
	Nombre de session		
Caisse enregistreuse	Réalisée en interne par les moniteurs en fonction des besoins de l'atelier	Restauration Floriculture Blanchisserie	
Sensibilisation au code de la route	Auto-école NMT 2 sessions	9 travailleurs	Restauration Espaces verts Blanchisserie
Gérer les demandes et réclamations des clients	CAC formation 2 sessions	16 travailleurs	Floriculture
Prevention secours civique initiale	UD51 1 session 1 journée	8 travailleurs	Tous les pôles
Monter, vérifier et utiliser un échafaudage roulant	CVR contrôle 1 session 1 journée	8 travailleurs	Espaces verts
Travail en hauteur port du harnais	CVR Contrôle 1 session	8 travailleurs	Espaces verts
Soutenir et développer l'auto-détermination au quotidien	4 ateliers de 3h répartis sur 4 demi-journées	32 travailleurs	Tous les pôles
Autorisation conduite auto portée	CVR contrôle 1 journée	8 travailleurs	Espaces verts
Gestes et postures prévention TMS	CVR contrôle 2 sessions de 1journée	16 travailleurs	Espaces verts Restauration salle



Les stages extérieurs

Etablissement	Nombre de stagiaires					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
IME	11	23	28	18	18	23
SESSAD		1	3	0	0	0
ESAT		4	4	4	0	6
Stages internes ESAT					17	12
SAJ	3	3	5	5	2	2
Partenaires (suivi de projet professionnel)	/	7	7	6	1	6
Sans suivi de projet professionnel	/	1	6	5	2	4
Maison d'enfants				1	0	0
	14	39	53	38	40	53



Sur 41 personnes extérieures venues en stage (certaines personnes sont venues plusieurs fois, ce qui porte le total des stages à 53), 6 personnes ont intégré notre établissement.

Nous avons de plus en plus de demandes de stages internes à l'ESAT se justifiant par le besoin de « souffler » de certains travailleurs, de changer d'atelier sur un temps court pour se redynamiser. D'autres n'ont connu qu'un seul atelier et souhaitent en découvrir d'autres.

Nous avons été confrontés à des annulations de stages de dernière minute (7 au total), ne permettant pas une programmation de stage pour une autre personne.

Concernant les demandes de stages externes, nous notons une forte demande pour l'atelier Restauration. Les demandes de stages provenant de personnes accompagnées par un IME se dirigent essentiellement sur l'atelier Espaces Verts.

L'insertion professionnelle

Pour accompagner efficacement les travailleurs dans leurs projets vers le milieu ordinaire de travail, l'ESAT s'appuie sur plusieurs partenaires privilégiés et indispensables. Grâce à la collaboration étroite avec ERGOS, France Travail, Cap Emploi et la Permanence du Jard, nous pouvons proposer un accompagnement complet. Chacun de ces partenaires joue un rôle essentiel : mise en situation professionnelle, soutien administratif, sécurisation des parcours, orientation, et accompagnement individualisé. La Permanence du Jard, en particulier, intervient pour soutenir les travailleurs qui souhaitent intégrer le milieu ordinaire, en les guidant dans leurs démarches et en consolidant leur projet professionnel.

Ces partenaires constituent les piliers majeurs de notre action en faveur d'une insertion durable, adaptée et réussie pour les travailleurs accompagnés.

Partenariats ERGOS

Cette année, un travailleur a bénéficié d'un accompagnement renforcé grâce à l'agence d'intérim Actual, via la branche ERGOS. Ce partenariat a permis :

- la mise en place d'une mission longue de 4 mois en milieu ordinaire,
- un soutien personnalisé pour la création de son CV,
- une aide à la compréhension des documents administratifs liés à son projet professionnel.

ERGOS est un partenaire essentiel pour sécuriser les premières étapes vers l'emploi ordinaire.

France Travail

Un véritable partenariat a pu être reconstruit avec France Travail. L'ESAT a désormais intégré la commission DEBOE, depuis fin 2025, permettant :

- une meilleure coordination entre les acteurs,
- un accompagnement renforcé des travailleurs souhaitant évoluer vers le milieu ordinaire.

Cette collaboration marque une étape importante dans la reconnaissance du rôle de l'ESAT dans les parcours d'insertion.

CAP Emploi

Cap Emploi est intervenu à plusieurs reprises cette année pour accompagner les travailleurs engagés dans un parcours vers le milieu ordinaire. Leur action a permis :

- de sécuriser les parcours professionnels des travailleurs,
- d'accompagner les entreprises partenaires sur les aspects administratifs et financiers,
- de favoriser une insertion durable et adaptée.

Cap Emploi reste un partenaire incontournable pour garantir la réussite et la stabilité des projets professionnels.

La permanence du JARD

La Permanence du Jard accompagne les travailleurs qui souhaitent intégrer le milieu ordinaire de travail. Elle intervient de manière ciblée pour sécuriser leur parcours, les guider dans leurs démarches et renforcer la cohérence de leur projet professionnel.

Cette année, 8 personnes ont bénéficié de cet accompagnement, représentant 131 heures d'ateliers dédiés à la construction et à la sécurisation de leur projet professionnel.

Ces ateliers ont porté notamment sur :

- la recherche de stages et d'offres d'emploi,
- la définition du projet en milieu ordinaire,
- l'accompagnement aux outils professionnels (CV, lettres, préparation aux entretiens),
- l'analyse des besoins.

Son appui constitue un maillon essentiel de notre dispositif d'insertion.

RAE Différent et compétent

Cette année, une monitrice a été formée pour accompagner les travailleurs dans le dispositif de reconnaissance des compétences, renforçant ainsi notre capacité interne à valoriser les savoir-faire de chacun. 5 travailleurs ont pu faire reconnaître officiellement leurs compétences :

- 2 en restauration
- 2 en floriculture
- 1 en blanchisserie

Cette démarche contribue à sécuriser les parcours, à renforcer la confiance des travailleurs et à faciliter leur évolution vers le milieu ordinaire de travail.

Actualités particulières de l'ESAT en 2025

Journée Portes ouvertes



Le jeudi 22 mai de 10h à 15h30, l'ESAT a ouvert une nouvelle fois ses portes aux professionnels comme aux particuliers, afin de mieux faire connaître le travail réalisé dans les ateliers et de mettre en valeur les savoir-faire des travailleurs. Cet événement permet de présenter concrètement les activités, les compétences développées et la qualité du travail accompli au quotidien au sein de l'ESAT.

Recrutement de la psychologue :

L'arrivée d'une psychologue au sein de l'ESAT en novembre a permis de renforcer l'accompagnement et le soutien des travailleurs rencontrant des difficultés d'ordre personnel, relationnel ou professionnel. Depuis sa prise de fonction, une trentaine de travailleurs ont bénéficié d'entretiens et d'un suivi régulier, favorisant l'expression de leurs besoins et la mise en place d'un accompagnement adapté.

Par ailleurs, la psychologue a apporté son expertise aux équipes pluridisciplinaires en participant aux réunions et en contribuant à l'analyse des situations complexes. Son regard clinique a permis d'éclairer certaines problématiques et de soutenir la réflexion collective autour des accompagnements.

Au regard des besoins identifiés et de la montée en charge progressive de cette mission, l'année 2026 devra permettre de structurer davantage les modalités de saisine, d'intervention et de suivi, afin de garantir une réponse adaptée, lisible et équitable pour l'ensemble des travailleurs et des professionnels.

La fête de fin d'année

La fête de fin d'année s'est déroulée en deux temps. La matinée a été consacrée à la remise des diplômes (code de la route, vérification et utilisation d'échafaudage roulant, autorisation de conduite auto-portée...) aux travailleurs. Elle a été suivie ensuite d'un repas convivial, puis d'une après-midi dansante, proposée aux travailleurs qui le souhaitaient.

La sortie « été »

Dans le cadre de la sortie d'été de l'ESAT, les équipes des ateliers blanchisserie, espaces verts, peinture et restauration, accompagnées de leurs moniteurs, ont partagé une après-midi conviviale au Lac du Der. Selon les groupes, les participants ont profité de balades à pied, à vélo ou en bateau, de moments de pêche, de détente et d'échanges entre collègues. Un pique-nique a réuni les équipes, favorisant la cohésion et le partage dans un cadre agréable, en dehors du contexte habituel de travail.

Le CVS

Au cours de l'année 2025, trois Conseils de la Vie Sociale se sont tenus, permettant d'échanger sur les conditions de travail, l'organisation des ateliers et les besoins exprimés par les travailleurs. Le 27 mars 2025, les discussions ont porté sur le chauffage de l'atelier peinture, les travaux de toiture à Marolles, le changement du tunnel de lavage, le poids des palettes en blanchisserie, ainsi que le calendrier des congés et le transport de Pargny.

Le 03 juin 2025 a été l'occasion de féliciter la réussite des Journées Portes Ouvertes et de modifier la date de la sortie de cohésion, finalement reportée au 24 juin en raison de l'Assemblée Générale de l'APEI.

Enfin, le 29 septembre 2025 ont été abordés les demandes de tickets cinéma, piscine et Nigloland via le CSE, le besoin d'un nouvel espace pour le nettoyage des tondeuses, l'ordre de service des repas dans la salle moyenne, le changement des boissons du chariot du midi et l'avancement des travaux de toiture à Marolles.

Ces CVS ont permis de recueillir les attentes des travailleurs et d'améliorer le fonctionnement quotidien de l'établissement.

Conclusion

L'année 2025 a constitué une année de consolidation et d'évolution pour l'ESAT. Dans un contexte marqué par d'importantes réformes réglementaires, l'établissement a su adapter ses pratiques tout en maintenant un accompagnement adapté pour les travailleurs. Les résultats obtenus illustrent l'engagement des équipes dans le développement des compétences, l'amélioration de la qualité de vie au travail et la promotion de l'inclusion professionnelle. Les actions menées, tant sur le plan économique que médico-social, ont contribué à renforcer l'autonomie des travailleurs et à sécuriser leurs parcours. Les perspectives engagées pour 2026 permettront de poursuivre cette dynamique en s'appuyant sur des partenariats renforcés, une professionnalisation accrue et une ouverture toujours plus importante vers le milieu ordinaire.

Développements des perspectives 2026

Prévention optique

La mise en place du partenariat avec les Opticiens Mobiles constitue une action concrète en faveur de la santé des travailleurs. Au-delà du simple dépistage, cette démarche vise à prévenir les troubles visuels pouvant avoir un impact direct sur la sécurité au travail, la qualité des prestations réalisées et le maintien dans l'emploi. Ce dispositif permettra également d'identifier précocement les besoins en correction visuelle et de faciliter l'accès aux soins pour les travailleurs rencontrant des difficultés de mobilité ou d'accès aux services de santé.

Écriture du projet de service

L'élaboration du projet de service représentera un chantier structurant pour l'établissement. Ce document permettra de formaliser les missions de l'ESAT, de clarifier les rôles et responsabilités des professionnels, d'harmoniser les pratiques et de renforcer la lisibilité de l'accompagnement proposé aux travailleurs et aux partenaires. Il constituera également un outil de référence pour accompagner les évolutions réglementaires récentes et soutenir la démarche qualité de l'établissement.

Stabiliser et développer l'activité économique

Le maintien d'une activité économique solide demeure un enjeu essentiel afin de garantir des supports de travail diversifiés et adaptés aux capacités des travailleurs. En 2026, l'objectif sera de fidéliser les clients existants tout en développant de nouveaux marchés, notamment dans les secteurs porteurs du territoire. Cet axe devrait permettre de sécuriser les ressources économiques de l'ESAT tout en offrant de nouvelles opportunités de montée en compétences aux travailleurs.

Poursuivre la professionnalisation des travailleurs

Les actions de formation engagées ces dernières années devront être poursuivies et renforcées. L'objectif sera d'accompagner les travailleurs dans le développement de ses compétences, tout en valorisant les acquis à travers des dispositifs de reconnaissance des compétences. Cette professionnalisation constitue un levier majeur pour favoriser l'autonomie et les parcours vers le milieu ordinaire.

Favoriser l'accès au milieu ordinaire

Le développement des partenariats avec les entreprises, organismes de formation, France Travail, Cap Emploi et ERGOS devra se poursuivre afin de multiplier les opportunités de stages, de mises à disposition et d'embauches. L'entrée en vigueur du Parcours Renforcé en Emploi représente une opportunité importante pour sécuriser les transitions professionnelles et accompagner durablement les travailleurs vers l'emploi ordinaire.

Autodétermination et inclusion

L'autodétermination devra continuer à être placée au cœur de l'accompagnement. Il s'agira de renforcer la participation des travailleurs aux décisions qui les concernent, de développer leur pouvoir d'agir et de favoriser (notamment à travers des temps d'information et des ateliers), leur accès à la citoyenneté, aux loisirs, à la formation et à la vie sociale. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les nouvelles orientations nationales visant une société plus inclusive.

Développer le soutien psychologique

Structurer l'intervention de la psychologue en mettant en place des permanences régulières, des actions collectives de prévention et des procédures de saisine clairement identifiées pour les travailleurs et les professionnels.

Renforcer les actions de prévention

Mettre en œuvre un programme annuel de prévention portant qui pourraient porter sur : la nutrition ; l'activité physique ; les addictions ; le sommeil ; la santé mentale ; la prévention des troubles musculosquelettiques ; les réseaux sociaux...

Développer les immersions en entreprise

Créer un réseau d'entreprises partenaires permettant d'augmenter le nombre de stages, de périodes de mise en situation professionnelle et de contrats en temps partagé.

Anticiper le vieillissement des travailleurs

Mettre en place une réflexion spécifique sur l'accompagnement des travailleurs vieillissants afin d'anticiper les adaptations nécessaires des postes de travail, des rythmes d'activité et la préparation à la retraite.

Développer la participation des travailleurs

Renforcer les espaces d'expression et de consultation des travailleurs, notamment dans le cadre de la future instance mixte et du CVS, afin de favoriser leur implication dans les projets de l'établissement.



Premières portes ouvertes de l'Esat sur le réseau Gen'Inclusive

Quelques articles de presse

Vitry-le-François. À l'occasion des portes ouvertes nationales des Établissements et services d'accompagnement par le travail (Esat), la structure vitryate accueillit jeudi de nombreux visiteurs venus découvrir ses savoir-faire et ses missions.

Plusieurs ateliers ont été présentés. Sandrine Morin



Dans le cadre de l'opération nationale des portes ouvertes des Établissements et services d'accompagnement par le travail (Esat), initiée par Gen'Inclusive, la structure de Vitry-le-François a accueilli différents professionnels et particuliers, locaux ou régionaux, jeudi dernier : entreprises, organisations publiques

et institutionnelles, groupes scolaires, familles et proches des personnes accompagnées, ainsi qu'aux particuliers désireux de connaître leurs activités. Cet événement avait pour objectif de rencontrer les professionnels et les travailleurs en situation de handicap, de découvrir les services proposés par l'Esat, mais également d'échanger sur les

moyens mis en place pour favoriser le développement professionnel et personnel des personnes accompagnées. Le but de cette journée était de faire connaître le rôle de l'établissement, ainsi que le savoir-faire des personnes en situation de handicap.

Blanchisserie, restauration, peinture

Les ateliers peinture, blanchisserie, restauration et espaces verts - floriculture ont fonctionné comme d'habitude. Cette journée de portes ouvertes s'est inscrite dans la semaine sur le réseau Gen'Inclusive. L'Esat accueille 108 personnes qui y travaillent. Il y a 26 salariés (éducateurs spécialisés, moniteurs d'ateliers, un directeur et deux personnes à l'administration). ●
Renseignements : 03 26 74 68 73.



« Les portes s'ouvrent enfin pour le handicap » : une convention signée pour l'inclusion professionnelle

Paris. À l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, Esat, France Travail, agences d'interim spécialisées et employeurs se sont réunis pour signer une convention de partenariat, à Châlons-en-Champagne.

Tout va bien. Arnold Ghesnot, avec le directeur d'Esat, ce mercredi à l'Esat, le directeur général de l'Esat de Vitry et le responsable de l'agence Ergon. Sandrine Morin

Sophie Ughetto

Déjà deux ans, Arnold Ghesnot est embauché en CDI à la suite d'une formation professionnelle de premier niveau effectuée au sein de l'association d'accompagnement des parents et amis des personnes en situation de handicap de Vitry-le-François. Il est aujourd'hui responsable de la section des personnes handicapées de l'Esat de Vitry-le-François.

Arnold Ghesnot

« Une fois embauché, j'ai pu bénéficier de nombreux avantages : un salaire, des congés, une retraite, une couverture sociale... C'est très agréable. J'ai pu découvrir de nouvelles personnes et travailler avec elles. C'est une expérience enrichissante. »

« Les portes s'ouvrent enfin pour le handicap » : une convention signée pour l'inclusion professionnelle. Une convention de partenariat a été signée entre Esat, France Travail, les agences d'interim spécialisées et les employeurs. Cette convention vise à améliorer l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

REPÈRES

- Une convention pour améliorer l'insertion professionnelle des personnes handicapées.
- Une convention pour améliorer l'insertion professionnelle des personnes handicapées.
- Une convention pour améliorer l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

La Malterie se pare de rose pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein

À Vitry-le-François, le restaurant "La Malterie", géré par l'APEI, a organisé un repas spécial Octobre Rose. Une initiative à la fois gourmande et solidaire, destinée à sensibiliser les travailleurs en situation de handicap et la clientèle à la prévention du cancer du sein.

Un repas spécial Octobre Rose a été organisé au restaurant de Vitry-le-François.



Un repas spécial Octobre Rose a été organisé au restaurant de Vitry-le-François. Sandrine Morin

Pour la première fois, l'APEI (Association des parents et amis de personnes en situation de handicap) a choisi de marquer le mois d'octobre par un repas à thème «Octobre rose» dans son restaurant «La Malterie». Au menu : tarte tatin de betteraves rôties au miel et fromage de chèvre, dos de colin sauce framboise, riz pilaf et assiette gourmande. Un repas coloré et original, imaginé pour allier plaisir gustatif et sensibilisation, qui a régalé 43 convives. « En organisant ce type d'événement, nous souhaitons sensibiliser la clientèle. C'est aussi un support pour les personnes accompagnées et les Services d'activités de jour (SAJ) », souligne la directrice, Wanda Saïre.

La biodiversité favorisée dans le parc de la sous-préfecture

Vitry-le-François. Retenue par le ministère de l'Intérieur pour favoriser la biodiversité sur ses sites, la sous-préfecture de Vitry-le-François s'est rapprochée de l'APEI vitryate pour mener à bien un projet répondant aux enjeux actuels sur ses 4 000 m² de jardin.

Soline Carbillat
Journaliste

Une commande pas comme les autres. En octobre dernier, des membres de l'association nationale de l'Association des parents d'enfants inadaptés (APEI) vitryate, fondée par des parents d'enfants handicapés, sont intervenus dans les jardins de la sous-préfecture de la Côte d'Alsace. L'occasion pour cette équipe des espaces verts de travailler en collaboration avec celle de l'État sur un cahier des charges construit autour d'actions en faveur de la biodiversité.

« C'est un chantier pédagogique avec un aspect valorisant, dans un cadre d'ordinaire inaccessible »

Stéphane Bouichou

Ministre de l'Intérieur

« C'est un projet complémentaire », avec Djalil Guerra, sous-préfet de l'arrondissement vitryate et président de l'association nationale de l'Association des parents d'enfants inadaptés dans lequel « beaucoup de valeurs se rejoignent », annonce Stéphane Bouichou, ministre de l'Intérieur. Si le fil rouge de ce chantier est avant tout de souligner l'importance de préserver les écosystèmes et de favoriser la présence d'espèces, cette commande a également permis de valoriser le travail des personnes en situation de handicap.

Les hérissons, grands amis des jardiniers

Dans le cadre d'un appel à projet porté par le ministère de l'Intérieur, la sous-préfecture a déboursé la somme de 3 000 euros pour mener ses actions en faveur de la biodiversité. « Il y a une prise de conscience collective autour de ce sujet et il est vital qu'il soit pris en compte », affirme Djalil Guerra



Les actions sont menées en collaboration avec les membres de l'Association des parents d'enfants inadaptés (APEI) à travers notamment le réseau des lieux d'Éducation de Vitry-le-François.

2

MOS ont été réalisées pour mener ce projet à bien dans le parc de la sous-préfecture de Vitry-le-François.

lors d'une visite dans le parc de la sous-préfecture mardi 10 juin.

Près de dix-neuf heures de travail, une dizaine de travailleurs de l'équipe d'entretien se sont ainsi relayés dans le parc de 4 000 m² déjà en partie fleur et boisé. Ces derniers y ont installé deux hôtels à insectes, des niches (en bois et crétaux) pour les chauves-souris et oiseaux ainsi que des totems à hérissons.

« Ils sont importants. Ces totems sont les amis des jardiniers pour qu'ils soient en quelque sorte des formateurs de manière les encourager et

autres petites bêtes. C'est que rituel », détaille Stéphane Bouichou. De côté des plantations réalisées, les jardins se trouvent enrichis d'un certain nombre de plantes de fleurs agriennes de sauge blanc, lavande, de sauge et d'un banane.

Les scolaires sensibilisés à la biodiversité

« C'est un chantier pédagogique avec un aspect valorisant pour les enfants de travailler dans un cadre d'ordinaire inaccessible », reconnaît le ministre entouré de la plupart des membres de son équipe dans les jardins de la sous-préfecture. « Ce chantier nous a aussi permis de toucher à la municipalité pour la filtration des déchets à incinérer. C'est un travail collectif », détaille Stéphane Bouichou. L'objectif ultime est de travailler pour des

particuliers, des entreprises et autres du territoire.

Le parc, soigneusement entretenu et à disposition de tous, la sous-préfecture réfléchit actuellement à mener dès la rentrée scolaire prochaine, des visites ponctuelles de jeunes élèves en lien avec l'éducation nationale. Objectif du projet : valoriser le travail réalisé par l'APEI tout en sensibilisant les nouvelles générations aux enjeux de la biodiversité. Un nouveau terrain de jeu pour les plus jeunes à explorer donc. ■

Vitry-le-François

Remise de diplômes et d'attestations aux travailleurs handicapés

Une remise de diplômes et d'attestations s'est déroulée vendredi 5 décembre, dans les locaux de l'établissement de service d'accompagnement par le travail (Esat), à Vitry-le-François. Comme l'a présenté la directrice de l'Association des parents d'enfants inadaptés (APEI), Wanda Saire, c'est un total de 16 séances de formation qui ont été dispensées par cinq organismes de formation, sur dix thématiques différentes : la prévention et les secours civiques de niveau 1, la gestion de la re-

lation client, le code de la route, les différentes manutentions (conduite d'un tracteur tondeuse, utilisation d'échafaudages roulants, réglages matériels, gestes et postures), ou encore l'autodétermination. Les différents partenaires ont été remerciés pour leurs contenus pédagogiques.

La directrice a salué la reconnaissance aussi de deux acquis de l'expérience sur le référentiel métier agent polyvalent de restauration, par l'intermédiaire du réseau Différent et Compé-

tent. « Ne doutez jamais de vos capacités. Votre réussite rejaille sur nous tous parce que nous nous réjouissons de chacun de vos succès », a-t-elle félicité. Le vice-président de l'APEI, Gérard Ruelle, a, à son tour, applaudi : « Ces diplômes et attestations prouvent vos compétences et vos savoir-faire. » La sous-préfecture, et référente du handicap, Virginie Simonnet a encouragé : « Vous devez vous accaparer de votre vie. C'est faire des formations qui vous intéressent. » ■



« Ces diplômes et attestations prouvent vos compétences », a félicité le vice-président de l'Association des parents d'enfants inadaptés (APEI) Sandrine Monin.



Le Pôle

« HÉBERGEMENTS ET ACCOMPAGNEMENTS »



**Foyer de Vie et FAM
Jean MULLER**



**Foyer d'hébergement Jean-Louis
GABEUR**



SAVS Jean-Louis GABEUR



SAJ Jean-Louis GABEUR

Le FOYER Jean MULLER



Année d'ouverture : 2009

Capacité d'accueil : FAM 10 places ; FOYER DE VIE 49 places + 1 accueil temporaire

Coordonnées : 7 avenue de la République 51 300 Vitry le François ; 03.26.74.84.20

L'année 2025 confirme une évolution structurelle déjà perceptible en 2024 dans le fonctionnement du foyer de vie. Les équipes sont confrontées à une transformation progressive du public accueilli, marquée par un vieillissement des résidents. Cela entraîne une modification profonde des besoins d'accompagnement, tant sur le plan sanitaire que dans l'aide aux actes essentiels du quotidien.

Cette évolution démographique s'accompagne d'une augmentation des situations de dépendance, d'une fragilité physique plus marquée et, pour certains usagers, de l'apparition de troubles cognitifs nécessitant une vigilance accrue. Les modalités d'intervention doivent ainsi être ajustées en permanence, avec un recours plus fréquent à des accompagnements individualisés et à une coordination renforcée avec les partenaires médicaux et paramédicaux.

Parallèlement, le secteur médico-social continue de subir une tension importante sur les recrutements, rendant plus complexe la stabilisation des équipes et la continuité de l'accompagnement. Cette contrainte structurelle impacte directement l'organisation quotidienne et nécessite une adaptation constante des pratiques professionnelles.

Malgré ces enjeux, il convient de souligner la mobilisation constante des professionnels du foyer. Leur implication, et leur capacité à maintenir un environnement sécurisant et bienveillant constituent un pilier essentiel de la qualité de vie des résidents. Leur engagement permet de préserver un accompagnement respectueux, attentif et conforme aux valeurs de l'établissement.



ACTIVITE FOYER DE VIE

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ 2025 (Foyer Jean MULLER)

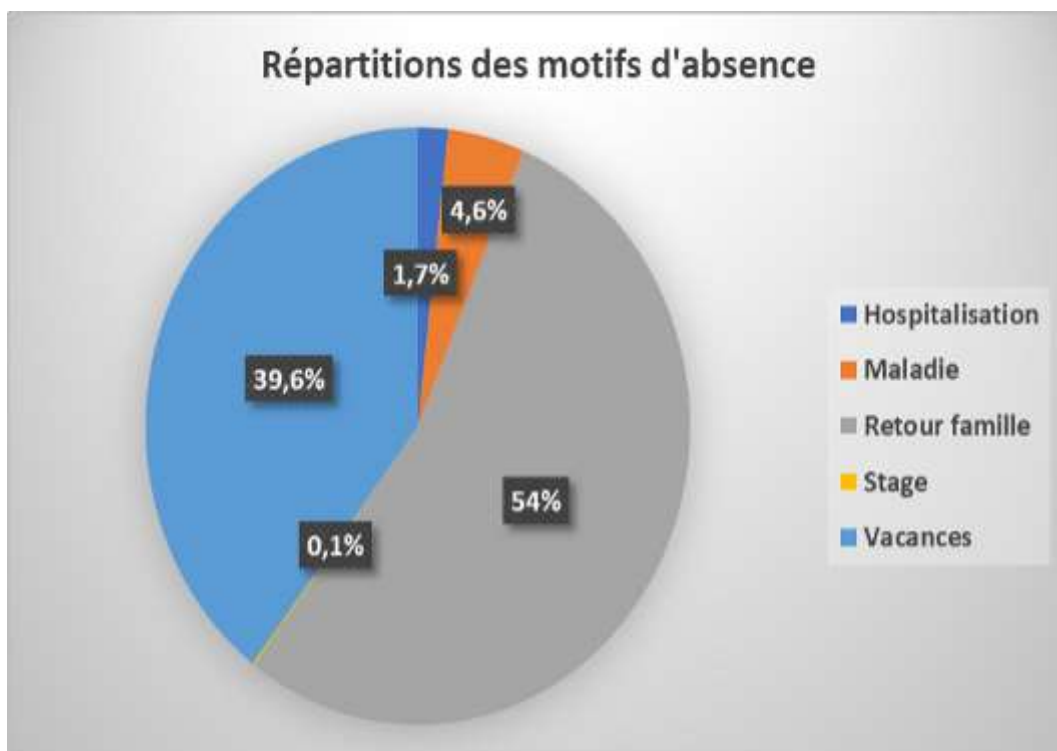
BP	Places autor.	Places instal- lées	Jours ouver- ture	Capacité théo- rique	Réalisé	TO	Ecart
2025	40	40	365	14 600	11 824	80,99%	2 776

L'établissement a réalisé 11 824 journées dont 123 jours d'accueil temporaire, ce qui correspond à un taux d'occupation de 80.99%.

Le taux d'occupation du foyer de vie enregistre une légère progression entre 2024 (79,37 %) et 2025 (80,99 %). Cette évolution, bien que modérée, témoigne d'une stabilité globale de l'activité et d'un niveau d'occupation conforme aux caractéristiques d'un foyer de vie, où les entrées et sorties demeurent généralement limitées et étroitement liées aux parcours individuels des résidents.

Nous justifions ainsi les absences :

- ⇒ 45 jours pour hospitalisations ;
- ⇒ 1 350 jours de retour week-end en famille ;
- ⇒ 114 jours d'absence pour maladie ;
- ⇒ 992 jours pour vacances ;
- ⇒ 3 jours de stage.

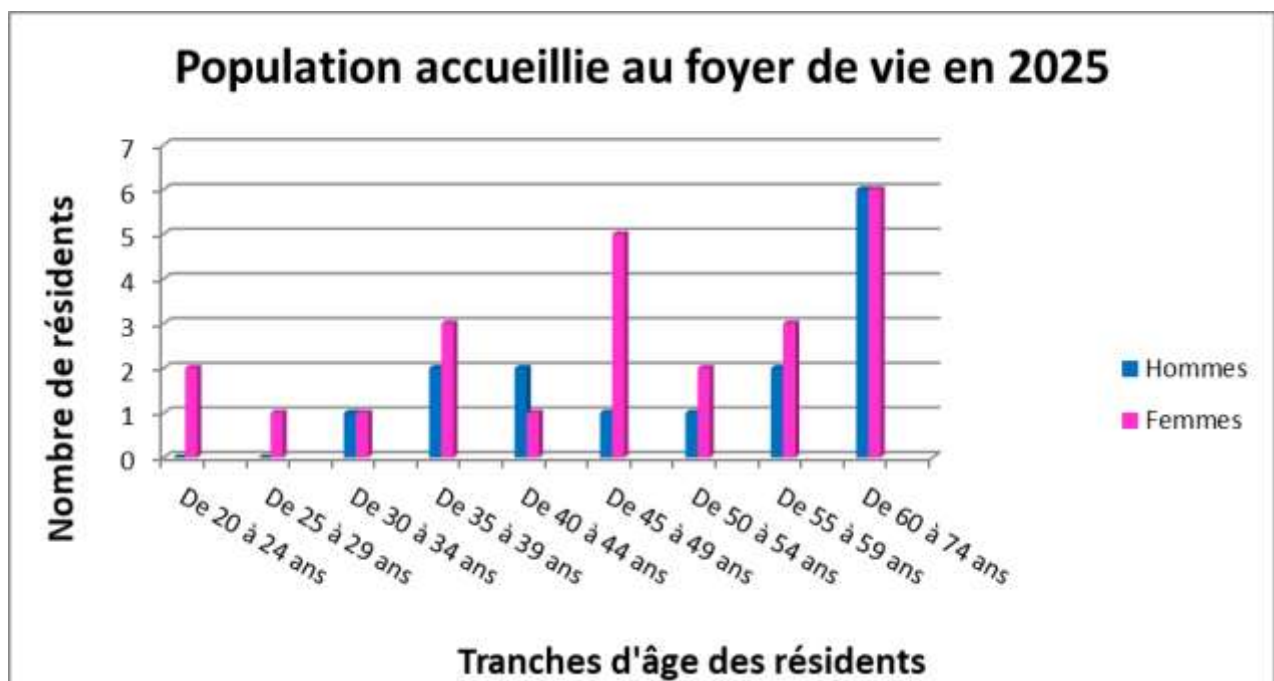


En 2025, les mouvements des résidents évoluent légèrement par rapport à 2024, tout en restant cohérents avec le fonctionnement d'un foyer de vie. Les données montrent une dynamique globalement stable, avec quelques variations significatives.

- ◆ Les jours d'hospitalisation diminuent fortement, passant de 160 à 45 jours. Cette baisse peut traduire une stabilité de l'état de santé ou une prise en charge plus réactive au sein de l'établissement, limitant les épisodes nécessitant une hospitalisation.
- ◆ Les absences pour maladie augmentent, de 82 à 114 jours. Cette évolution rappelle que les résidents présentent des fragilités de santé, souvent liées à l'avancée en âge, et que les épisodes bénins peuvent être plus fréquents même si les hospitalisations diminuent.
- ◆ Les retours en famille diminuent, passant de 1 867 à 1 350 jours. Cette baisse peut s'expliquer par des contraintes familiales, souvent liées à l'âge ou à la santé des proches ;
- ◆ Les jours de vacances restent relativement stables, avec une légère diminution (1 176 à 992 jours), ce qui confirme le maintien des dispositifs de répit et des départs, essentiels au bien-être des résidents et de leurs familles.

Mouvements des résidents en 2025 :

- ⇒ 1 résident du foyer de vie a été orienté sur le FAM.
- ⇒ 3 résidents ont été admis sur le Foyer de vie : deux étaient en famille d'accueil (et bénéficiaient de l'accueil du SAJ en journée), et un était au foyer GABEUR ;
- ⇒ 5 personnes en accueil temporaire (âgés de 20 à 51 ans) au foyer de vie : 3 sont à l'IME (l'un d'entre eux est en famille d'accueil) ; 1 est au foyer de vie Jolivet ; 1 est en famille.



Age

moyen : 50 ans

La population accueillie présente un vieillissement marqué. Sur 39 résidents, seuls 22 % ont entre 20 et 29 ans, tandis que 29 personnes ont plus de 40 ans et que la majorité a désormais dépassé les 45 ans. La tranche 60-74 ans est particulièrement représentée, avec 12 résidents (27 %), confirmant une évolution vers un public vieillissant. La population est également majoritairement féminine (23 femmes pour 15 hommes), une tendance particulièrement visible dans les tranches d'âge supérieures.



Ce vieillissement entraîne une intensification des besoins en matière de santé, d'autonomie et de présence quotidienne. Il met en évidence la nécessité d'adapter nos modalités d'accompagnement et de renforcer les moyens humains, la prise en charge de ce public nécessitant une vigilance accrue, des compétences spécifiques et une présence renforcée pour garantir un accompagnement sécurisé et individualisé.

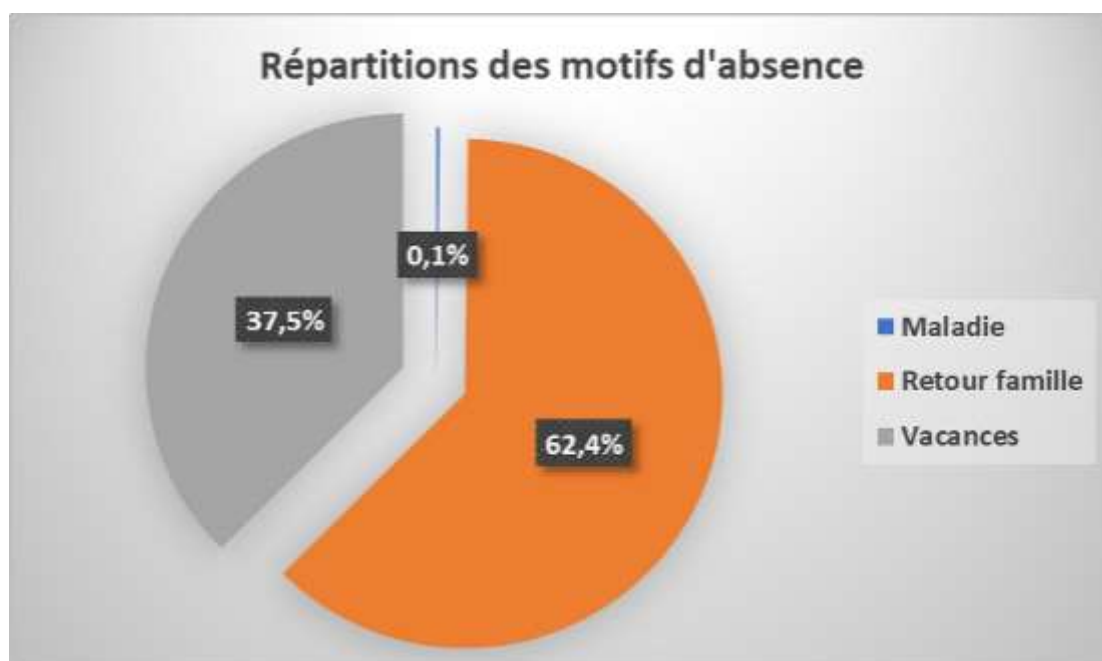
ACTIVITE FAM

BP	Places autor.	Places installées	Jours ouverture	Capacité théorique	Réalisé	TO	Ecart
2025	10	10	365	3 650	2 969	81,34%	681

Le taux d'occupation du Foyer d'Accueil Médicalisé progresse légèrement entre 2024 (79,37 %) et 2025 (81,34 %). Cette évolution, bien que modérée, traduit une activité globalement stable et cohérente avec le fonctionnement d'un FAM, où les mouvements restent limités et étroitement liés aux besoins médico-sociaux des usagers. Ce niveau d'occupation, situé autour de 80 %, demeure représentatif d'un établissement accueillant des personnes nécessitant un accompagnement quotidien, des soins réguliers et parfois des absences liées à la santé. La hausse observée en 2025 confirme ainsi la continuité des accompagnements et la capacité du service à maintenir un accueil sécurisé et adapté aux besoins complexes des résidents.

Nous justifions ainsi les absences :

- ⇒ 334 jours de retour week-end en famille ;
- ⇒ 1 jour d'absence pour maladie ;
- ⇒ 201 jours pour vacances.

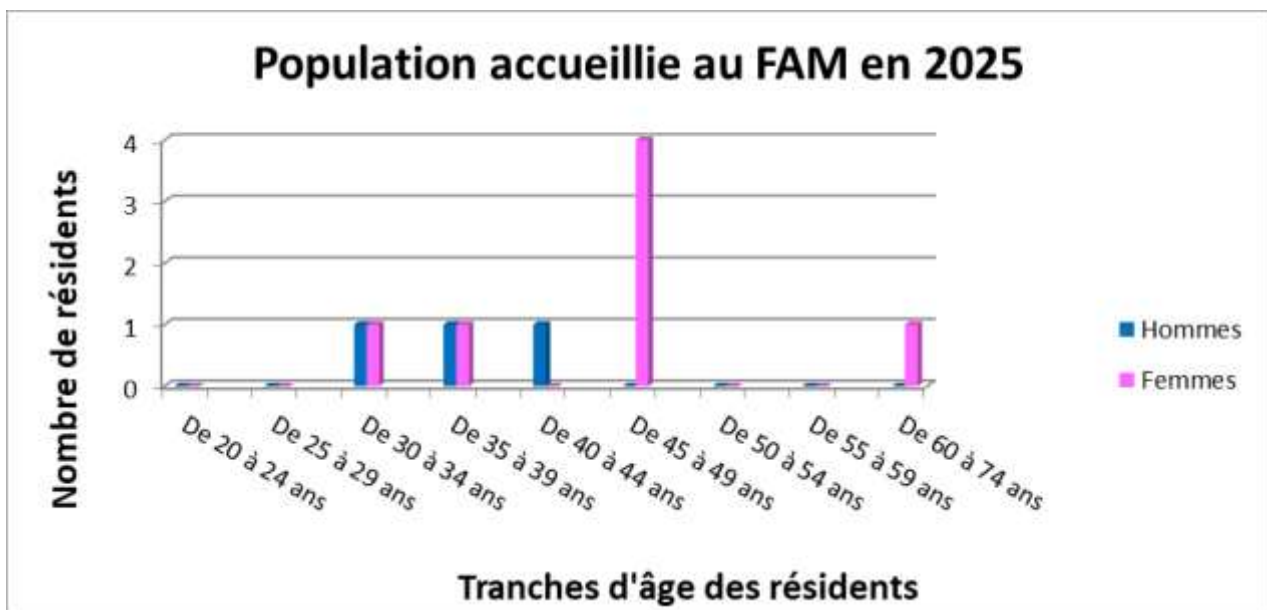


Mouvements des résidents en 2025 :

- ⇒ 1 résident est sorti de l'établissement vers une autre structure (orienté en MAS) ;
- ⇒ 1 résident a été admis ; il était sur le foyer de vie, mais l'évolution de sa situation âge, santé...a nécessité une orientation en FAM.

En 2025, les mouvements des résidents du FAM montrent une évolution globalement stable par rapport à 2024 au niveau des entrées et des sorties. Cependant, on peut remarquer quelques évolutions quant aux absences des résidents. Les retours en famille diminuent (334 jours en 2025 contre 411 en 2024), probablement en lien avec des contraintes familiales là aussi souvent liées à l'âge et à la santé des familles.

Les absences pour maladie chutent (1 jour en 2025 contre plusieurs journées en 2024), ce qui témoigne d'une meilleure continuité de santé et d'un suivi renforcé. Les jours de vacances diminuent légèrement (201 jours en 2025 contre 246 en 2024), mais cela reste une variation cohérente avec les besoins médico-sociaux du public accueilli. Enfin, l'absence totale d'hospitalisations en 2025, alors que 2024 en comptait huit, confirme l'impact positif des actions de prévention et de coordination médicale mises en place au sein du FAM.



Age moyen : 43 ans.

La structure démographique montre une population majoritairement féminine, près de 78 % ; et concentrée dans les tranches d'âge 30 à 49 ans, qui représentent près de 80 % des résidents. Le groupe le plus important est celui des 45-49 ans (44 %) pour lequel il n'y a que des femmes ; tandis qu'aucun résident n'est présent entre 50 et 59 ans. Les personnes de plus de 60 ans restent minoritaires (11 %), illustrant un vieillissement progressif mais encore limité de la population accueillie au FAM.

L'accompagnement

En 2025, l'accompagnement au sein du Foyer d'Accueil Médicalisé s'est inscrit pleinement dans les missions fondamentales du FAM, centrées sur la prise en charge médico-sociale, la sécurité des soins et la qualité de vie des usagers. Dans la continuité de 2024, les activités sensorielles ont constitué un axe fort de l'accompagnement, portées par les effets concrets des formations à l'approche snoezelen, qui ont permis de proposer des séances mieux structurées, plus adaptées et plus régulières. Ces temps sensoriels, individuels ou collectifs, ont favorisé l'apaisement, l'expression émotionnelle et le renforcement du lien relationnel. L'année 2025 se distingue également par l'absence totale d'hospitalisations, témoignant d'une meilleure anticipation des besoins de santé et d'une coordination renforcée avec les partenaires médicaux.

Par ailleurs, face au vieillissement du public accueilli, un partenariat avec un médecin gériatre a été initié, permettant la réalisation d'évaluations gériatriques personnalisées, un appui aux équipes pluridisciplinaires dans l'analyse des situations complexes et des recommandations ciblées pour adapter les accom-



agnements. Bien que non encore formalisé en 2025, ce partenariat s'inscrit dans une dynamique de coordination renforcée avec les intervenants médicaux, notamment le médecin psychiatre, et pourrait être officialisé en 2026 afin de sécuriser et pérenniser cette collaboration.

La vie et le quotidien au Foyer de Vie

L'ANIMATION

Pour accompagner chaque résident au plus près de ses attentes et de son projet personnalisé, le foyer propose un ensemble d'activités variées, articulées autour de trois pôles qui rythment la vie quotidienne et favorisent l'épanouissement de chacun :

- ◆ Pôle d'activités physiques et sportives ;
- ◆ Pôle d'activités cognitives ;
- ◆ Pôle d'activités bien-être.

Afin de permettre à chaque résident de progresser à son propre rythme, les activités sont organisées principalement par unité de vie le matin, puis en inter-unités l'après-midi. L'organisation annuelle des activités s'aligne sur le calendrier scolaire, ce qui permet d'introduire, lors des périodes de vacances, des propositions ponctuelles destinées à rompre la routine et à diversifier les temps d'accompagnement.

Les activités proposées au sein du foyer sont organisées selon deux modalités :

- ◆ Activités internes ou externes encadrées par les professionnels : piscine, randonnée, atelier bois, activités manuelles, maintien des acquis, esthétique, relaxation...
- ◆ Activités externes menées en partenariat : médiation animale, Duo-Day, et autres actions co-construites avec les structures partenaires.

Cette organisation permet de diversifier les approches, de favoriser l'ouverture vers l'extérieur et de répondre au plus près aux besoins et capacités des résidents.



En plus des activités habituelles, les résidents profitent de diverses animations et activités telles que :

- o Boulodrome Châlons,
- o Concert en poche, concerts sandwich, apéromix à Bord 2 scènes à Vitry-le-François,
- o Cinéma à Vitry-le-François,
- o Bar à Chats à Châlons,
- o Piscine Spa à Ste Menehould,
- o Restaurant d'unité,
- o Jeux de boules Châlons,
- o Carnaval Bois l'Abbesse St Dizier,
- o Brocantes Bassuet, Blacy,
- o Goûters, promenades, petit train au Lac du Der,



- o Après-midi Disco à l'espace Solana à Fagnières,
- o Parc des félins à Lusigny,
- o Ferme de Frampas,
- o Soirée Guinguette /atelier des saveurs,
- o Parc de l'horticulture Epernay,
- o Olympiade,
- o Balade et pique-nique lac de DIENVILLE,
- o Grinyland,
- o Visite biscuiterie Fossier à Reims,
- o Duo Day à Gigny-Bussy, Duo day Luxémont,
- o Nigloland,
- o Orange bleue soirée Les rockeurs ont du cœur,
- o Marché de Noël Châlons en Champagne.



Sport adapté :

- o Badminton à Bouzy,
- o Basket adapté à Vitry-le-François,
- o Pétanque FFSA Boulodrome Châlons,
- o CROSS FFSA Fagnières,
- o Activités motrices FFSA Bouzy.



LES MANIFESTATIONS

La fête de l'été :

La fête de l'été s'est tenue le vendredi 13 juin après-midi, sur le thème de l'Inde. Au programme : danses, chants, lecture du récit élaboré en atelier d'expression, projection du film réalisé dans le cadre de l'activité théâtre, ainsi qu'un goûter partagé avec les familles.





Fête de fin d'année:

La fête de fin d'année a eu lieu le vendredi 12 décembre, une chorale a été proposée avant le repas festif partagé avec les familles, suivie d'un après-midi dansant.



Le séjour à Majorque :



Du mardi 3 au dimanche 8 juin 2025, six résidents, accompagnés de trois encadrants, ont participé à un séjour à Majorque. L'hébergement s'est déroulé au Mar Hotels Playa Mar & Spa, situé à Port de Pollença. Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier d'entreprises locales, dont les dons ont permis d'en assurer l'essentiel du coût.



Ce type de séjour constitue un temps fort de l'année, favorisant l'épanouissement, la confiance en soi et l'ouverture au monde extérieur.



LE PROJET MEDIATHEQUE

Dans une démarche d'inclusion et de valorisation des compétences de chacun, les résidents ont participé à un projet de création manuelle mobilisant leurs capacités d'expression, de conception et de réalisation. Ce travail, mené sur plusieurs semaines au cours de l'année, avec des jeunes avec lesquels la médiathèque travaille ; et a permis de développer à la fois la créativité, la motricité fine et l'estime de soi, tout en favorisant la coopération au sein du groupe.

Les productions réalisées ont été présentées publiquement à la médiathèque le 23 janvier 2026, offrant aux résidents une occasion de partager leur travail avec un public extérieur et de renforcer leur participation à la vie locale.



Partenariats et collaborations

Au cours de l'année écoulée, le foyer a poursuivi le travail en lien avec ses partenaires afin de renforcer l'ouverture de l'établissement et d'enrichir les accompagnements proposés. Ces collaborations ont permis :

- ◆ de favoriser l'inclusion sociale des résidents, notamment à travers leur participation à diverses sorties culturelles organisées par la ville et les structures environnantes ;
- ◆ d'enrichir l'offre d'activités, avec notamment la participation en 2025 à un projet porté par la médiathèque, associant le foyer et des jeunes vitryats dans une dynamique intergénérationnelle et citoyenne ;
- ◆ d'améliorer l'accès aux soins grâce à la mise en place d'un conventionnement avec l'hôpital de la ville.

Face à l'avancée en âge d'une partie des résidents, le foyer a également initié en 2025 un partenariat avec un médecin gériatre, permettant :

- ◆ la réalisation d'évaluations gériatriques personnalisées ;
- ◆ un appui aux équipes pluridisciplinaires dans l'analyse des situations complexes ;
- ◆ des recommandations ciblées pour adapter les accompagnements aux besoins évolutifs liés au vieillissement.

Bien que ce partenariat n'ait pas encore été formalisé en 2025, il s'inscrit dans une logique de coordination renforcée avec les intervenants médicaux, en particulier avec le médecin psychiatre du foyer.



LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le CVS s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2025 (23/03/2025, 02/06/2025 et 06/10/2025). Ces réunions, réunissant des représentants des familles, des résidents et des salariés, permettent d'échanger sur l'environnement, le bien-être des usagers et de participer aux décisions concernant les aménagements, les projets et les actions menées au sein de l'établissement.

Sujets abordés en 2025 :

- ◆ Repas et alimentation : échanges autour de la qualité des repas et des ajustements souhaités,
- ◆ Mouvements du personnel et des résidents : informations sur les arrivées et les départs,
- ◆ Demandes des résidents : recueil et traitement des besoins exprimés,
- ◆ Fête de l'été et fête de fin d'année : organisation, propositions et retours,
- ◆ Chèques ANCV,
- ◆ Journée auto-détermination.

Les remarques et suggestions déposées dans la boîte à idées située à l'accueil sont examinées lors de chaque réunion du CVS, afin d'assurer une prise en compte régulière des attentes des familles et des résidents.

La réunion famille

La réunion des familles s'est tenue le 12 septembre 2025 et a permis de partager les informations essentielles relatives à la vie de l'établissement. Après le mot d'accueil de la Présidente, plusieurs points ont été abordés :

- ◆ gestion des présences, absences et départs en week-end ;
- ◆ évolution des effectifs et mouvements du personnel ;
- ◆ présentation du logiciel IMAGO et de ses usages ;
- ◆ organisation du planning d'activités 2025-2026 ;
- ◆ informations relatives au prochain CVS ;
- ◆ présentation des séjours adaptés ANCV.

La rencontre s'est conclue par un temps d'échanges, permettant aux familles d'exprimer leurs questions, leurs attentes et leurs observations dans un cadre convivial et participatif.

Conclusion et perspectives

L'année 2025 a confirmé la solidité et la complémentarité des accompagnements proposés au sein du Foyer de Vie et du Foyer d'Accueil Médicalisé. Les deux services ont maintenu une dynamique stable, avec des taux d'occupation cohérents et une organisation adaptée aux besoins spécifiques des résidents. Le FDV a poursuivi son engagement en faveur de l'inclusion sociale, du développement de projets collectifs et de la valorisation des compétences, tandis que le FAM a renforcé ses pratiques d'accompagnement médico-social, notamment grâce aux approches sensorielles, à la coordination médicale et à une vigilance accrue autour de la santé des usagers.

L'année a également été marquée par le déploiement du DUI via l'outil IMAGO, que les équipes se sont très bien approprié, permettant d'améliorer la qualité des transmissions, la cohérence des interventions et la continuité de l'accompagnement. Ce changement de pratique, structurant et exigeant, a été intégré avec professionnalisme et a renforcé la fluidité du travail pluridisciplinaire.

Malgré des difficultés de recrutement persistantes et le travail important lié à l'informatisation des dossiers et des pratiques, les équipes ont su maintenir une qualité d'accompagnement solide, attentive et sécurisante. Les résultats observés en 2025 témoignent d'un environnement structuré, bienveillant et attentif aux évolutions du public accueilli, qu'il s'agisse du vieillissement, des besoins de soins ou de la participation sociale. Les partenariats développés, notamment sur le plan médical, ont contribué à soutenir les parcours et à consolider les pratiques professionnelles.

Pour 2026, plusieurs perspectives se dessinent :

- ◆ **Formalisation du partenariat gériatrique** afin de sécuriser l'appui médical spécialisé ;
- ◆ **Poursuite du déploiement et de l'optimisation d'IMAGO** pour renforcer encore la coordination et la qualité des transmissions ;
- ◆ **Renforcement des actions de prévention santé** dans les deux services ;
- ◆ **Continuer le développement de nouveaux projets transversaux FDV/FAM** favorisant l'inclusion, la participation et la cohésion ;
- ◆ **Poursuite de la structuration des approches sensorielles**, devenues un pilier de l'accompagnement ;
- ◆ **Écriture du Projet d'Établissement** : incluant une réflexion approfondie sur l'organisation du service : définition des postes, clarification des missions, structuration des horaires...;
- ◆ **Poursuite du travail engagé sur la facturation**, notamment la clarification des règles liées aux absences (travail amorcé en 2025) ;
- ◆ **Mise en place et consolidation des prélèvements**, déployés en 2025, afin d'en assurer la fluidité, et l'intégration dans les pratiques courantes ;
- ◆ **Le projet de régie** de recettes validé par le Conseil d'administration permettra de valoriser les objets et créations réalisés directement par les résidents. Leur participation à la fabrication et à la vente renforce la reconnaissance sociale, l'estime de soi et le sentiment d'utilité. Il s'inscrit pleinement dans les principes de participation et de citoyenneté, en permettant aux résidents de prendre une place active dans la vie locale.

Ainsi, 2026 s'annonce comme une année de consolidation et d'évolution, avec l'ambition de poursuivre l'amélioration continue des accompagnements, de soutenir les équipes dans leurs missions et de garantir aux résidents un cadre de vie sécurisant, stimulant et adapté à leurs besoins.

Article Journal l'Union

VITRY et sa région Vendredi 19 décembre 2025 **9**

L'APEI et l'hôpital s'accordent pour mieux soigner

Vitry-le-François. L'hôpital de la ville s'engage à mettre en place un suivi particulier pour les résidents des différents instituts médico-sociaux vitryats. Une convention a été signée avec l'Association des parents d'enfants inadaptés (APEI).

Antoine Déchoz
@lechoz@union.fr

Les pages du document signé conjointement par le centre hospitalier et l'Association des parents d'enfants inadaptés (APEI) de Vitry-le-François vise avant tout à faciliter et encadrer l'accueil dans l'établissement de soin, et particulièrement au sein des urgences. La convention, préparée depuis plusieurs mois mais signée le mercredi 17 décembre, vise à répondre à un problème : le personnel soignant n'a pas toujours conscience que le patient qui vient de passer sa porte est porteur d'un handicap. Certains des résidents du foyer Jean-Muller, de l'internat de l'institut médico-éducatif et du foyer d'hébergement Gabeur, tous trois concernés par la convention, peuvent avoir des difficultés pour expliquer leur problème de santé. Pour mieux les recevoir, l'hôpital vient de signer le principe d'un encadrement particulier pour ce public : « Cela nous permet d'avoir des interlocuteurs de référence, de rédiger des fiches de liaison, d'organiser la transmission des documents et puis surtout une continuité dans les soins avec un lien avec les professionnels au moment de la sortie », détaille la directrice de l'APEI, Wanda Saire. Les résidents des différentes structures médico-sociales de la ville pourront arriver à l'hôpital accompagnés d'un membre du personnel de l'APEI qui connaît leur handicap et qui pourra faire le lien avec les soignants. Même après la sortie, les équipes pourront également mieux assurer les soins dans les jours qui suivent l'hospitalisation. « Aux urgences, nous avons déjà la réputation de ne pas trop faire attendre

« Nous aurons une attention particulière lorsque ces usagers vont arriver »
Arnaud Mongeville, directeur de l'hôpital

les gens comparé à d'autres hôpitaux. Avec cette convention, nous avons une attention particulière lorsque ces usagers vont arriver », assure Arnaud Mongeville, directeur de l'hôpital. « Nous avons des usagers qui parlent peu, et d'autres qui ne s'expriment pas toujours clairement. Ils pourront être accompagnés lors de leur passage à l'hôpital, et nous pourrions mieux suivre les soins nécessaires par la suite », explique l'APEI. La convention est signée pour un an et reconductible trois fois. Elle s'étale donc sur les quatre prochaines années, et pourra être renouvelée ensuite. ●



Wanda Saire, directrice de l'APEI et Arnaud Mongeville, directeur du centre hospitalier de Vitry-le-François, au moment de signer la convention.



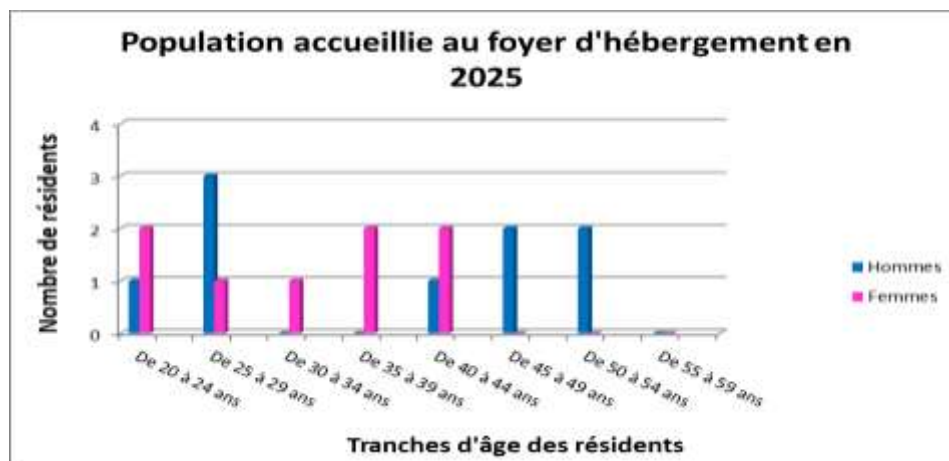
Le Foyer d'hébergement Jean-Louis GABEUR



Le foyer d'Hébergement Jean-Louis GABEUR, créé en 1980, est un lieu de vie dédié à l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement d'adultes en situation de handicap. Il reçoit 18 travailleurs de l'ESAT en mixité, qu'ils exercent leur activité professionnelle à temps plein ou à temps partiel.

Le foyer est ouvert tout au long de l'année, à l'exception de trois semaines de fermeture en août et de huit jours entre Noël et le Nouvel An. Ces périodes de fermeture sont directement liées au rythme de fonctionnement de l'ESAT.

LA POPULATION



Données au 31/12/2025

Au 31 décembre 2025, le foyer d'Hébergement compte 17 résidents, dont 9 hommes et 8 femmes (la sortie d'un résident en fin d'année explique qu'il y ait 17 personnes hébergées). En janvier 2026, une nouvelle admission porte l'effectif à 18 personnes, atteignant ainsi l'agrément maximal autorisé.

La moyenne d'âge est de 37 ans, marquant une baisse significative par rapport à 2024 (44 ans). Cette évolution confirme un rajeunissement notable de la population accueillie.

La présence importante des moins de 30 ans et l'absence totale de résidents de plus de 55 ans expliquent la baisse de la moyenne d'âge.

En 2024, Le public accueilli présentait une cohabitation entre jeunes adultes et résidents vieillissants. Cela nécessitait une organisation qui prenne en compte, les besoins de repos et de calme d'un public vieillissant, et les attentes d'activités dynamiques d'un public plus jeune. En 2025, même si la moyenne d'âge a baissé, la cohabitation et les besoins liés à l'âge des publics demeurent.

Le foyer s'oriente davantage vers un hébergement et une transition pour la plupart des personnes accueillies. L'accompagnement se veut de ce fait plus centré sur l'apprentissage des compétences de vie quotidienne, la préparation à la vie autonome, et la construction de projets individuels.

L'ACCOMPAGNEMENT DES RESIDENTS

Le foyer assure un accompagnement global, visant à soutenir les résidents dans tous les aspects de leur vie quotidienne tout en favorisant leur autonomie. L'équipe intervient ainsi autour de plusieurs axes essentiels :

- ◆ Accompagnement aux soins et à la santé : suivi médical, coordination des rendez-vous, aide à la prise des traitements.
- ◆ Soutien aux actes de la vie quotidienne : aide aux toilettes, aux repas, aux tâches ménagères et à la gestion des espaces collectifs.
- ◆ Organisation d'activités et de temps conviviaux : ateliers thématiques, sorties, anniversaires et soirées à thème.
- ◆ Accompagnement aux courses et à la gestion du budget : apprentissage des choix, de la planification et de l'autonomie en situation réelle.
- ◆ Préparation des repas le week-end : encadrement du vendredi soir au dimanche soir.
- ◆ Développement de l'autonomie en studio : deux studios permettent un accompagnement individualisé vers la vie autonome.

L'équipe a également adapté ses pratiques et son fonctionnement.

Dans ce cadre, un nouveau planning a été mis en place pour les salariés (36h00), et l'établissement est ouvert 24h/24 (permettant aux résidents de rester dans l'hébergement en cas de maladie ou de congés). Les activités et le cadre de vie sont ajustés pour répondre aux besoins d'un public plus mobile et parfois plus bruyant, ce qui peut créer des écarts de rythme avec les résidents plus âgés.

L'ensemble de ces actions permet d'assurer un accompagnement sécurisant, structurant et évolutif, en cohérence avec les besoins d'un public jeune et en transition vers davantage d'autonomie.

Le foyer GABEUR dispose d'une chambre dédiée à l'accueil de stagiaires, qu'ils proviennent de l'APEI ou de l'extérieur, ainsi qu'aux situations d'urgence. Cette année, 12 stagiaires ont été accueillis grâce à ce dispositif. Les personnes accueillies en stage provenaient d'IME pour 8 d'entre elles (5 de l'IME de Blacy et 3 de l'IME La Sittelle). Ces périodes de stage permettent à l'équipe d'évaluer les capacités de la personne accueillie et d'en restituer l'analyse à l'établissement d'origine et à la famille, afin d'affiner le projet d'accompagnement de la personne.

En moyenne, 10 résidents restent au foyer durant les week-ends. Ce nombre réduit est apprécié, car ces moments offrent un cadre plus calme, propice à la détente et aux sorties. L'équipe éducative propose alors diverses activités adaptées aux saisons.

ANALYSE DE L'ACTIVITE 2025

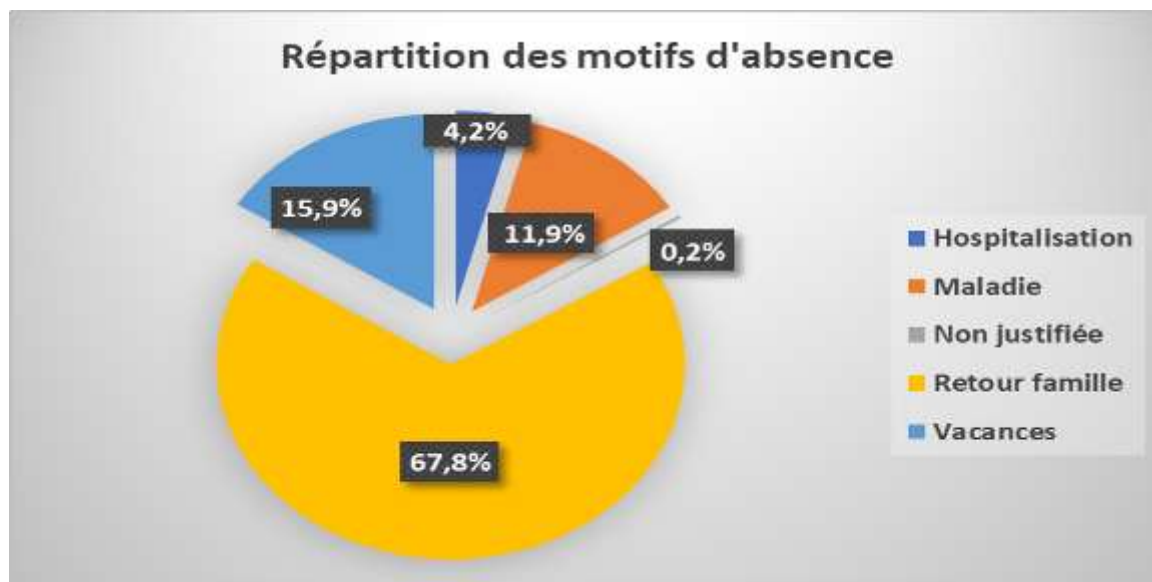
Nous justifions ainsi les absences :

- ◆ 51 jours d'hospitalisation ;
- ◆ 146 jours d'absence pour maladie ;
- ◆ 833 jours de retour week-end en famille ;



- ◆ 196 jours pour vacances,
- ◆ 3 jours absences non justifiées.

BP	Places autor.	Places installées	Jours ouverture	Capacité théorique	Réalisé	TO	Ecart
2025	18	18	341	6 138	4 774	77,78%	1 364



Mouvements des résidents en 2025 :

- ◆ 4 résidents sont sortis : 1 résident est décédé ; 2 résidents ont intégré un appartement et 1 résident a été réorienté vers une autre structure (orienté à la MARPHA à Sompuis).
- ◆ 4 résidents ont été admis : 1 résident était à l'IME et en famille et 3 résidents en famille.
- ◆ 10 personnes ont été accueillies en stage : 4 de l'IME APEI, 2 d'un IME hors association, 2 ESAT APEI (qui vivaient en famille), 1 ESAT hors association (qui vivait en autonomie), et 1 qui vivait en famille avec un accompagnement SAVS mais sans structure d'accueil. Ce qui représente 123 jours.

Les constats restent similaires à ceux de l'an passé. Même si le public a sensiblement rajeuni en 2025, la présence de certains résidents vieillissants impose encore certaines adaptations des organisations,

tant en ESAT qu'au foyer. Certains travailleurs, plus fatigables, nécessitent une présence accrue au foyer en journée, rendant indispensable la présence de la maîtresse de maison et d'un professionnel éducatif l'après-midi. Les absences liées à l'âge, les raisons de santé et les congés ; ainsi que l'activité de certains résidents en dehors des périodes de fermeture, renforcent ces besoins d'ajustement.

Les rendez-vous médicaux, souvent programmés sur les horaires ESAT, mobilisent également du temps d'accompagnement. Ils exigent une réorganisation du planning, avec du personnel disponible en journée, et parfois le détachement d'un professionnel pour la journée entière lors d'hospitalisations de jour ou d'exams spécialisés à Reims ou Saint-Dizier. Ainsi, l'organisation et les plannings ont été revus et établis afin de répondre aux besoins des personnes et des besoins identifiés.

LES ACTIVITES

Le foyer GABEUR propose un ensemble d'activités variées et adaptées aux envies de chacun durant la semaine. Les résidents peuvent participer à des activités manuelles à thème (Noël, Pâques, Halloween...), à

des sorties piscine, à des séances de marche ou encore à des balades en vélo, des activités avec l'ESAT espaces verts....

Les groupes de parole sont proposés uniquement en présence de la psychologue, afin de garantir un cadre d'expression sécurisé et adapté.



De façon ponctuelle et en fonction des saisons : pétanque, baby-foot, le concert organisé par Champagne FM, médiation animales, festival....



Chaque année, le foyer organise un séjour favorisant bien-être, culture et dépaysement. Du mercredi 30 avril 2025 au dimanche 4 mai 2025, 12 résidents du foyer d'hébergement Jean-Louis GABEUR, 5 usagers du SAVS et 4 encadrants ont ainsi séjourné en Alsace.

L'hébergement s'est déroulé dans un gîte à Wildersbach, offrant un cadre convivial propice à la vie collective, aux échanges et au renforcement des liens sociaux.

Le programme du séjour comprenait plusieurs activités culturelles et de loisirs, permettant aux participants de s'ouvrir à de nouveaux environnements et de vivre des expériences partagées :

- Visite de la Montagne des Singes,
- Découverte du château du Haut-Koenigsbourg,
- Visite de l'Écomusée d'Ungersheim,
- Moments de détente et jeux au gîte.

Ce séjour a permis aux résidents et usagers de découvrir la région, de renforcer la dynamique de groupe, et de s'intégrer dans des environnements culturels variés, tout en partageant des temps conviviaux et inclusifs.

LE CONSEIL DE VIE SOCIALE

Le CVS s'est réuni à trois reprises en 2025 (les 13 mars, 26 juin et 3 décembre). Ces rencontres, réunissant représentants des familles, résidents et professionnels, ont permis d'échanger sur le fonctionnement du foyer, le bien-être des résidents et les décisions contribuant à améliorer leur cadre de vie. Les points abordés ont notamment concerné :

- Aménagement du foyer,



- Organisation des fêtes de l'été et de fin d'année,
- Mise en place de la connexion Wi-Fi,
- Programmation de sorties variées,
- Terrain de pétanque.

Et demain, l'évolution de l'accompagnement au foyer

L'année 2025 confirme une transformation profonde du profil des résidents du foyer Jean-Louis GABEUR. Avec une moyenne d'âge ramenée à 37 ans, le foyer accueille désormais une population plus jeune, plus mobile et engagée dans un parcours d'apprentissage de l'autonomie. Cette évolution modifie les besoins d'accompagnement, les rythmes de vie et les attentes au quotidien.

Parallèlement, l'établissement continue d'accompagner des résidents dont l'état de santé ou la fatigabilité nécessite une présence accrue en journée, une organisation plus souple et une adaptation continue des pratiques. L'équilibre entre un public jeune, dynamique, et des résidents ayant besoin de stabilité et de soins, reste un enjeu essentiel pour garantir un cadre de vie harmonieux.

Enfin, l'évaluation qualité, normalement programmée pour 2025, est désormais prévue pour fin 2027. Ce report nous permet de disposer d'un temps supplémentaire pour consolider nos pratiques professionnelles, optimiser nos outils et poursuivre l'amélioration de la qualité d'accompagnement. Cette période sera mise à profit pour préparer l'évaluation dans les meilleures conditions.

Dans ce contexte, le foyer Jean-Louis GABEUR devra poursuivre la dynamique engagée au niveau associatif afin de valoriser son expertise et de développer des réponses adaptées à l'évolution de ses publics. Les perspectives pour les années à venir s'articulent autour de plusieurs orientations :

- Répondre à des besoins évolutifs,
- Développer des modalités d'accueil plus flexibles et modulables, permettant d'ajuster les temporalités et les besoins d'accompagnements,
- Innover/développer dans des pratiques plus inclusives en continuant de favoriser la participation sociale,
-
- Renforcer l'implication citoyenne des résidents, déjà amorcée par leur engagement dans la vie locale et associative,
- Diversifier les solutions d'hébergement en amorçant une réflexion (déjà soulevée dans les perspectives 2024), avec une évolution vers une résidence de travailleurs intégrant chambres, studios d'apprentissage et appartements semi-autonomes.

Le foyer poursuit ainsi sa mutation vers un modèle plus adaptable, inclusif et orienté vers l'autonomie, capable d'accompagner à la fois les parcours de jeunes adultes en transition et les besoins spécifiques de résidents vieillissants.

Le Service d'Activités de Jour

Jean-Louis GABEUR



Créé en 2003, le SAJ est un service installé au sein de l'ESAT « La Malterie ». Il s'agit d'un espace d'accueil de jour proposant des activités et un accompagnement adapté aux besoins de chaque personne, dans un environnement à la fois sécurisant et bienveillant. Le service dispose également d'un jardin pédagogique situé à Marolles, commune de l'agglomération de Vitry.

Le SAJ a une capacité d'accueil de 14 adultes en situation de handicap, dans une dynamique de mixité. Il s'adresse à des personnes dont le handicap ne permet plus ou pas d'exercer une activité professionnelle de manière durable, à des futurs retraités bénéficiant d'un aménagement de leur temps, ainsi qu'à des personnes nécessitant un accompagnement progressif vers le travail. Cela concerne notamment des jeunes issus d'IMPro ou des personnes vivant en famille.



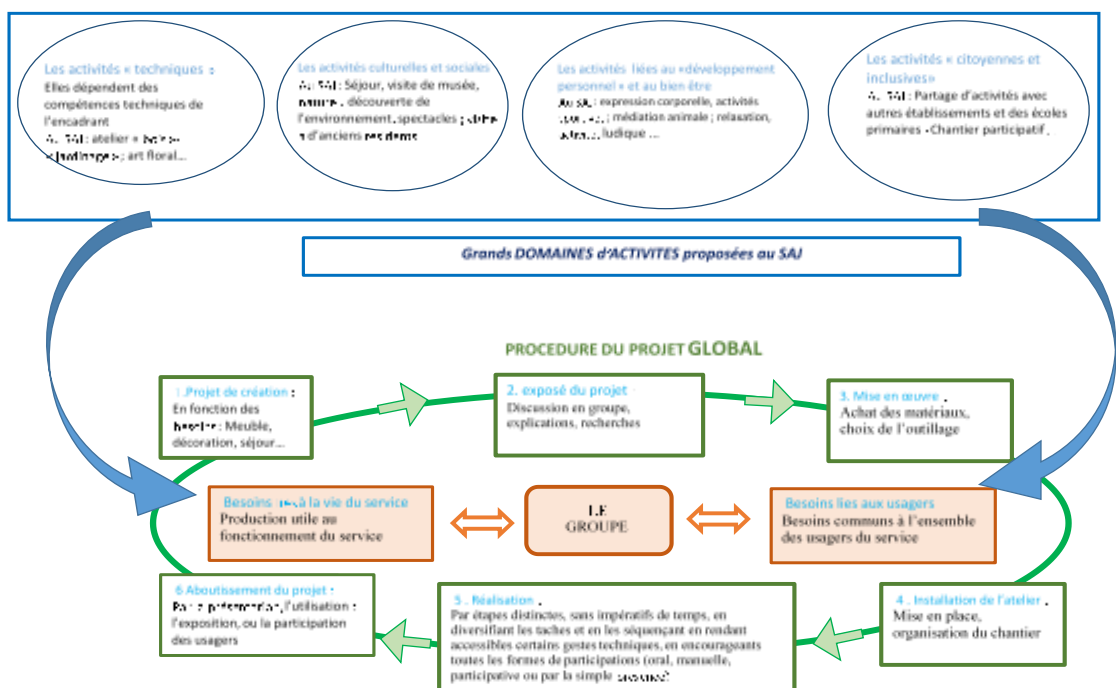
L'entretien des locaux ainsi que la préparation des repas du midi sont assurés par l'ESAT.

Depuis sa création, le SAJ met en œuvre des modalités de fonctionnement visant à proposer des prestations centrées sur un accompagnement individualisé des usagers, en cohérence avec ses missions et ses valeurs.

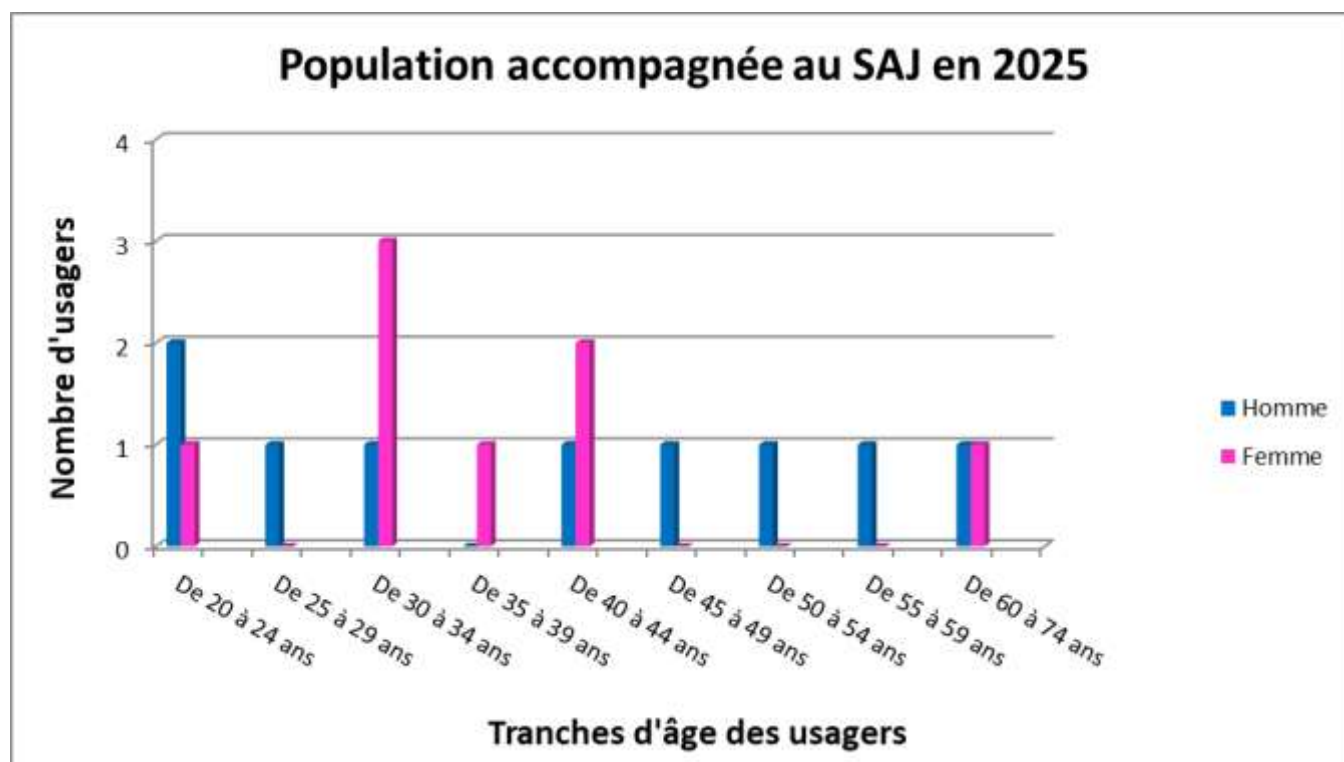
L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ACCUEILLIES

Le SAJ développe depuis toujours un accompagnement de qualité, fondé sur les projets personnalisés. Il vise à proposer aux personnes accueillies une diversité d'activités adaptées, toutes orientées vers un objectif commun : maintenir et stimuler le dynamisme des adultes accompagnés, favoriser l'autonomie et l'implication des adultes au sein du service.

Dans cette logique, le SAJ organise son action autour d'un projet global, qui structure l'ensemble des prestations et garantit une réponse cohérente, évolutive et centrée sur les besoins de chaque usager.



LA POPULATION



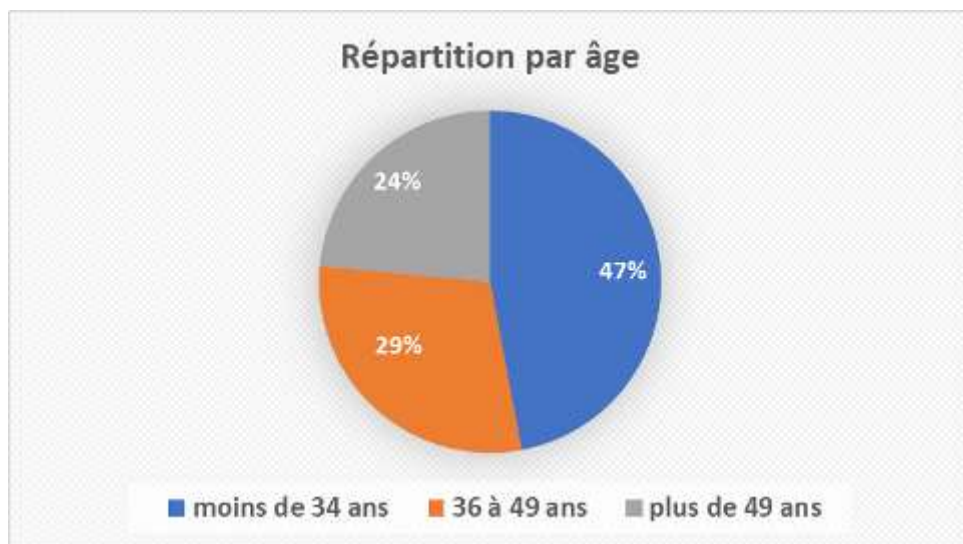
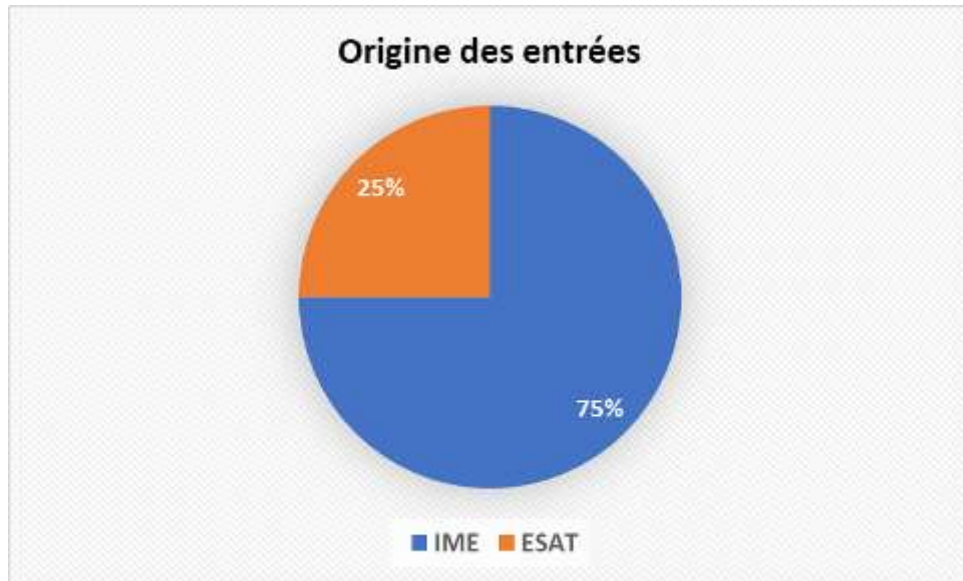
Tranche d'âge des résidents :

En 2025, le SAJ a accueilli une population répartie sur huit tranches d'âge. La répartition montre une présence masculine plus régulière et plus étendue dans les tranches d'âge, tandis que la présence féminine est plus concentrée sur certaines périodes de vie.

En 2024, la moyenne d'âge au sein du SAJ était de 42 ans. En 2025, elle est **de 39 ans**.

Le SAJ accueille une population diversifiée, allant de jeunes adultes à des personnes proches de la retraite. La structure de l'accueil révèle : une forte hétérogénéité des situations selon l'âge ; une dynamique d'accueil plus importante entre 20 et 34 ans, qui peut être associée à des transitions profession-

nelles, familiales ou sociales. En 2025, quasi la moitié des personnes accompagnées à moins de 34 ans (8 sur 17 personnes). Parmi les quatre personnes ayant intégré le SAJ en 2025, trois étaient issues de l'IME, ce qui confirme l'arrivée d'un public sensiblement plus jeune ; et une travaillait à l'ESAT (diminution du temps de travail avant sa retraite) et était hébergée au foyer GABEUR.



ANALYSE DE L'ACTIVITÉ 2025

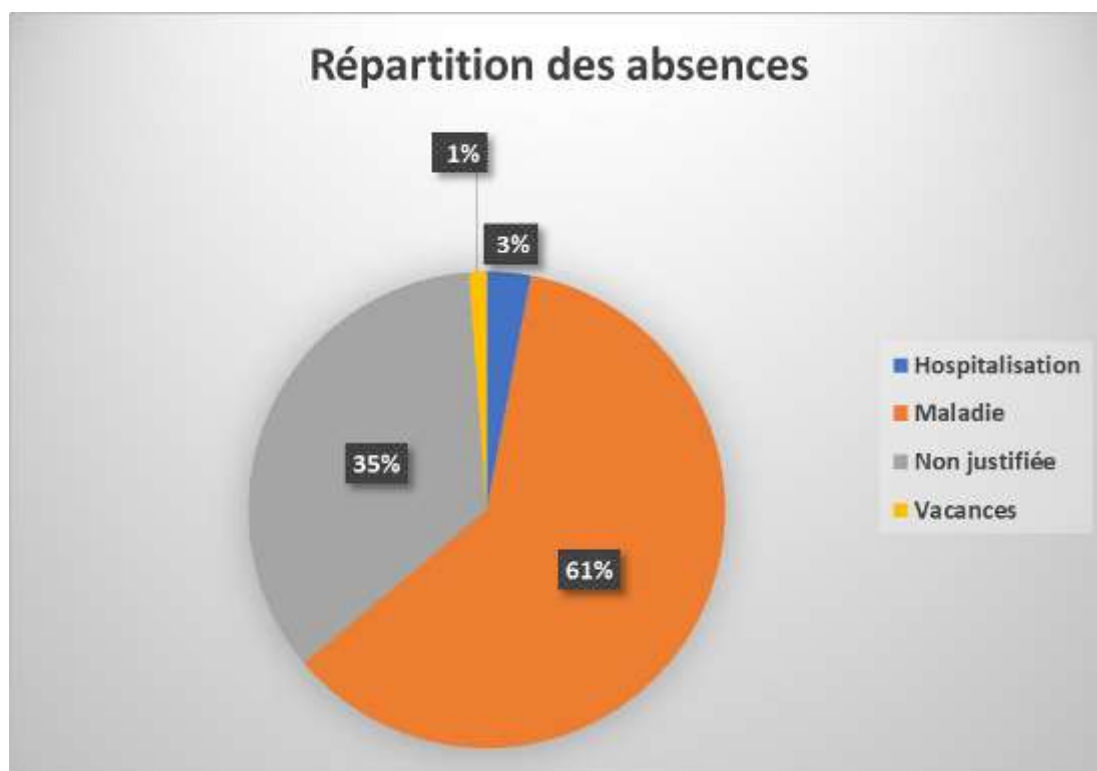
BP	Places autor.	Places installées	Jours ouverture	Capacité théorique	Réalisé	TO
2025	14	14	216	3 024	2 601	86,01%

- Nombre de résidents au 31/12/2025 : **Le SAJ accompagne 17 usagers au total. Parmi eux, 6 sont accueillis à mi-temps (ils ne sont pas présents pas tous les jours). Grâce à cette organisation, les 6 mi-temps se relaient sur la semaine, ce qui permet d'avoir chaque jour 14 usagers présents, correspondant aux 14 places autorisées.**
- Entrées/sorties 2025 : **4 entrées et 3 sorties (2 personnes ont été accueillies au foyer de vie Jean MULLER et une personne a mis fin à son accompagnement faute de transport possible).**
- Jours d'absence 2025 : **335 jours**
- **216 jours d'ouverture**



Motifs des absences :

Motif	Total journées
Hospitalisation	10
Maladie	204
Non justifiée	117
Vacances	4
Total	335



L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des tendances observées les années précédentes, tout en confirmant l'évolution progressive des profils accueillis et des besoins d'accompagnement.

Cette diversité reflète deux mouvements parallèles déjà identifiés en 2024 :

- Le vieillissement des travailleurs d'ESAT, dont la fatigabilité augmente. Le SAJ continue de jouer un rôle essentiel pour aménager progressivement la réduction du temps de travail, en complétant les temps partiels par un accompagnement adapté.
- L'arrivée de jeunes sortant d'IME, parfois encore en construction de leurs compétences ou en manque de maturité pour une intégration immédiate en ESAT ou en milieu ordinaire.

Le SAJ confirme ainsi sa fonction de **lieu de transition**, à la fois pour les personnes en fin de carrière et pour les jeunes adultes en début de parcours.

Le taux d'occupation 2025 s'établit à **86 %**, soit une très légère baisse par rapport à 2024 (86,6 %). Cette variation s'explique par certaines places qui sont restées vacantes (notamment à temps partiel), l'absence prolongée d'un usager, et le passage de deux usagers à temps-partiel (et qui ont intégré l'ESAT à mi-temps).

Les profils accueillis en 2025 nécessitent des ajustements constants :

- Les personnes vieillissantes demandent des rythmes modulés, des activités adaptées et davantage de temps de récupération.
- Les jeunes adultes ont besoin d'un accompagnement progressif, visant l'acquisition ou le maintien des compétences, afin d'éviter les ruptures de parcours.
- Les publics avec troubles associés mobilisent des outils spécifiques, voire des espaces dédiés.

Cette complexification confirme que le SAJ est devenu un acteur central du parcours des personnes, capable d'articuler transition, maintien des acquis et soutien à l'insertion.

LES STAGIAIRES PROFESSIONNELS

Sur 2025 nous n'avons reçu qu'une seule stagiaire professionnelle du GRETA pour une formation AES durant 5 semaines.

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le **CVS s'est réuni à trois reprises en 2025** : le **17 mars**, le **16 juin** et le **13 octobre**. Ces rencontres, qui rassemblent des représentants des familles, des résidents et des professionnels, offrent un espace d'échange permettant de réfléchir aux pratiques d'accompagnement et de participer aux décisions concernant la vie de l'établissement.

Les échanges ont porté sur : les projets et les sorties à venir ; point sur les activités ; les chèques ANCV ; la journée dédiée à l'auto-détermination ; les mouvements du personnel et des usagers ; le séjour 2025, l'organisation et la préparation de la fête de l'été et fête de Noël.

LES ACTIVITÉS

En 2025, les actions citoyennes et inclusives se sont poursuivies avec la continuité du partenariat avec l'Éducation Nationale, incluant des rencontres régulières et des échanges avec le lycée Ozanam. Un nouveau projet théâtre est venu enrichir les activités proposées. Les ateliers habituels sont restés très investis : jardin, activités manuelles, sorties culturelles, ateliers bois, activités physiques, projets nature, pâtisserie, pêche, animations festives et actions menées avec les structures partenaires.



Le projet avec l'Éducation Nationale s'est poursuivi : 20 séances (1 fois tous les 15 jours) avec l'école Albert CAMUS à Saint-Dizier. Diverses activités comme de la lecture, des jeux de mimes, ou encore des jeux



pour travailler la concentration ont été menées avec les enfants de l'école et des usagers du SAJ.

L'activité théâtre, a favorisé l'expression, la confiance et le plaisir de jouer ensemble. Elle s'est achevée par un spectacle de Noël dont la représentation finale à la médiathèque François Mitterrand de Vitry-le-François a réjoui les spectateurs.



Activités techniques :

- Menuiserie :



L'atelier bois continue ses nombreuses fabrications qui libèrent la créativité et l'expression. Ces créations profitent à divers établissements : restaurant de l'SAT, foyer Gabeur...

- Fabrication du jus de pommes :

Cette activité appréciée par tous a permis de valoriser le savoir-faire.



- Octobre rose :

Les usagers ont réalisé cette pancarte pour Octobre Rose, exposée au restaurant de l'ESAT.



Activités liées au développement personnel et à l'inclusion

- Le Ranch des éperviers

Les séances ont éveillé la curiosité des usagers pour la nature et les animaux, tout en renforçant leur socialisation grâce aux activités partagées, notamment les soins aux chevaux et les jeux. Elles ont favorisé des moments d'échange, de coopération et de convivialité.



- ◆ Des activités manuelles

Des activités manuelles variées ont ponctué la vie du SAJ et la créativité des usagers



- Activités physiques encadrées par un éducateur sportif

Le sport est toujours une activité tous les jeudis et pour le plus grand plaisir de usagers qui allient plaisir et activités sportives adaptées.





Le séjour 2025 en Belgique

L'équipe éducative a organisé un séjour en Belgique du 10 au 13 juin 2025. Ce séjour contribue au bien-être des usagers mais permet aussi de renforcer l'autonomie, l'inclusion, leur plaisir et leur dépaysement, grâce aux visites historiques, aux découvertes naturelles et aux nombreux échanges et rencontres.



CONCLUSION

L'année 2025 confirme la place essentielle du SAJ dans le parcours des personnes accueillies. La diversité des profils (jeunes adultes en transition, travailleurs d'ESAT en fin de carrière, personnes présentant des troubles associés) illustre la capacité du service à répondre à des besoins multiples, parfois complexes, tout en maintenant un accompagnement individualisé et sécurisant. Malgré une fréquentation dépassant régulièrement l'agrément, l'équipe a su préserver la qualité des activités, soutenir les projets personnalisés et maintenir une dynamique d'inclusion, d'autonomie et de participation active des usagers. La baisse de la moyenne d'âge, l'évolution des situations, témoignent d'un service en pleine transformation, qui continue d'ajuster ses fonctionnements pour rester au plus près des réalités du terrain.

Enfin, l'évaluation qualité du SAJ (initialement prévue pour 2025) a été reportée à la fin de l'année 2027. Ce décalage offre à notre équipe une période supplémentaire pour consolider nos pratiques, affiner nos outils et renforcer la qualité de notre accompagnement. Cette année supplémentaire s'annonce donc particulièrement stratégique et prometteuse, permettant de préparer l'évaluation dans les meilleures conditions et de continuer à progresser dans nos missions quotidiennes.

Au regard des constats de 2025, plusieurs axes se dessinent pour les années à venir :

- **Projet régie :**

Un projet permettant la mise en place d'une régie de recettes pour la vente de productions réalisées par les résidents du SAJ doit être présenté au conseil d'administration en 2026. Les usagers réaliseront eux-mêmes des productions (objets artisanaux, créations manuelles, supports divers) dans le cadre d'ateliers éducatifs. Le fait que les objets vendus soient fabriqués par les résidents eux-mêmes constitue un enjeu central du projet (reconnaissance sociale du travail accompli ; renforcement de l'estime de soi et du sentiment d'utilité ; participation active à la vie locale, citoyenne et aux échanges sociaux...).

Le projet s'inscrit pleinement dans les principes de participation, d'autodétermination et de citoyenneté des personnes accompagnées.

- **Le projet « art et spectacle » :**

Ce projet vise à accompagner les personnes du SAJ dans une activité artistique favorisant leur socialisation, leur inclusion, leur ouverture culturelle et leur bien-être. Il permettra aux participants de découvrir le monde artistique, de s'épanouir et de dépasser leurs difficultés tout en développant leur expression orale, corporelle et émotionnelle. Le travail mené renforcera également la concentration, l'écoute, la créativité, la confiance en soi, la communication, la motricité et la dynamique de groupe. L'ensemble du projet aboutira à la création d'un spectacle présenté lors de la fête de fin d'année 2026, offrant aux participants un moment de valorisation, de fierté et de reconnaissance du travail accompli. Ce projet se réalisera en partenariat avec la compagnie *Tinom.cie*.

- **Développer des réponses ciblées :**

Les besoins diffèrent fortement selon les âges et les profils. Il serait pertinent de structurer davantage : des parcours pour les jeunes adultes en transition ; des accompagnements adaptés au vieillissement ; des dispositifs spécifiques pour les personnes présentant des troubles associés.

- **Consolider les partenariats**

Le travail avec les ESAT, IME, écoles, structures médico-sociales et acteurs du territoire constitue un levier majeur pour fluidifier les parcours et enrichir les activités. Le développement de nouveaux partenariats pourrait renforcer l'offre existante.

- **Renforcer la participation des usagers et des familles**

Le CVS, déjà actif, peut devenir un espace encore plus structurant pour co-construire les projets, ajuster les pratiques et favoriser l'expression des besoins. Cela contribuerait à affiner les orientations du service.

- **Renforcer l'autodétermination**

L'enjeu est de consolider les outils et pratiques permettant aux usagers de faire des choix éclairés, de participer activement à leur projet personnalisé et de prendre davantage d'initiatives dans la vie quotidienne du service.



Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Jean-Louis GABEUR



PRÉSENTATION

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.) Jean-Louis Gabeur, créé en 1982, s'inscrit dans le champ de l'action médico-sociale en faveur des adultes en situation de handicap. Il a pour mission principale de proposer un accompagnement individualisé visant à soutenir l'autonomie des personnes accompagnées et à favoriser leur pleine participation à la vie sociale et professionnelle.

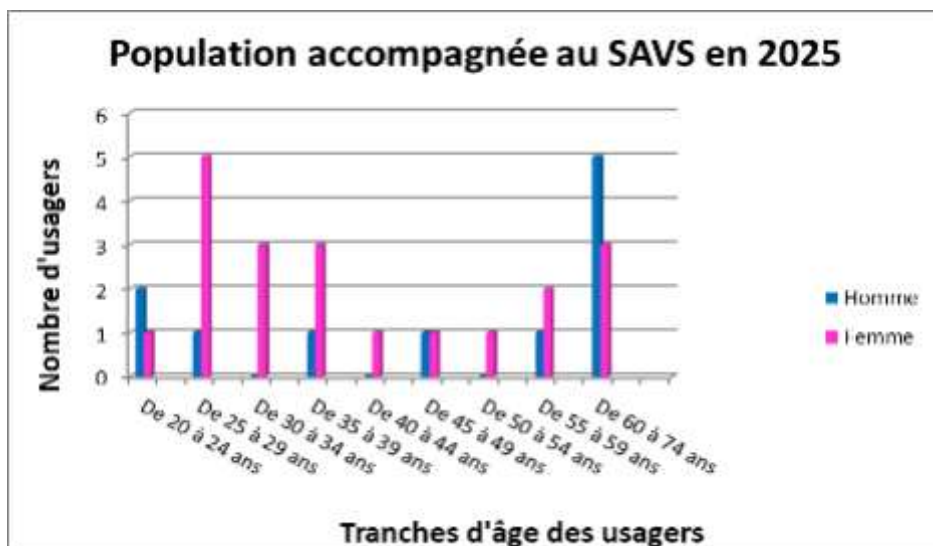
Dans le cadre de ses interventions, le service a une capacité d'accueil de 31 usagers, orientés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (C.D.A.P.H.).

Il propose un accompagnement global et adapté, visant à maintenir ou restaurer les liens familiaux, sociaux, scolaires, et professionnels des usagers. Il œuvre également à faciliter leur accès aux dispositifs de droit commun et à l'ensemble des ressources offertes par la collectivité (Décret n° 2005-223 du 11 mars 2005 relatif à la création des SAVS).

Dans une perspective d'inclusion et de promotion de la citoyenneté, l'action du service repose sur une approche centrée sur la personne, prenant en compte ses besoins, ses attentes et ses capacités.

La population

En 2025, le SAVS a accompagné 31 personnes parmi lesquelles 8 travaillent à l'ESAT, 14 sont sans emploi et 9 sont retraitées. On observe une majorité de femmes (20 femmes pour 11 hommes accompagnés). Sur l'ensemble de l'accompagnement, la majorité des personnes est sous curatelle renforcée (22), suivie par un organisme mandataire (18) et sans enfant (27).



On observe une population globalement diversifiée, avec des variations significatives selon les âges et un équilibre relatif entre les hommes et les femmes, bien que certaines tranches montrent des écarts marqués

Age moyen : 43 ans

La population accompagnée par le SAVS présente un profil contrasté. En 2025, 61 % des usagers ont moins de 50 ans, majoritairement de jeunes femmes de 25 à 34 ans, accompagnées dans le cadre la construction de leur autonomie. Les adultes de 35 à 49 ans montrent une répartition plus équilibrée entre hommes et femmes, avec des besoins diversifiés.

Parallèlement, 39 % des usagers ont 50 ans ou plus, révélant un vieillissement progressif du public. Cette tendance est particulièrement visible dans la tranche 60-74 ans, où la présence masculine est marquée. Ces usagers nécessitent un accompagnement renforcé autour du maintien des capacités, de la santé et de la prévention de l'isolement.

Deux dynamiques se dégagent :

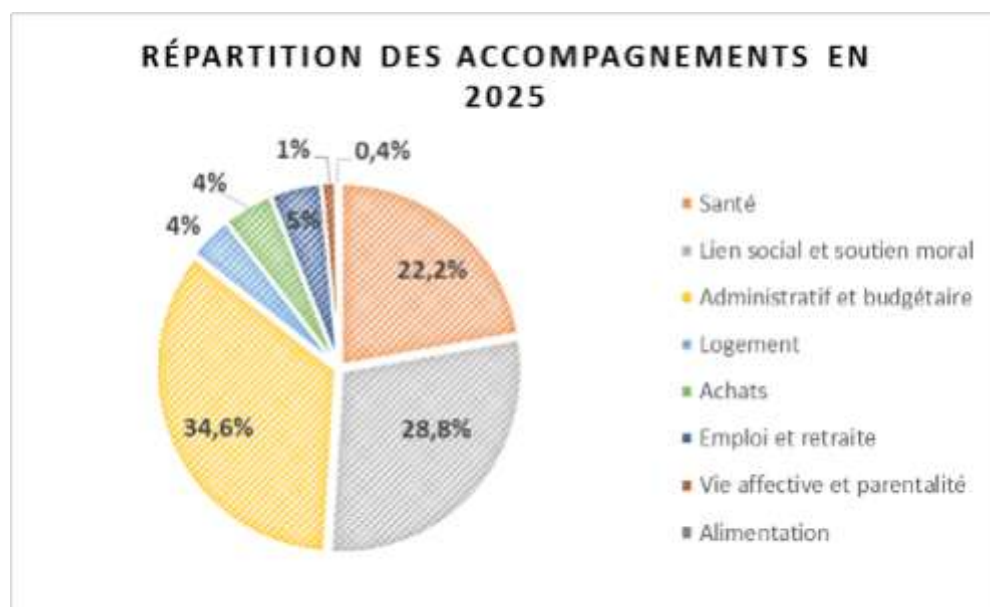
- Jeunes femmes en construction d'autonomie.
- Hommes plus âgés nécessitant un soutien accru.

L'accompagnement au SAVS

Les modalités d'intervention du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.) Jean-Louis Gabeur reposent sur une approche individualisée, ajustée aux besoins, au degré d'autonomie et aux attentes des personnes accompagnées, en cohérence avec leur projet personnalisé.

Le service garantit une continuité d'accompagnement tout au long de l'année, avec une ouverture 365 jours sur 365. L'accueil physique en semaine est complété par un dispositif d'astreinte téléphonique assuré par les cadres, assurant une réponse aux situations d'urgence ou de vulnérabilité, et contribuant à sécuriser les parcours.

Les interventions se déploient dans différents environnements (domicile, service, espaces publics), traduisant une approche globale de l'accompagnement. Cette diversité permet de soutenir les actes de la vie quotidienne, de favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun et de maintenir une dynamique de socialisation.



L'année 2025 enregistre **2 234 actes**, un volume inférieur à 2024 (2 930 actes). Cette baisse doit être interprétée en considérant, l'absence d'un éducateur pendant huit mois, qui a réduit la capacité d'intervention du service. Elle ne reflète donc pas une diminution des besoins des usagers.

Il est également important de rappeler que seuls les accompagnements directs sont comptabilisés dans ces chiffres. Ne figurent pas :

- les réunions de projet personnalisé,



- les temps de coordination avec les partenaires,
- les rencontres institutionnelles,
- les travaux de réseau,
- les temps de rédaction et de suivi administratif.

Ces activités essentielles, représentent une part importante du travail réel de l'équipe.

L'activité du SAVS met en évidence depuis plusieurs années la complexification progressive des situations :

- Le vieillissement des usagers entraîne davantage d'accompagnements médicaux, de soutien lié à l'autonomie et d'appui lors du passage à la retraite.
- Les dimensions liées à la vie personnelle (parentalité, vie de couple, logement) prennent une place croissante.
- Les besoins en accompagnement administratif et budgétaire restent très élevés.
- Le soutien moral et le lien social demeurent essentiels pour lutter contre l'isolement.

Cette diversité confirme la nécessité de maintenir un accompagnement modulable, individualisé et ajusté.

Analyse de l'activité

Le SAVS présente en 2025 un **taux d'occupation de 96,3 %**, calculé sur la base d'une capacité théorique annuelle de 11 315 jours d'accompagnement pour 31 places autorisées. Ce niveau d'occupation, particulièrement élevé, témoigne d'une mobilisation constante de la capacité du service et d'une sollicitation

BP	Places autor.	Places installées	Jours ouverture	Capacité théorique	Retenu	TO	Réalisé	TO
2025	31	31	365	11 315	11 315	100%	10 893	96.3%

soutenue de l'accompagnement proposé.

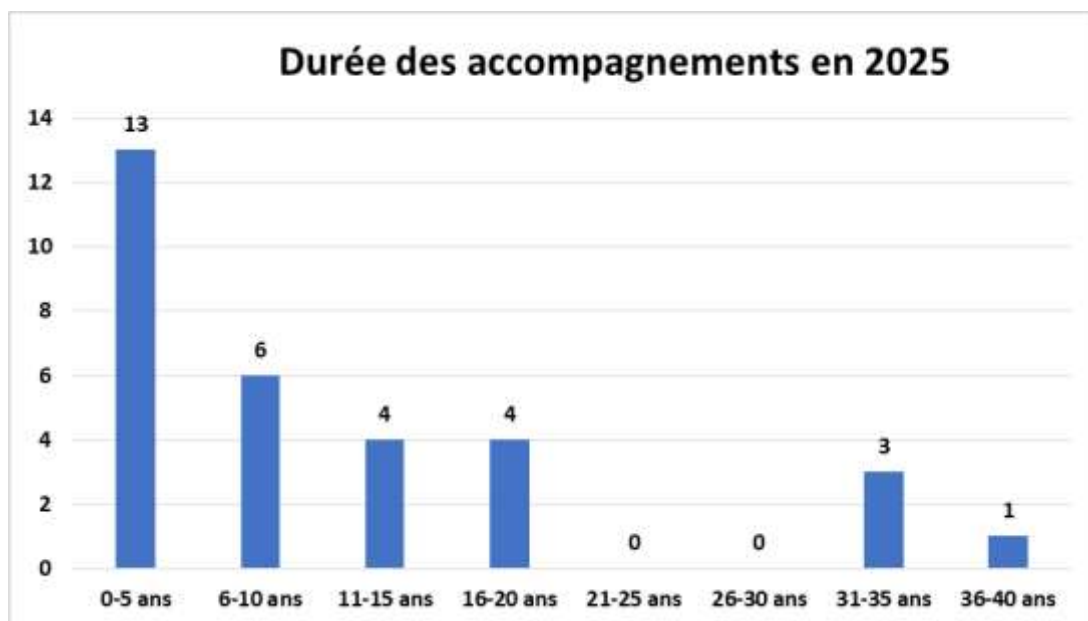
L'évolution du taux d'occupation du SAVS entre 2024 et 2025 montre une progression logique, en lien direct avec la dynamique des entrées et des sorties sur ces deux années.

En 2025, le service enregistrait 5 entrées et 5 sorties, ce qui a permis de maintenir un équilibre relatif dans les effectifs accompagnés, et un taux d'occupation de 90,3%.

Les deux départs ont eu lieu pour l'un, d'un commun accord l'autonomie de la personne ayant été jugée suffisante ; pour l'autre, à la demande de l'utilisateur qui se sentait assez autonome, avec l'accord du service.

Cette diminution du nombre de sorties a entraîné une augmentation du nombre de personnes accompagnées sur l'année, et donc une mobilisation plus importante des jours d'accompagnement. Cette évolution se traduit par un taux d'occupation de 96,3 %, nettement supérieur à celui de l'année précédente.

Cette hausse est donc cohérente et structurelle et s'explique par : le nombre d'entrées qui reste stable, le nombre de sorties qui diminue, et la durée moyenne de présence reste élevée 8.7 ans (mais il faut tenir compte de la présence d'une personne sur le service, depuis 38 ans. Si on retire cette personne des effectifs, la moyenne tombe à 5.1 ans).



Activités et sorties

Le SAVS met en place chaque année un ensemble d'activités et de sorties visant à soutenir le développement, l'autonomie et l'inclusion sociale des usagers. Ces actions, pensées comme des outils d'accompagnement à part entière, poursuivent plusieurs objectifs complémentaires :

- **Maintenir, entretenir et développer les capacités physiques** des usagers à travers des activités adaptées.
- **Favoriser la découverte et l'ouverture sur l'environnement**, en proposant des sorties permettant d'explorer de nouveaux lieux, territoires ou centres d'intérêt.
- **Rompre l'isolement et renforcer la cohésion sociale**, notamment grâce à des temps conviviaux collectifs (repas festifs, événements saisonniers).
- **Valoriser les compétences et l'estime de soi**, en encourageant la participation à des activités ludiques, culturelles ou sportives (clubs de loisirs, activités partagées, ateliers collectifs).

Ces actions constituent un levier essentiel pour soutenir l'autonomie, renforcer les liens sociaux et favoriser l'inclusion des personnes accompagnées.

Actions collectives menées en 2025 :

Type d'évènement	Nombre	Nombre de participants
Les sorties piscine	2	15
Les sorties Club Sandwich avec la répétition du spectacle du SAJ	3	16
Les sorties apéromix pour la Saint-Patrick	2	22
Le projet Mosaic	1	9
Le repas de Noël	1	18



Les activités sont légèrement en baisse par rapport à 2024. Cela s'explique par certaines difficultés :

- ◆ En 2025, le service a fonctionné durant huit mois avec deux travailleurs sociaux au lieu de trois, tout en maintenant l'accompagnement, de 27 usagers. La capacité d'accueil de 31 personnes accompagnées a pu être atteinte avec l'arrivée d'une 3^{ème} professionnelle en fin d'année. Cette situation de sous-effectif a nécessité une organisation renforcée et une priorisation des interventions afin de garantir la continuité du service.
- ◆ Le service a été confronté à une pénurie de professionnels de santé, entraînant des délais de rendez-vous allongés et des déplacements plus importants. Parallèlement, le vieillissement du public et l'arrivée de personnes présentant des troubles psychiques associés ont accru la complexité des situations, nécessitant une expertise renforcée.
- ◆ De nombreux usagers sollicitent l'organisation d'activités extérieures socialisantes, auxquelles ils ne peuvent accéder seuls en raison de leur handicap ou de contraintes territoriales. Ces activités jouent pourtant un rôle essentiel dans la lutte contre l'isolement, le développement des habilités sociales et l'expression de l'autodétermination. Une programmation annuelle structurée et cohérente de sorties et d'activités apparaît nécessaire pour répondre à cette demande.
- ◆ Les modifications fréquentes du planning hebdomadaire, nécessaires pour répondre aux besoins variés des usagers tout en respectant le cadre réglementaire, complexifient l'organisation du travail.

Conclusion et perspectives

L'année 2025 confirme la dynamique de transformation engagée par le SAVS, dans un contexte marqué par l'évolution des profils accompagnés et par une sollicitation croissante du service. Avec un taux d'occupation de **96,3 %**, en hausse par rapport à 2024, le service démontre sa capacité à répondre de manière soutenue aux besoins du territoire tout en maintenant un accompagnement individualisé et adapté.

La diversité des publics : jeunes adultes en construction d'autonomie, adultes en stabilisation de parcours, et hommes vieillissants nécessitant un soutien renforcé ; et illustre la complexité croissante des situations rencontrées.

Dans ce cadre, plusieurs orientations prioritaires se dégagent. Il s'agit notamment de consolider les actions favorisant l'accès à l'autonomie, de renforcer les partenariats avec les structures d'insertion, et de développer des ateliers collectifs ciblés permettant de soutenir les compétences sociales, administratives et quotidiennes des usagers. Parallèlement, l'accompagnement doit rester modulable, afin de prévenir les ruptures de parcours et de garantir la continuité des projets de vie. Pour le public vieillissant, le renforcement des actions de maintien des capacités, de prévention de la perte d'autonomie et de lutte contre l'isolement constitue un enjeu majeur, nécessitant une coordination accrue avec les services de santé, les dispositifs gérontologiques et les aidants.

Ces orientations s'inscrivent dans une dynamique plus large d'évolution du service. Le SAVS est un dispositif en développement constant, tant dans les réponses proposées que dans l'élargissement de ses domaines d'accompagnement. L'évolution des profils marquée par l'apparition de pathologies diverses (addictions, TSA, troubles psychiques), mais aussi par des situations de précarité sociale, impose au service de développer des compétences, notamment administratives, partenariales et médico-sociales. La diversification des handicaps et des besoins conduit également à repenser l'offre, en intégrant des dispositifs tels que l'habitat inclusif, l'accompagnement à la parentalité, l'insertion professionnelle ou encore la préparation à la retraite dans le cadre du dispositif « Un Avenir après le Travail ».

Depuis 2023, l'extension du service permet de mieux répondre aux besoins repérés sur le territoire. L'émergence de la parentalité comme thématique centrale a conduit le SAVS à renforcer ses compétences et à nouer de nouveaux partenariats, notamment avec le Centre de Ressources Grand Est *Intim'Agir*, et à intégrer en 2024 le réseau SAAP Champagne-Ardenne. Ces collaborations renforcent l'expertise du service et élargissent son champ d'intervention.

Dans cette dynamique, le SAVS doit poursuivre en 2026 la redéfinition de ses missions et de ses modalités d'accompagnement, dans le cadre de la réécriture du projet d'établissement. Cette réflexion vise à allier souplesse dans l'accueil et réponses personnalisées aux multiples besoins identifiés (médicaux, parentaux, administratifs, budgétaires, résidentiels, etc.).

Enfin, prévue en 2025, l'évaluation qualité du SAVS a été décalée à fin 2027. Ce délai supplémentaire représente une réelle opportunité pour approfondir nos démarches, ajuster nos méthodes et renforcer la cohérence de nos actions. L'année à venir s'annonce donc comme un temps clé pour structurer davantage nos pratiques et consolider la qualité de l'accompagnement proposé au quotidien.

Pour les années à venir, plusieurs axes d'évolution se dessinent clairement :

- **Renforcer les partenariats**, notamment avec les acteurs sanitaires, afin de répondre aux besoins croissants en matière de santé et de vieillissement.
- **Développer des actions spécifiques autour du vieillissement**, de la préparation à la retraite et du maintien de l'autonomie.
- **Promouvoir l'autodétermination**, en mettant en place des outils favorisant l'expression, la participation et la co-construction des projets personnalisés.
- **Adapter les moyens humains et organisationnels**, afin de maintenir la qualité de l'accompagnement face à l'évolution des besoins et à la forte mobilisation du service.
- **Déployer une véritable plateforme de services**, articulant les besoins spécifiques des usagers avec les ressources du territoire vitryat, dans une logique de parcours de vie.
- **Renforcer l'inclusion professionnelle**, en complémentarité avec l'ESAT et le milieu ordinaire, afin de favoriser l'accès ou le maintien dans l'emploi.



BILAN SOCIAL

2025

Table des matières

I) EFFECTIFS

1. Répartition des effectifs
2. Répartition des effectifs par catégories socio-professionnelles
3. Répartition des effectifs par sexes
4. Répartition des effectifs par tranches d'âge
 - Répartition par tranches d'âges
 - Répartition par tranches d'âges et par catégories socio-professionnelles
5. Répartition des effectifs par tranches d'ancienneté

II) MOUVEMENTS DU PERSONNEL

1. Taux de rotation 2025
2. Embauches
 - Répartition par établissement
 - Répartition par sexe
 - Répartition par catégories socio-professionnelles
3. Départs
 - Répartition des départs par motifs
 - Répartition des départs par établissements
 - Répartition des départs par sexe
4. Analyse des Contrat à Durée Déterminée

III) ABSENTEISME

I) EFFECTIFS

1. Répartition des effectifs

L'APEI de Vitry le François compte au 31/12/2025, **150 personnes physiques**, soit **144,62 Équivalent Temps Plein**, réparties de la manière suivante :

➤ En voici la répartition par type de contrat :

Type de contrat	Personnes physiques	ETP
<u>TOTAL CDI</u>	139	134.12
<u>Dont CDI – Aide à l'em-</u>	0	0
<u>TOTAL CDD</u>	11	10.5
CDD de remplacement	9	8.5
Contrats d'alternance	2	2

Ci-dessous la liste des postes vacants au 31/12/2025 :

Intitulé de poste	ETP
Services Généraux	
Agent de Service Intérieur	1.95
Paramédical	
Aide-soignant(e)	1
Educatif-Pédagogique	
Accompagnant(e) Educatif et Social	0.40
Educateur Spécialisé	1.20
Enseignant(e) Technique	0.25
Moniteur Educateur	0.5
Médical	
Orthophoniste	0.65
Psychiatre	0.7167
Administratif	
Agent administratif	0.20
Cadres hiérarchiques	
Direction	1.5

Les postes « Médicaux » (médecin, orthophoniste...) sont assurés, en partie, par des prestations externes, comme les années précédentes faute de candidature sur ces postes.

Les difficultés de recrutement ne sont pas uniquement vécues par l'APEI mais c'est une problématique de territoire, voir même nationale.

L'association forme 2 alternants et souhaite dans la mesure du possible, développer cet axe de formation/recrutement, et renforcer les liens de partenariat avec les centres de formations (l'IRTS, Eva santé, l'AFPA...).

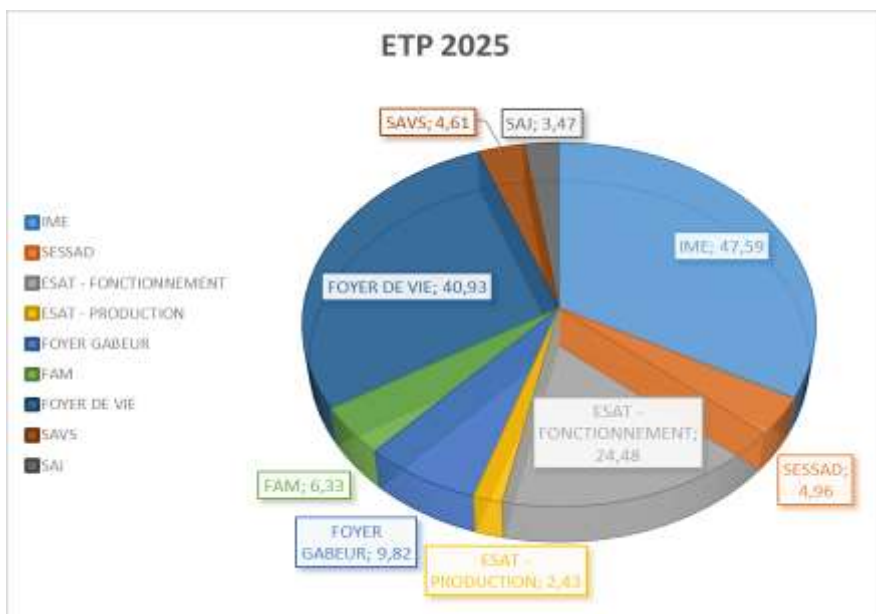
La Direction des Ressources Humaines, en lien avec les Directions de Pôles, travaille également sur la montée en compétences de nos professionnels en interne.

Un travail est également fait pour anticiper au maximum les départs en retraite et former en amont de la prise de poste de potentiels futurs collaborateurs. Ce dispositif est fait en partenariat avec France Travail et la mission locale dans le cadre notamment de mise en place de POEI (Préparation Opérationnelle à l'emploi Individuel).



⇒ Voici la répartition des effectifs par établissements, et par ventilation comptable :

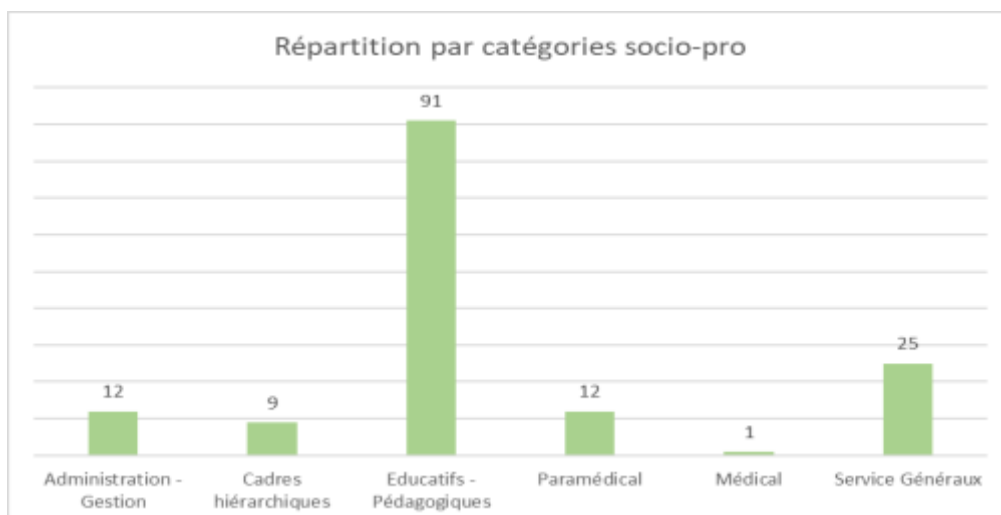
ETABLISSEMENT	ETP 2025
IME	47.5868
SESSAD	4.961
ESAT – FONCTIONNEMENT	24.4815
ESAT – PRODUCTION	2.4256
FOYER GABEUR	9.8227
FAM	6.3333
FOYER DE VIE	40.9326
SAVS	4.6125
SAJ	3.4681
TOTAL	144.62



2. Répartition des effectifs par catégories socio-professionnelles

La répartition des effectifs par catégories socio-professionnelles est présentée selon 5 catégories socio-professionnelles :

	Personnes physiques	ETP	Pourcentage
ADMINISTRATION - GESTION	12	11.69	8%
CADRES HIERARCHIQUES	9	9	6%
EDUCATIF – PEDAGOGIQUE	91	89.06	61%
PARAMEDICAUX	12	11	8%
MEDICAUX	1	0.086	0%
SERVICES GENERAUX	25	23.7881	17%



Le personnel éducatif représente la majorité des personnels de l'association, soit **60%** de l'effectif global.

Cette catégorie concerne les métiers suivants :

- Educateur (spécialisé, sportif, ...);
- Moniteur Educateur ;
- Moniteur d'atelier ;
- Auxiliaire de vie ;
- Aide Médico-Psychologique (AMP), Accompagnant Educatif et Social (AES) ;
- Conseiller économique est social (CESF).

3. [Répartition des effectifs par sexes](#)

	HOMMES	FEMMES
Personnes physiques	34	116
ETP	33.031	111.5931
Pourcentage	23%	77%

Le sexe féminin est le plus représenté dans l'association.

La note obtenue dans le cadre de l'index salarial pour 2025 est de 89/100. Cette note s'explique par le fait qu'il n'y a pas eu d'augmentation individuelle pour les retours de congés maternité (ou congé parentaux), cet indice a donc été signalé comme incalculable ; puis les plus hautes rémunérations au sein de l'association sont au bénéfice des femmes, engendrant ainsi la note de 5/10 sur cet indice.

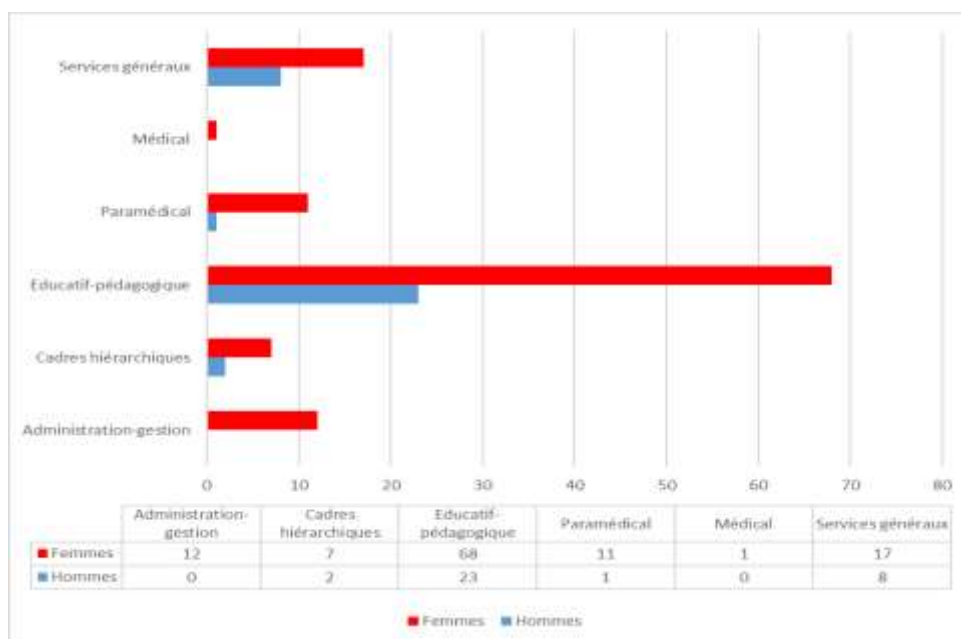
L'index salarial reste peu significatif dans notre secteur d'activité. En effet, la rémunération relève de la convention collective – CCN66, et est fixée selon le diplôme obtenu et l'ancienneté. Cela laisse peu de place à l'inégalité de traitement.

Dans le tableau suivant, il est présenté la répartition du personnel toujours par sexe, mais cette fois selon les catégories professionnelles.

	HOMMES		FEMMES	
	PERSONNES PHYSIQUES	ETP	PERSONNES PHYSIQUES	ETP
ADMINISTRATION - GESTION	0	0	12	11.69
CADRES HIERARCHIQUES	2	2	7	7
EDUCATIF – PEDAGOGIQUE	23	23	68	66.06
MEDICAL	0	0	1	0.086
PARAMEDICAUX	1	0.5	11	10.5
SERVICES GENERAUX	8	7.531	17	16.2571
TOTAL	34	33.031	116	111.5931



⇒ Ci-dessous la répartition des effectifs par catégories professionnelles, et par sexe sous forme de graphique :

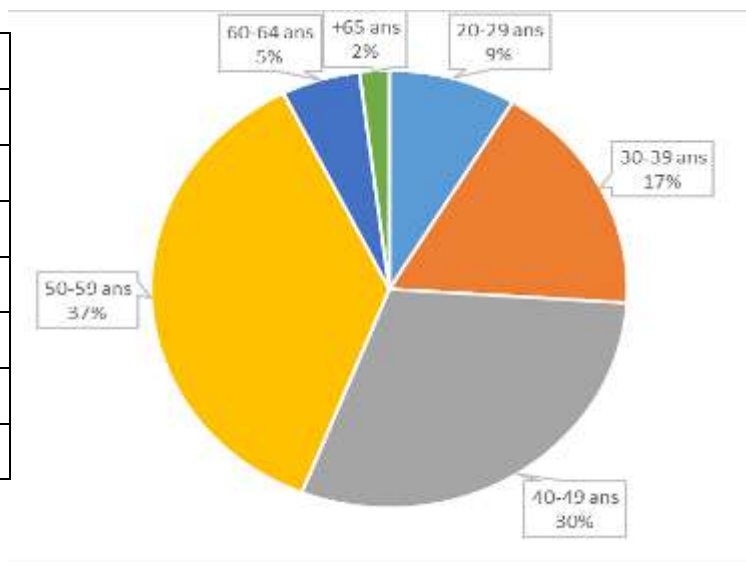


La présence majoritaire des femmes est très marquée dans la majorité des catégories professionnelles. Ce constat est le reflet de la tendance des ESSMS (Etablissements et services sociaux et médico-sociaux).

4. [Répartition des effectifs par tranches d'âge](#)

- Répartition par tranches d'âge

Tranches d'âges	Nombre de personnes
20-29 ans	13
30-39 ans	26
40-49 ans	45
50-59 ans	55
60-64 ans	8
+ 65 ans	3
TOTAL	150



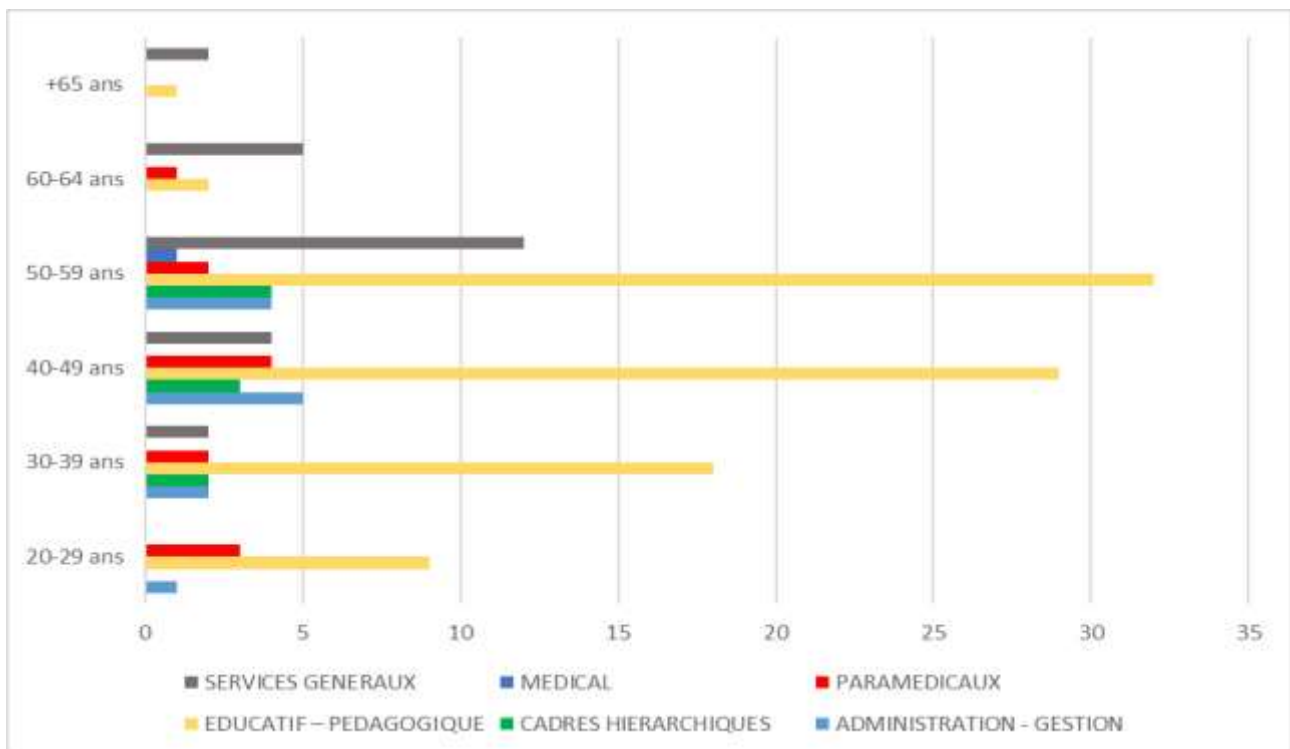
La moyenne d'âge des salariés de l'APEI est de **45 ans**.

44% des salariés ont plus de 50 ans et 11 personnes ont plus de 60 ans. Ces futurs départs en retraite nous amènent à une réflexion autour du remplacement de ces professionnels afin d'anticiper la vacance de poste ainsi que le remplacement de ces derniers.

Pour cela, nous allons analyser ces chiffres par catégories socio-professionnelles.

◆ Répartition des effectifs par tranches d'âge et par catégories socio-professionnelles

	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-64 ans	+ 65 ans	TOTAL
ADMINISTRATION - GESTION	1	2	5	4			12
CADRES HIERARCHIQUES		2	3	4			9
EDUCATIF – PEDAGOGIQUE	9	18	29	32	2	1	91
PARAMEDICAUX	3	2	4	2	1		12
MEDICAL				1			1
SERVICES GENERAUX		2	4	12	5	2	25
TOTAL	13	26	45	55	8	3	150





Dans les tranches d'âges de 50 ans à +65 ans, on remarque que les catégories éducatives et services généraux sont les plus représentés.

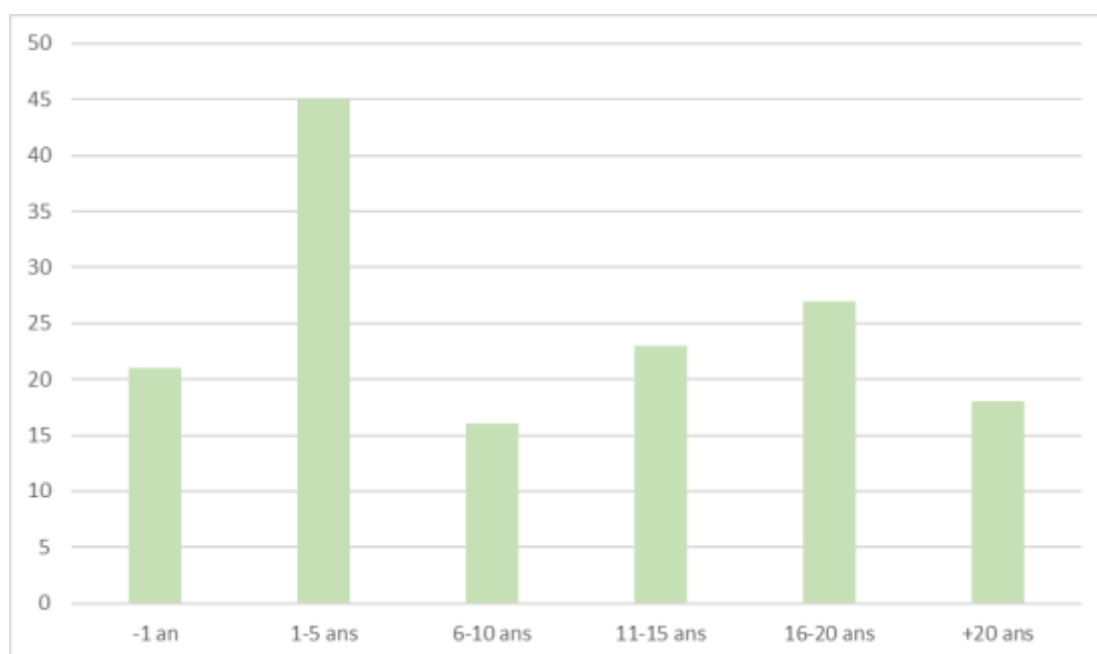
L'objectif est donc de définir un cadre de travail sur la passation de savoir-faire et savoir-être et des valeurs associatives par les « anciens » envers les nouveaux salariés ainsi que la recherche de solutions pour attirer de nouveaux salariés et fidéliser les personnels déjà en poste par le biais de formations, d'actions à mener dans le cadre de qualité de vie au travail par exemple ou encore de la démarche qualité.

Un travail est également mené, en lien avec le vieillissement des personnels, sur les Troubles Musculo Squelettiques et se poursuivra sur 2026.

5. Répartition des effectifs par tranches d'ancienneté

Tranches d'anciennetés	Nombre de personnes
- 1 an	21
1-5 ans	45
6-10 ans	16
11-15 ans	23
16-20 ans	27
+ 20 ans	18
TOTAL	150

L'ancienneté moyenne des salariés de l'APEI est de 10 ans.



II) MOUVEMENTS DU PERSONNEL

1. Taux de rotation 2025 (CDI)

Le taux de rotation pour 2025 est de : **15%**

(Nbre de départs sur l'année N + Nbre d'arrivée sur l'année N / Effectif au 1^{er} janvier de l'année N) X 100

	ENTRÉES	SORTIES
TOTAL	11	12

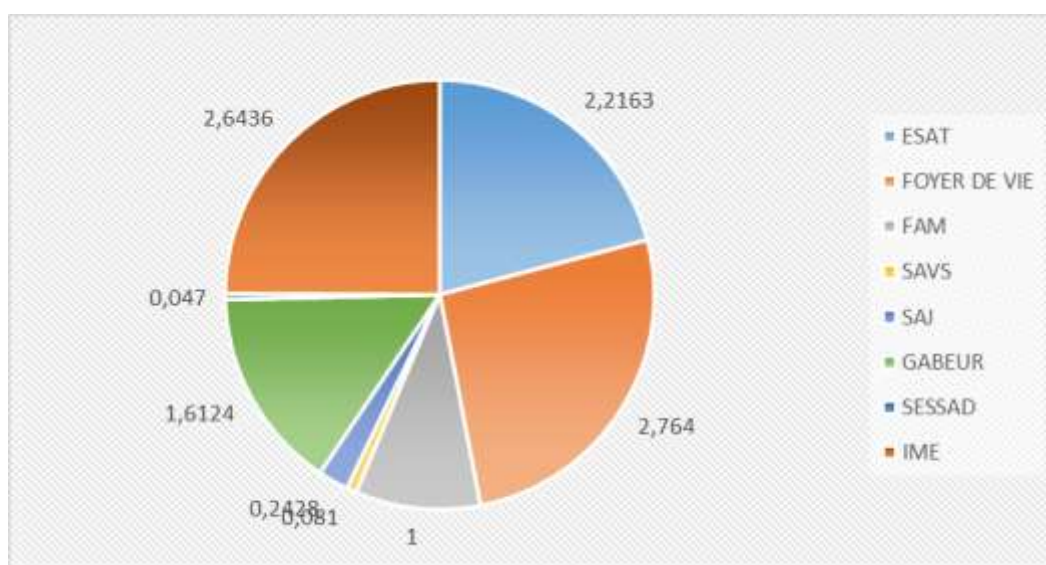
2. Embauches

En 2025, on compte **11** entrées, soit **10.61** ETP.

- Répartition par établissement :

ETABLISSEMENT	NOMBRE D'ETP
IME	2.6436
SESSAD	0.047
ESAT	2.2163
FOYER DE VIE	2.764
FAM	1
SAVS	0.081
SAJ	0.2428
GABEUR	1.6124
TOTAL	10.61

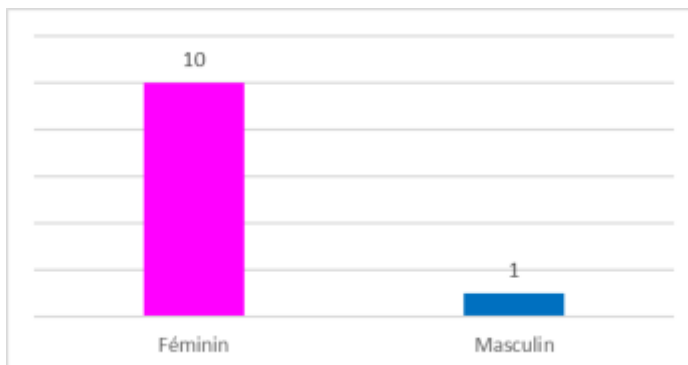
Le tableau est établi associativement, selon les affectations/établissement de chaque professionnel et non par ventilation comptable.





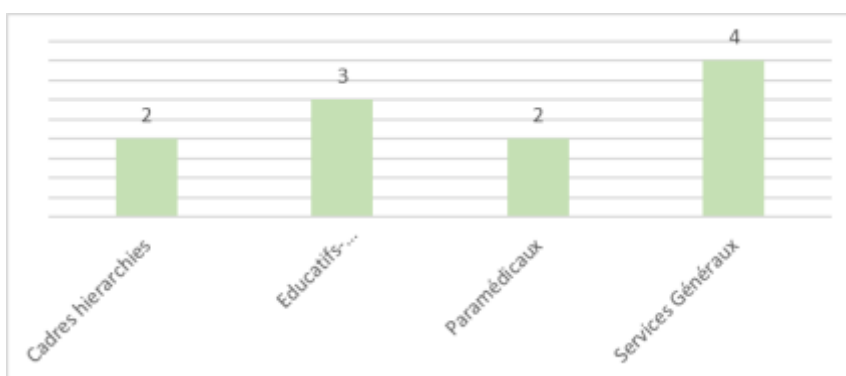
- Répartition des embauches par sexe :

	NOMBRE DE PERSONNES	ETP
FEMININ	10	9.61
MASCULIN	1	1
TOTAL	11	10.61



- Répartition des embauches par catégories socio-professionnelles :

	NOMBRE DE PERSONNES	ETP
CADRES HIERARCHIQUES	2	2
EDUCATIF – PEDAGOGIQUE	3	3
PARAMEDICAUX	2	1.7
SERVICES GENERAUX	4	3.9071
TOTAL	11	10.61



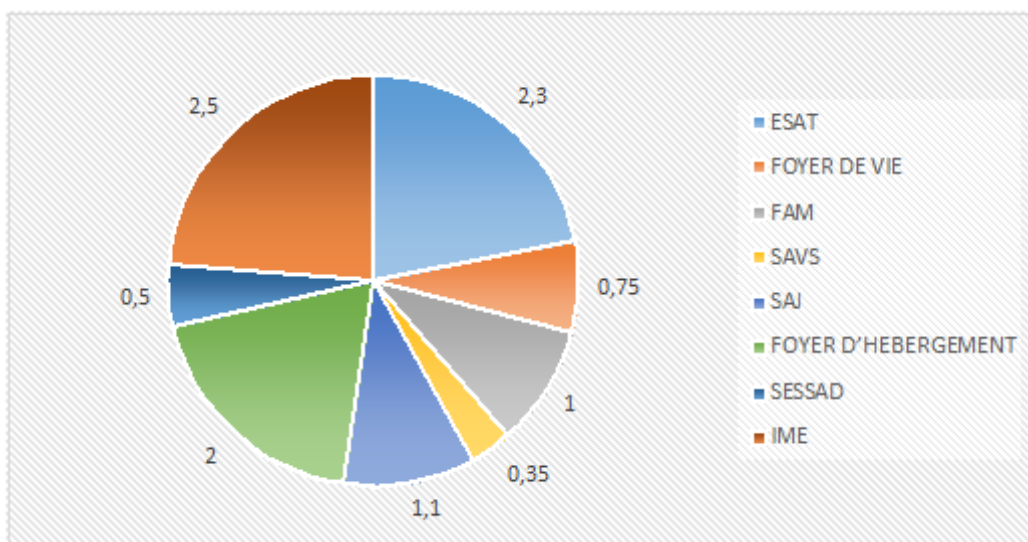
3. Départs

- Répartition par motif

MOTIF DE DEPART	NOMBRE DE PERSONNES	NOMBRE D'ETP
DEMISSION	3	2.5
DEPART VOLONTAIRE A LA RETRAITE	4	3
LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE	3	3
LICENCIEMENT AUTRE MOTIF	2	2
TOTAL	12	10.5

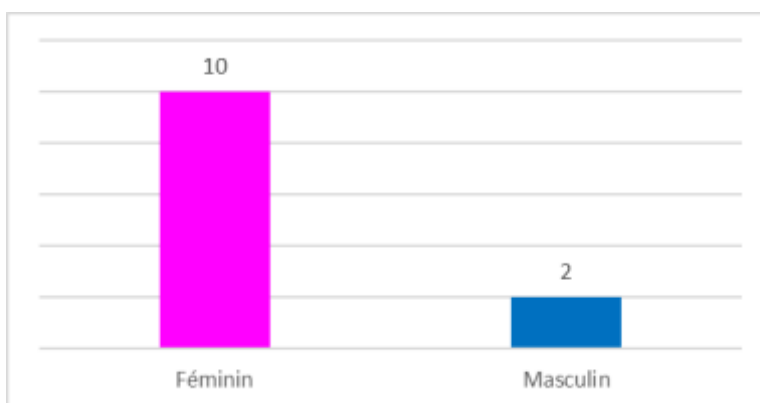
◆ Répartition des départs par établissements :

ETABLISSEMENT	NOMBRE D'ETP
IME	2.5
SESSAD	0.5
ESAT	2.3
FOYER DE VIE	0.75
FAM	1
FOYER D'HEBERGEMENT	2
SAVS	0.35
SAJ	1.1
TOTAL	10.5



◆ Répartition des départs par sexe :

	NOMBRE DE PERSONNES
FEMININ	10
MASCULIN	2
TOTAL	12





4. Contrats à Durée Déterminée

En 2025, 232 Contrats à Durée Déterminée (CDD) ont été établis pour 7 079 jours de travail pour l'ensemble des établissements de l'APEI.

La majorité des contrats établis sont en rapport avec des salariés absents pour cause de maladie.

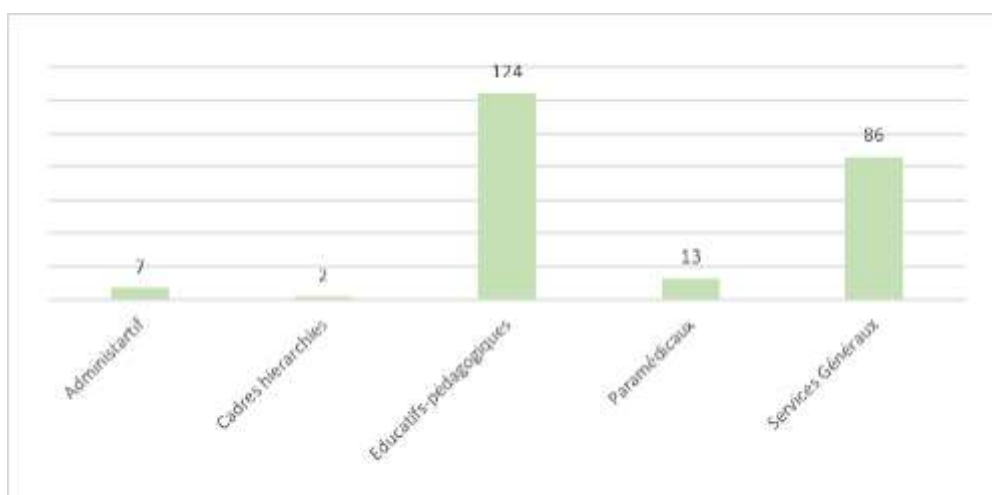
MOTIF	NOMBRE DE CONTRATS
Accroissement d'activité	7
Contrat d'apprentissage	3
Remplacement	
Maladie	112
Maternité	3
Absences diverses (congés, délégation, récup, formation)	104
Attente de recrutement	1
Congé parental	2

Les postes tels que surveillants de nuits ou encore les postes d'accompagnement sont dans la mesure du possible remplacés pour assurer une prise en charge des usagers.

Les postes d'infirmière en remplacement, faute de candidats, sont assurés par une agence intérim.

Sur les 232 CDD réalisés sur 2025, en voici la répartition par catégories socio-professionnelles :

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	NOMBRES DE CONTRATS
ADMINISTRATIF	7
EDUCATIF – PEDAGOGIQUE	124
PARAMEDICAUX	13
SERVICES GENERAUX	86
CADRES HIERARCHIQUES	2
TOTAL	232



III) ABSENTEISME

Taux absentéisme 2025

Etablissement	IME 2000	SESSAD 3000	PRODUCTION 6100	FONCTIONNEMENT 6000	GABEUR 5000	FAM 4100	FOYER DE VIE 4000	SAVS 5100	SAJ 5200	Total
ETP réel au 31/12/2025	47,5868	4,961	2,4256	24,4815	9,8227	6,3333	40,9326	4,6125	3,4681	144,6241
Nombre de jours abs pro- raté à l'ETP/etab	539,927214	142,163701	107,100284	1116,52962	345,978049	774	1247,56761	435,654	254,074144	4962,99462
Taux absentéisme (formule calculé ANAP) Nbre jrs abs/(ETP réel au 31/12) X 365	3,11%	7,85%	12,10%	12,50%	9,65%	33,48%	8,35%	25,88%	20,07%	9,40%



Le Rapport Financier 2025

Par Mme Solange ESPOCK, Trésorière de l'APEI de Vitry-le-François

L'exercice comptable se clôt au 31/12/2025 avec un déficit de -198 897 €. Le résultat net comptable au 31/12/2024 était en excédent : +169 865 €.

Ce résultat déficitaire est dû en grande partie à une augmentation de certains postes de dépenses du groupe I (énergie, transport), mais aussi par des reprises de résultat des années antérieures.

Les produits d'exploitation : 12 089 689 € en hausse par rapport à 2024 : 11 856 741 €, dont 8 359 047 € de produits de la tarification.

Les charges d'exploitation : 12 288 586 € dont 6 924 550 € pour les dépenses de personnel.

Présentation des comptes

I-Bilan

La réforme du plan comptable est entrée en vigueur le 01/01/2025. L'actif et le passif de notre association sont donc présentés ci-dessous selon les reclassements opérés par la nouvelle réglementation.

Le total du bilan de l'exercice 2025 avant affectation du résultat est de 12 925 477 €.

La situation de l'association à la clôture de l'exercice 2025 apparait dans le tableau annexé au rapport. Il souligne la variation intervenue dans les comptes depuis 2024

A) ACTIF

- L'actif immobilisé : 5 124 091 €
- L'actif circulant : 1 839 568 €
 - Dont « créances » : 1 757 836 €
- La trésorerie : 5 955 945 €
 - Dont « disponibilités » : 5 589 769 €

B) PASSIF

- Les fonds propres : 7 995 504 €
- Les dettes : 4 299 563 €
- **Fonds de roulement : 6 141 438 €**
- **Besoins de fonds de roulement : 185 492 €**
- **Capacité d'AutoFinancement : 658 890 €**

Avant de vous donner les résultats de chaque établissement un petit rappel sur la particularité des 2 financeurs :

- **ARS** : Etablissements concernés : IME, SESSAD, ESAT, FAM
 - o Financement en dotation globale avec un versement mensuel proratisé au 12ème
 - o Le Fam relevant d'un financement mixte : le forfait soins est versé par l'assurance maladie
- **CD51** : Etablissements concernés : Foyer d'hébergement, Foyer de vie, SAVS, SAJ
 - o Financement prix de journée

L'Esat commercial et l'Association sont en gestion propre.

Situation comptable des établissements

Une écriture comptable exceptionnelle a été enregistrée afin de procéder à une régularisation d'une situation en 2011, qui impacte les résultats d'exercice des établissements et services.

- **IME :**

Déficit comptable en 2025 : - 102 756 €, excédent en 2024 : + 241 162 €

Ce déficit correspond principalement à l'augmentation du poste des coûts de transports (groupe I), à la réalisation des travaux de la construction du nouvel internat et à la dépense exceptionnelle 94 979 €, liée en grande partie à la régularisation d'écritures évoquée en introduction.

- **SESSAD :**

Excédent comptable en 2025 : + 56 184 € augmentation par rapport à 2024 : excédent de + 30 816 €

Cet excédent résulte en partie d'une augmentation de la dotation globale de 35 595 € et de la recette exceptionnelle 9 697 €, liée en grande partie à la régularisation d'écritures évoquée en introduction.

- **ESAT :**

Excédent comptable en 2025 : + 45 541 €, en baisse significative par rapport à 2024 : excédent de + 143 430 €

Cette baisse résulte d'une reprise d'excédent de l'année 2023, à hauteur de 124 760,26 €, malgré les besoins du projet de délocalisation de l'ESAT.

- **FOYER DE VIE /FAM Jean Muller**

Déficit comptable en 2025 : - 121 934 € en augmentation par rapport à 2024 : déficit de - 112 747 €. Dépense exceptionnelle 32 411 €, liée en grande partie à la régularisation d'écritures évoquée en introduction.

Ce déficit est principalement lié à l'augmentation des dépenses d'entretien et réparations locatives en lien avec le vieillissement du bâtiment ainsi que la vétusté de certains équipements, mais aussi aux dépenses en personnel, compte tenu des besoins liés à la fréquentation accrue des résidents les week-ends. A noter également la non-perception du complément forfait global soin au titre de la revalorisation salariale, telle qu'attendue par le Département pour la partie FAM et qui représente - 115 021,83 €.

- **FOYER D'HEBERGEMENT Jean Louis Gabeur**

Déficit comptable en 2025 : - 82 109 € - En légère diminution par rapport à 2024 : déficit de - 98 912 €.

Recette exceptionnelle 20 578 € liée en grande partie à la régularisation d'écritures évoquée en introduction.

Ce déficit résulte en partie de la reprise sur résultat antérieur, ainsi que une augmentation des dépenses d'entretien/maintenance du bâtiment vieillissant (en l'espèce : dysfonctionnements de la fosse septique et remplacement ballons d'eau chaude) et une dépense importante pour réparations d'un véhicule Trafic.

Il convient de relever une meilleure maîtrise du Groupe II (de l'ordre de -56 000€ par rapport à 2024), qui s'explique par un ajustement du planning de l'équipe afin de faire face au besoin accru de présence permanente de professionnel(s) en journées, lié au vieillissement des travailleurs en situation de handicap, aux problématiques de santé ou encore à l'organisation de temps de travail en mi-temps des travailleurs, en raison de la fatigabilité de certains.

- **SAVS**

Excédent comptable en 2025 : + 43 924 €.

En augmentation par rapport à 2024 : + 4 422 €.



Qui s'explique par la recette exceptionnelle de 47 842 €, liée en grande partie à la régularisation d'écritures évoquée en introduction.

· **SAJ**

Excédent comptable en 2025 : + 18 015 €

Un déficit de 23 097 € en 2024.

Ce résultat s'explique par la recette exceptionnelle + 29 900 €, liée en grande partie à la régularisation d'écritures évoquée en introduction.

· **ESAT commercial**

Déficit en 2025 : - 76 438 €

Déficit en 2024 : - 21 500 €

Cette augmentation correspond aux dépenses de location et entretien de matériel de transport d'une part et d'entretien du matériel outillage en relation avec la vétusté du matériel de production (cuisine entre autres).

Le taux de vétusté est toujours aussi important : 69 %.

Le chiffre d'affaires connaît une légère progression (+12 000 € par rapport à 2024).

· **ASSOCIATION**

Excédent de 2025 : + 20 673 €

Principales recettes : brioches : 10 464 €

Adhésions : 3 080 €

Produits financiers : 26 289 €

⇒ Vous avez à approuver les comptes annuels de l'exercice 2025 après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes.

⇒ Voter l'affectation du résultat : - 198 898 €

◆ En investissements + 101.726 €

* SESSAD : 56 184 €

* Esat fonctionnement : 45 542 €

◆ En report à nouveau : - 300 627 €

- ESMS : - 244 861 €
- IME : - 102 757 €
- Muller : - 118 725 €
- FAM : - 3 211 €
- Gabeur : - 82 109 €
- SAVS : + 43 924 €
- SAJ : + 18 017 €
- Esat : - 76 439 €
- Association : + 20 673 €

⇒ Donner le quitus de la gestion au Conseil d'Administration

⇒ Voter le montant de la cotisation 2027

Le rapport financier

BILAN

ACTIF				PASSIF			
	2025	2024	2023		2025	2024	2023
Actif Immobilisé	5 124 091,97	4 148 420,00	4 086 812,66	Fonds propres	7 995 504,00	8 285 284,38	8 137 679,79
Immo Net	5 124 091,97	4 148 420,00	4 086 812,66	Résultat Exercice	-198 899,45	169 864,66	16 535,75
Actif Circulant	1 839 568,93	1 977 799,21	2 030 634,26	Provisions	630 470,71	849 017,03	857 390,22
stocks	81 734,53	70 684,49	72 175,78	Dettes	4 299 563,00	2 756 632,11	2 654 123,86
Créances	1 757 834,40	1 907 114,72	1 958 458,48	Long Terme	2 639 555,34	806 757,26	638 911,56
Trésorerie	5 955 945,56	5 751 007,67	5 515 502,63	Dette CT Fournisseurs	609 978,75	908 141,48	996 245,60
Disponibilité	5 589 769,78	5 384 831,89	5 149 326,85	Dette CT Sociales	1 050 028,91	1 041 733,37	1 021 966,70
VMP	366 175,78	366 175,78	366 175,78	Comptes de régul	-60,38	0,00	0,00
comptes régul	5 870,87	13 706,65	19 644,32	TOTAL	12 925 477,33	11 890 933,52	11 652 593,87
TOTAL	12 925 477,33	11 890 933,53	11 652 593,87				

	2025 (€)	2024 (€)	2023 (€)
FONDS DE ROULEMENT (FR)	6 141 438,08	5 792 638,67	5 547 168,91
matelas de sécurité à long terme			
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)	185 492,52	41 631,01	32 066,28
besoin de financement à court terme			
TRESORERIE	5 955 945,56	5 751 007,67	5 515 102,63
TAUX VETUSTE	69,25	68,74	66,90
CAF	658 890,39	823 257,68	633 724,37



Le rapport financier

TOTAL CONSOLIDÉ

		TOTAL CONSOLIDE	
Financiers			
Type de financement			
	Semi -internat	163	
	Internat	136	
	Milieu ordinaire	20	
	Accueil Temporaire	1	
	Journées ouvertures	2 261	
		BUDGET	COMPTE ADM
	Effectifs Salariés (ETP)	138	142
	Nbre de Journées	72 045	72 134
	Nbre d'actes	4 200	7 644
	en € PRODUITS	9 648 339	12 089 690
G 1	Produits de la tarification	8 413 876	8 359 047
G 2	Autres produits d'exploitation	798 915	1 028 984
G 3	Produits financiers ou non encaissables	435 547	363 821
	en € CHARGES	9 764 579	12 288 586
G 1	Dépenses d'exploitation courante	1 208 141	1 498 649
G 2	Dépenses de personnel	7 092 684	6 924 550
G 3	Dépenses liées à la structure	1 463 753	1 471 786
	en € RESULTATS	-116 240	-198 897
	Résultat comptable		-198 897
	Reprise N-2	30 694	
	Résultat de Gestion Contrôlé	0	-198 897
	2024		169 865
	2023		16 535
	2022		306 428
	2021		455 589
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2025			
	RESULTAT A AFFECTER		-198 897
	Réserve		0
	Excédents affectés à l'investissement		101 726
	Provision retraite		0
	Réserves de compensation des déficits d'exploitation		0
	Réserves de compensation des charges d'amortissement		0
	Report à Nouveau		
	Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitatio		0
	Excédents affectés au financement des mesures d'exploitatic		0
	Report à Nouveau		-300 623
			0

Le rapport financier

SITUATION DE GESTION DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

FINANCÉS PAR L'ARS

EXERCICE CLOS 31/12/2025

	IME "Les Perrières"		SESSAD "Le MIKADO"		ESAT "La Malterie"		Foyer de Vie FAM "Jean MULLER"	
	ARS/CPAM		ARS/CPAM		ARS/CPAM		ARS/CPAM	
Financiers	Dotation Globale		Dotation Globale		Dotation Globale		Forfait soins	
Type de financement								
Semi-internat	58				105			
Internat	24						10	
Milieu ordinaire			20					
Accueil Temporaire								
Journées ouvertures	200		210		220		365	
	BUDGET	COMPTE ADM	BUDGET	COMPTE ADM	BUDGET	COMPTE ADM	BUDGET	COMPTE ADM
Effectifs Salariés (ETP)	49,57	50,72	4,87	4,95	23,49	25,33	6,60	7,88
Nbre de Journées	16 400	18 862			23 100	20 211	2 680	2 969
Nbre d'actes			4 200	5 410				
en € PRODUITS	3 684 618	3 732 212	397 550	410 184	1 560 485	1 577 799	328 533	333 461
G 1 Produits de la tarification	3 299 826	3 334 901	393 993	397 100	1 424 160	1 441 608	328 533	329 360
G 2 Autres produits d'exploitation	2 200	190 374	0	2 939	98 769	88 715	0	4 101
G 3 Produits financiers ou non encaissables	382 591	206 937	3 557	10 145	37 556	47 476	0	0
en € CHARGES	3 645 604	3 834 969	397 350	354 000	1 685 245	1 532 257	328 533	336 672
G 1 Dépenses d'exploitation courante	318 528	617 750	24 072	28 853	247 247	239 245	12 838	6 330
G 2 Dépenses de personnel	2 663 263	2 545 087	345 089	294 712	1 248 483	1 203 767	313 695	327 418
G 3 Dépenses liées à la structure	663 813	672 132	28 188	30 435	189 516	89 246	2 000	2 924
en € RESULTATS	39 014	-102 757	200	56 185	-124 760	45 542	0	-3 210
Résultat comptable		-102 757		56 185		45 542		-3 210
Reprise N-2								
Résultat de Gestion Contrôlé		-102 757		56 185		45 542		-3 210
2024		241 132		30 817		143 430		25 796
2023		-78 027		5 643		155 950		14 046
2022		-43 934		42 206		188 914		35 685
2021		392 970		44 045		131 808		1 508
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2025								
RESULTAT A AFFECTER		-102 757		56 185		45 542		-3 210
Réserve								
Excédents affectés à l'investissement				56 185		45 542		
Provision retraite								
Réserves de compensation des déficits d'exploitation								
Réserves de compensation des charges d'amortissement								
Report à Nouveau								
Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation								
Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation								
Report à Nouveau		-102 757		0		0		-3 210
		0		0		0		0



Le rapport financier

SITUATION DE GESTION DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES FINANCÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE EXERCICE CLOS 31/12/2025

	Foyer Hébergement "Jean Louis GABEUR"	SAVS "Jean Louis GABEUR"	SAJ "Jean Louis GABEUR"	Foyer de Vie "Jean MULLER"	
Financiers	Conseil Départemental	Conseil Départemental	Conseil Départemental	Conseil Départemental	
Type de financement	Prix de Journée	Dotation Globale	Prix de Journée	Prix de Journée	
Semi-internat					
Internat	18	31	14	39	
Milieu ordinaire					
Accueil Temporaire				1	
Journées ouvertures	320	365	216	365	
	BUDGET COMPTE ADM	BUDGET COMPTE ADM	BUDGET COMPTE ADM	BUDGET COMPTE ADM	
Effectifs Salariés (ETP)	9,83 10,2	3,61 3,98	3,94 4,03	36,28 32,34	
Nbre de Journées	4 560 4 774	11 315 10 893	2 800 2 601	11 190 11 824	
Nbre d'actes		2234			
en € PRODUITS	671 036 652 698	212 976 260 374	270 959 300 402	2 522 182 2 484 721	
G 1 Produits de la tarification	513 664 502 247	203 442 203 441	252 944 244 952	1 997 314 1 905 438	
G 2 Autres produits d'exploitation	154 136 129 778	9 469 9 054	17 925 24 827	516 416 579 196	
G 3 Produits financiers ou non encaissables	3 236 20 673	65 47 880	90 30 623	8 452 87	
en € CHARGES	690 880 734 807	217 959 216 450	284 459 282 385	2 514 549 2 603 446	
G 1 Dépenses d'exploitation courante	103 000 103 231	9 160 8 015	59 120 43 768	434 176 451 457	
G 2 Dépenses de personnel	471 246 491 289	185 786 185 985	205 346 217 244	1 659 778 1 659 048	
G 3 Dépenses liées à la structure	116 634 140 287	23 013 22 450	19 993 21 373	420 595 492 941	
en € RESULTATS	-19 843 -82 109	-4 983 43 925	-13 500 18 017	7 633 -118 724	
Résultat comptable		43 925	18 017	-118 724	
Reprise N-2	19 843 19 843	4 983 4 983	13 500 13 500	-7 633 -7 633	
Résultat de Gestion Contrôlé	0 -62 266	48 908	31 517	-126 358	
2024	4 467 -99 894	-7 990 4 410	17 854 -23 114	165 830 -140 544	
2023	-6 750 20 061	-1 314 2 405	18 804 -5 242	-34 430 -21 040	
2022	-13 313 30 989	-1 781 -3 358	9 360 5 975	-54 276 172 289	
2021	35 911 -20 042	3 344 -5 775	-22 260 15 655	46 207 7 749	
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2025					
RESULTAT A AFFECTER		-82 109	43 925	18 017	-118 724
Réserve					
Excédents affectés à l'investissement					
Provision retraite					
Réserves de compensation des déficits d'exploitation					
Réserves de compensation des charges d'amortissement					
Report à Nouveau					
Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation					
Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation					
Report à Nouveau		-82 109	43 925	18 017	-118 724
		0	0	0	0

Le rapport financier

SITUATION DE GESTION BAPC ET ASSOCIATION

		ESAT BAPC	ASSOCIATION
Financiers			
Type de financement			
	Semi -internat		
	Internat		
	Milieu ordinaire		
	Accueil Temporaire		
	Journées ouvertures		
		COMPTE EXPL.	COMPTE EXPL.
	Effectifs Salariés (ETP)	103 TH + 3,04 CDI	
	Nbre de Journées		
	Nbre d'actes		
	en € PRODUITS	2 296 519	41 318
G 1	Produits de la tarification		
G 2	Autres produits d'exploitation		
G 3	Produits financiers ou non encaissables		
	en € CHARGES	2 372 958	20 645
G 1	Dépenses d'exploitation courante		
G 2	Dépenses de personnel		
G 3	Dépenses liées à la structure		
	en € RESULTATS	-76 439	20 673
	Résultat comptable	-76 439	20 673
	Reprise N-2		
	Résultat de Gestion Contrôlé	-76 439	20 673
	2024	-10 745	-1 455
	2023	-97 159	19 899
	2022	-106 222	-16 116
	2021	-97 406	-16 923
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2025			
RESULTAT A AFFECTER		-76 439	20 673
Réserve			
	Excédents affectés à l'investissement		
	Provision retraite		
	Réserves de compensation des déficits d'exploitation		
	Réserves de compensation des charges d'amortissement		
Report à Nouveau			
	Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation		
	Excédents affectés au financement des mesures d'exploitatio		
	Report à Nouveau	-76 439	20 673
		0	0



Nous contacter

SIÈGE SOCIAL

6 Avenue de la République - 51 300 VITRY-LE-FRANCOIS

Tél : 03.26.74.84.20 - Courriel : siege@apei-vlf.fr

PÔLE « ENFANCE »

IME « Les Perrières » - 16 rue des Perrières - 51 300 BLACY

Tél : 03.26.74.05.25 - Courriel : ime@apei-vlf.fr

SESSAD « LE MIKADO » - 31 rue Aristide Briand - 51 300 VITRY LE FRANCOIS

Tél : 03.26.72.56.77 - Courriel : sessadmikado@apei-vlf.fr

PÔLE « ADULTE »

Section Travail

ESAT—6 Avenue de la République - 51 300 VITRY-LE-FRANCOIS

Tél : 03.26.74.68.73 - Courriel : esat@apei-vlf.fr

Section « Hébergements et Accompagnements »

Foyer Jean Muller - 7 Avenue de la République - 51 300 VITRY-LE-FRANCOIS

Tél : 03.26.74.84.20 - Courriel : foyer-muller@apei-vlf.fr

Foyer d'hébergement Jean-Louis GABEUR - 12-14 Faubourg de Saint-Dizier - 51 300 VITRY-LE-FRANCOIS

Tél : 03.26.62.32.46 - Courriel : foyergabreur@apei-vlf.fr

SAJ - 6 Avenue de la République - 51 300 VITRY-LE-FRANCOIS

Tél : 03.26.74.84.20 - Courriel : saj@apei-vlf.fr

SAVS - 5, place Giraud - 51 300 VITRY-LE-FRANCOIS

Tél : 03.26.74.00.35 - Courriel : savs@apei-vlf.fr